



Rapport de gestion 2019



Table des matières

1. Introduction	7
2. Administration générale	9
2.1 Introduction du Syndic	9
2.2 Conseil communal	9
2.2.1 Composition et séances du Conseil communal.....	9
2.2.1 Commissions administratives et techniques.....	10
2.2.2 Programme de législature	10
2.2.3 Représentation et délégations	11
2.3 Conseil général	11
2.3.1 Composition	11
2.3.2 Mutations en 2019	12
2.3.3 Décisions prises	12
2.4 Commissions.....	15
2.5 Ressources humaines	15
2.5.1 Organigramme structurel, effectif et statistiques.....	15
2.5.2 Gestion du personnel et projets spécifiques.....	19
2.5.1 Concept STPS.....	20
2.6 Commission du personnel.....	21
2.7 Archives et plan de classement.....	21
2.8 Contrôle des habitants	21
2.8.1 Renseignements sur les habitants.....	21
2.8.2 Pyramide des âges.....	22
2.8.3 Evolution.....	23
2.8.4 Naturalisations	24
2.9 Promotion économique	24
2.10 Communication	25
3. Enseignement, Formation et Petite enfance	26
3.1 Introduction de la Conseillère communale.....	26
3.2 Ecoles primaires (1-8 H)	26
3.2.1 Maison Griset	27
3.2.2 Motte - Châtel	27
3.2.3 Route d'Yverdon.....	28
3.2.4 Sacré-Cœur.....	28
3.2.5 Font.....	29
3.2.6 Montbrelloz.....	29
3.2.7 Rueyres-les-Prés	29
3.2.8 Murist	30

3.3	Crèche.....	30
3.4	AES.....	31
3.5	Accueil familial de jour	32
3.6	Sport scolaire et communal	32
3.6.1	Sport scolaire.....	32
3.6.2	Sport facultatif.....	33
3.6.3	Sport communal	33
4.	Culture, Tourisme et Sécurité.....	35
4.1	Introduction du Conseiller communal.....	35
4.2	Police communale	36
4.2.1	Manifestations.....	36
4.2.2	Cimetières.....	37
4.2.3	Batellerie et hivernage	37
4.2.4	Chantiers et circulation	37
4.3	Défense incendie	37
4.3.1	Sinistres et interventions.....	37
4.3.2	Promotions	38
4.3.3	Formation	39
4.3.4	Effectif	40
4.3.5	Matériel et équipement	41
4.4	Tourisme.....	41
4.4.1	Hébergement.....	42
4.4.2	P'tit train touristique	42
4.5	Culture.....	43
4.5.1	Commission du théâtre de la Prillaz.....	43
4.6	Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles.....	44
4.6.1	Inventaire et restauration	45
4.6.2	Donations	45
4.6.3	Emprunt.....	45
4.6.4	Bâtiment.....	46
4.6.5	Médiation culturelle	46
4.6.6	Communication	46
4.6.7	Accueil visiteur	47
5.	Santé, Affaires sociales et Jeunesse	48
5.1	Introduction du Conseiller communal.....	48
5.2	Office des curatelles	48
5.2.1	Effectif du personnel de l'Office des curatelles.....	49
5.2.2	Comptes communaux 2018.....	49

5.2.3	Office des curatelles et autres chiffres – l’essentiel.....	50
5.2.4	Les projets	50
5.3	Aide sociale.....	51
5.3.1	Grands axes de travail du Service social du district de la Broye (SSDB).....	51
5.3.2	Service social et autres chiffres – l’essentiel.....	52
5.4	Chômage.....	53
5.5	Seniors.....	54
5.5.1	Réunions des personnes du 3ème âge.....	54
5.5.2	Activités soutenues par la Commune.....	54
5.6	Médico-social	54
5.6.1	Réseau santé social de la Broye fribourgeoise (RSSBF).....	54
5.6.2	Etablissements médico-sociaux	54
5.6.3	Aide et soins à domicile.....	55
5.6.4	Indemnités forfaitaires.....	55
5.6.5	Ambulances / SMUR.....	55
5.6.6	Appartements protégés	55
5.7	Animation Jeunesse (AJ).....	55
5.7.1	Centre de jeunes d’Estavayer (CJE)	55
5.7.1	Fréquentations	57
5.7.2	Samedi des bibliothèques	57
5.7.3	Projet Tilt	57
5.7.4	Aller vers.....	57
5.8	Fondation Cherpillod - Arcades.....	58
5.9	Intégration - Estasympa.....	59
6.	Aménagement du territoire et Constructions	65
6.1	Introduction du Conseiller communal.....	65
6.2	Urbanisme - Commissions.....	65
6.2.1	Commission d’aménagement.....	65
6.2.2	Commission du patrimoine	65
6.3	Urbanisme – Planification supérieure	66
6.3.1	Plan directeur cantonal	66
6.3.2	Plan d’affectation cantonal	66
6.4	Urbanisme – Plans d’affectations des zones.....	66
6.4.1	Arrêt du tribunal cantonal.....	66
6.4.2	Autres Plans d’aménagement locaux.....	66
6.5	Urbanisme –Plans d’aménagement de détail (PAD)	67
6.5.1	PAD Gare Casino.....	67
6.5.2	PAD Prillaz 1.....	67

6.5.3	PAD Prillaz 2.....	67
6.5.4	PAD Nova-Friburgo.....	67
6.6	Constructions	68
6.7	Mobilité	68
6.7.1	Transport public urbain	68
6.7.2	Modernisation de la ligne CFF de la Broye	69
7.	Domaine public	70
7.1	Introduction du Conseiller communal.....	70
7.2	Entretien du domaine public et service hivernal	70
7.3	Espaces verts	71
7.4	Gestion des déchets	72
8.	Bâtiments et Infrastructures	73
8.1	Introduction du Conseiller communal.....	73
8.2	Entretien.....	73
8.3	Projets en cours.....	75
8.3.1	Estavayer – Amarante	76
8.3.2	Estavayer – Filtre	76
8.3.3	Estavayer – WC Camping.....	76
8.3.4	Estavayer – Sacré-Cœur	77
8.3.5	Estavayer – Stavia-piscine	77
8.3.6	Estavayer – Concours MEP Gare-Casino	78
8.3.7	Murist – Halle de sport.....	78
8.3.8	Bussy – Auberge communale	79
8.3.9	Rueyres-les-Prés – AES	79
9.	Environnement et Energie	80
9.1	Introduction du Conseiller communal.....	80
9.2	Eau potable.....	80
9.2.1	Station de pompage et de traitement de l’eau	80
9.2.2	Ouvrages communaux sur le réseau de Murist, Franex, La Vounaise et Montborget..	81
9.2.3	Associations intercommunales (GRAC, ARRIBRU et Menthue).....	81
9.2.4	Réseau	81
9.2.5	Statistiques de consommation d’eau	82
9.2.6	Nouveau règlement sur la distribution d’eau potable	82
9.3	Evacuation et épuration des eaux.....	83
9.3.1	Evacuation des eaux.....	83
9.3.2	Epuration des eaux - ERES.....	83
9.3.3	Epuration des eaux - AIPG	83
9.4	Projets routiers.....	84

9.5	Développement durable et protection de l'environnement	84
9.5.1	Commission de l'énergie	84
9.5.2	Eclairage public.....	85
9.5.3	Chauffage à distance	85
9.5.4	Fibre optique	85
9.5.5	Stands de tirs	85
9.5.6	Revitalisation de cours d'eau	85
9.5.7	Cité de l'énergie.....	85
10.	Finances.....	86
10.1	Introduction du Conseiller communal.....	86
10.2	Comptes	87
10.3	Indicateurs financiers	89
10.4	Impôts et contentieux	91
10.5	Patrimoine financier.....	92
10.6	Informatique et téléphonie	92

1. Introduction

Conformément à l'article 95bis de la Loi sur les Communes, le Conseil communal a le plaisir de présenter au Conseil général son rapport de gestion 2019.

Il est structuré sur la base de l'organisation politique de la Commune et a été réalisé en poursuivant les buts suivants:

- Donner au lecteur un aperçu détaillé du fonctionnement de la Commune ;
- Présenter le travail réalisé au cours de l'année 2019 et les projets en cours ;
- Présenter divers chiffres-clés et statistiques.

L'année 2019 correspond à l'année de mi-législature entre l'entrée en vigueur de la fusion au 1^{er} janvier 2017 et les prochaines élections communales qui auront lieu au printemps 2021. Dans ce cadre, le Conseil communal a organisé à l'attention du Conseil général et de la presse une séance de présentation de son bilan à mi-législature en avril 2019, séance basée sur le programme de législature.

Si beaucoup d'énergie est investie afin de suivre les nombreux objectifs présents dans ce programme de législature, des réflexions ont d'ores et déjà eu lieu au niveau du fonctionnement politique de la Commune d'Estavayer pour la prochaine législature. C'est ainsi que suite à une analyse de la Commission des structures, le Conseil général a validé la composition suivante des autorités communales pour la législature 2021-2026 :

- Conseil général de 60 membres avec cercles électoraux (selon convention de fusion) ;
- Conseil communal de 9 membres sans cercle électoral avec des taux d'activité de 80% pour le Syndic, 50% pour le Vice-Syndic et 40% pour les Conseillers.

Des optimisations ont aussi lieu au fur et à mesure pour consolider de manière continue la structure des services communaux. C'est ainsi qu'un spécialiste technique a été engagé au sein du secteur des bâtiments afin notamment, de suivre plusieurs projets communaux d'envergure (nouvelle école du Sacré-Cœur, halle de gymnastique de Murist, etc.). Le travail se poursuit également au niveau de la définition et de la répartition des rôles entre les Conseillers communaux, les Chefs de service et les Chefs de secteurs. Ces trois entités constituent le Comité d'encadrement de la Commune et cette entité se réunit en séances spécifiques deux fois par année pour échanger sur le fonctionnement de la Commune.

La Commune a également poursuivi à un rythme soutenu son travail de mise à jour des règlements communaux. C'est ainsi que les règlements suivants ont été validés par le Conseil général : gestion des déchets, cimetières, accueil préscolaire, accueil extrascolaire, participation aux coûts des contrôles et soins dentaires, mise à jour du règlement scolaire. Un règlement sur le service des taxis a également été élaboré.

L'année 2019 a également été marquée par les événements suivants que le Conseil communal souhaite mettre en exergue :

- Le Parc de la Prillaz a été inauguré en mai. Ce magnifique parc urbain propose une aire de repos, de détente et d'activités pour les citoyens ;
- Le Centre de Jeunes d'Estavayer a fêté ses 10 ans avec une fête spéciale en juin ;
- Après plusieurs années de travail, le Plan d'aménagement local d'Estavayer-le-Lac a été mis à l'enquête en fin d'année ;
- Le Conseil d'Etat a pris la décision surprenante de fermer la Pisciculture d'Estavayer-le-Lac, ce qui a suscité de vives réactions auprès de la population. Le Conseil communal a également réagi en écrivant au Conseil d'Etat pour demander le maintien de cette infrastructure cantonale, tout comme les Députés qui ont demandé une Commission d'enquête parlementaire et un groupe de citoyens qui a lancé une pétition.

De leurs côtés, les deux dossiers en lien avec les rives du lac que sont la reprise de la concession du Port de Plaisance et la résiliation du DDP avec la Société Hôtel du Lac et Restaurant du Débarcadère SA n'ont pas connu d'évolution significative en 2019. Concernant le Port de Plaisance, le dossier est entre les mains de la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC) qui, suite à la publication de sa décision d'attribuer la concession à la Commune fin 2018, doit traiter les oppositions reçues. Concernant l'Hôtel du Lac, la procédure judiciaire se poursuit et un nouveau projet pourra se développer uniquement une fois l'issue de cette procédure connue.

Tous les projets en cours, ainsi que le fonctionnement usuel de la Commune ont un coût et nécessitent l'engagement de moyens financiers conséquents. La Commune a la chance de jouir d'une situation financière saine. Les comptes 2019 présentent un résultat positif, comme cela était déjà le cas les années précédentes. Mais les autorités devront veiller à cette situation financière au cours de ces prochaines années. En effet, le budget 2020 est négatif, notamment suite à la réforme fiscale des entreprises et les importants investissements passés et à venir, qui ont des effets au niveau des amortissements.

Pour terminer, le Conseil communal tient à remercier l'ensemble du personnel communal pour son engagement et l'important travail effectué en 2019. Le travail ne manque pas et les défis sont nombreux mais les services communaux savent répondre présents. Il remercie aussi tous les acteurs de la Commune qui s'engagent au sens large pour la faire vivre, que ce soit aux niveaux politique, sportif, culturel, commercial ou en œuvrant comme bénévoles dans différentes associations.



2. Administration générale

2.1 Introduction du Syndic

L'année 2019 fut à nouveau une année intense pour le Conseil communal. Nous avons siégé 46 fois en séance ordinaire et 6 fois en séance extraordinaire. Les séances extraordinaires permettent au Conseil Communal de discuter et réfléchir à des problématiques spécifiques, de préparer et commenter les comptes ou encore de préparer les budgets en dehors des réunions hebdomadaires habituellement très chargées. Nous avons eu le plaisir et l'honneur de siéger au Palais fédéral pour l'une de ces séances extraordinaires, réalisée sous la forme d'un séminaire. A cette occasion, nous avons rencontré quelques-uns de nos élus fribourgeois. Le hasard faisant bien les choses, nous avons assisté en direct à l'intervention de Madame la Conseillère nationale Valérie Piller sur le sujet du maintien de l'OFROU à Estavayer-le-Lac.

Notre législatif, lui, a siégé 6 fois, il s'est prononcé sur 17 crédits d'investissement pour un montant total de plus de CHF 5'000'000.00. Quelques changements sont intervenus au sein de ce Conseil : Elodie Calais remplace Jean-Daniel Pillonel dans le groupe Murist-Vuissens, Tom Bise prend la place de Christophe Bloechle au groupe PLR, Rémy Koch remplace Samuel Lenweiter à l'UDC et Bruno Marmy remplace Serge Thorimbert au PDC. En plus des séances du Conseil général, chaque élu siège également dans une ou plusieurs commissions.

Pour ce dernier rapport en ce qui me concerne, je remercie toutes les personnes qui s'engagent pour que notre administration remplisse au mieux les diverses tâches qui lui sont assignées de manière à satisfaire nos concitoyens. Je pense à nos collaboratrices et collaborateurs, aux Conseillers communaux et généraux, aux agents sympa, aux personnes qui organisent des manifestations pour nos aînés, nos jeunes et notre population en général.

Et plus personnellement, je tiens à remercier particulièrement le personnel de l'administration générale, mon dicastère, sur qui j'ai pu compter pendant ces années passées à la tête de notre belle Commune, ainsi que mes collègues du Conseil communal.

André Losey, Syndic

2.2 Conseil communal

2.2.1 Composition et séances du Conseil communal

La composition du Conseil communal n'a pas subi de modifications entre 2018 et 2019. Elle est la suivante :

- | | |
|-----------------------------|--|
| • André Losey, Syndic | Administration générale ; |
| • Eric Chassot, Vice-Syndic | Aménagement du territoire et Constructions ; |
| • Marlis Schwarzentrub | Enseignement, Formation et Petite enfance ; |
| • Philippe Aegerter | Finances ; |
| • Eric Rey | Santé, Affaires sociales et Jeunesse ; |
| • Dominique Aebischer | Domaine public ; |
| • Jean-Claude Votta | Bâtiments et Infrastructures ; |
| • Joseph Borcard | Environnement et Energie ; |
| • Samuel Ménétrey | Culture, Tourisme et Sécurité. |

Le Conseil communal s'est réuni à 46 reprises en séances ordinaires, chaque lundi matin. Il s'est aussi réuni à plusieurs reprises pour des séances extraordinaires pour étudier des objets spécifiques (comptes 2017, budget 2019, investissements). Il a également décidé de se réunir en séances spéciales de discussions, une fois tous les deux mois environ, afin d'approfondir en détail certains projets ou

mener des discussions de fond qui prennent trop de temps pour être débattues en séances ordinaires. Enfin, le Conseil communal a décidé d'organiser une fois par année un séminaire extra-muros pour faire un bilan sur son organisation interne et sur le fonctionnement de la Commune au sens large.

Le Conseil communal souhaite qu'Estavayer soit une Commune politiquement forte qui assume son rôle de Chef-lieu régional et de quatrième Commune du Canton, en nombre d'habitants. A cet effet, les séances spécifiques suivantes ont eu lieu en 2019 :

- Une rencontre avec les Députés de la Commune ;
- Une rencontre avec les Députés broyards, le Préfet et la Conseillère nationale broyarde ;
- Une rencontre avec le Préfet ;
- Deux rencontres avec la Municipalité de Payerne pour renforcer les liens entre nos deux pôles régionaux.

2.2.1 Commissions administratives et techniques

Le Conseil communal a partagé les dicastères en deux commissions, soit la Commission technique qui siège le jeudi matin et la Commission administrative qui siège le jeudi après-midi. La Commission administrative (CA) est présidée par le Syndic. Les dicastères gérés par la CA sont les suivants : Administration générale, Finances, Enseignement, Formation et Petite enfance, Santé, Affaires sociales et Jeunesse, Culture, Tourisme et Sécurité.

La Commission technique (CT) est présidée par le Vice-Syndic. Le Syndic participe à la CT. Les dicastères gérés par la CT sont les suivants : Aménagement du territoire et Constructions, Domaine public, Environnement et Energie, Bâtiments et Infrastructures.

Le rôle de ces commissions est de traiter diverses affaires courantes des dicastères, d'étudier en détail certains projets et de les préparer, pour certains, pour leur passage en séance du Conseil communal. Lorsque cela est nécessaire, certains employés communaux spécialistes du domaine traité peuvent être appelés à participer à ces séances. Les décisions prises par ces commissions sont validées le lundi par le Conseil communal qui débat, lors de ses séances, des sujets stratégiques pour la Commune et/ou des points qui n'ont pas trouvé de majorité claire en séance de commission ou encore des problématiques liées à la gestion du personnel communal.

Des tiers (sociétés locales, organisateurs de manifestations, bureaux mandatés, sociétés, etc.) peuvent être reçus en séance lorsque cela est nécessaire.

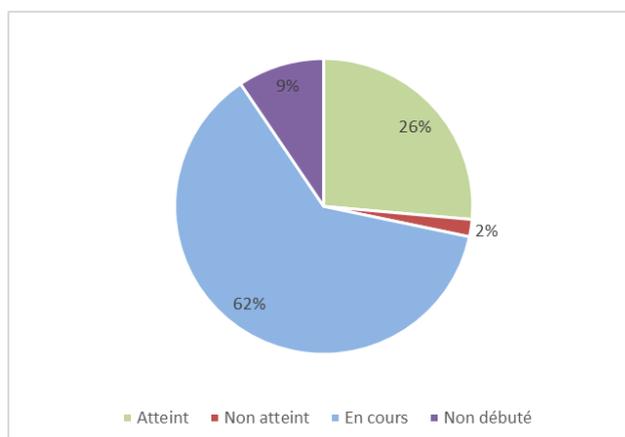
2.2.2 Programme de législation

Le Conseil communal a élaboré en 2017 un programme de législation qui doit lui servir de guide pour ces prochaines années, en appréhendant les projets dans leur globalité et en favorisant ainsi leur cohérence, en assurant une nécessaire transparence et, surtout, en facilitant la conduite des affaires publiques. Ce programme de législation dévoile l'ambition de la Commune d'Estavayer qui est la suivante :

La Commune d'Estavayer a pour ambition d'être une **Commune politiquement forte** (région, Canton), **attractive pour sa population** (cadre de vie, habitat, transports, vie locale) et **dynamique en termes économiques** (commerces, tourisme, nouvelles activités). Elle fédère ville et villages autour d'une stratégie de développement équilibrée ("un rôle pour chacun") et d'une identité commune. Son administration offre des **prestations et infrastructures efficaces** (haut degré de satisfaction) et **travaille de manière efficiente** en tirant le meilleur parti des ressources dont elle dispose (productivité), ce qui lui permet de maintenir dans la durée une **situation financière saine et attractive**.

Cette ambition se décline en 51 projets stratégiques et 3 projets transversaux.

Afin de suivre au mieux son programme de législature, le Conseil communal passe en revue chaque semaine, en séance ordinaire, les projets stratégiques d'un dicastère pour en connaître l'état d'avancement. Une séance de bilan de mi-législature à l'attention du Conseil général et de la presse a été organisée au Musée Clin d'Ailes à Morens le 19 mars 2019. A mi-législature, le degré de réalisation des 51 projets stratégiques était le suivant :



Beaucoup de projets ont été initiés et sont dans la bonne direction. Tout ne sera pas terminé à la fin de la législature mais le programme de législature prévoyait que 23 objectifs étaient à mener sur 2 ou 3 législatures. Le Conseil communal est motivé et s'engage à aller de l'avant pour le bien de la Commune et de ses citoyens en travaillant à la réalisation d'un maximum de ces projets.

2.2.3 Représentation et délégations

Chaque Conseiller communal, de par sa fonction, est amené à siéger au sein de diverses commissions internes ou externes, de comités d'associations régionales ou encore de conseils d'administration. Le détail de ces délégations officielles peut être consulté sur le site internet.

Le Conseil communal est aussi invité chaque semaine à participer à diverses assemblées, événements ou manifestations. Il s'efforce de répondre favorablement à un maximum de sollicitations, dans la mesure de ses disponibilités, pour être présent au niveau local et régional.

2.3 Conseil général

2.3.1 Composition

La convention de fusion entre les Communes de Bussy, Estavayer-le-Lac, Morens, Murist, Rueyres-les-Prés, Vernay et Vuissens précise à son article 9 que, pour les législatures 2017-2021 et 2021-2026, le Conseil général est formé de 60 membres et que chaque ancienne Commune forme un cercle électoral avec la répartition suivante :

- Cercle électoral de Bussy : 4 membres ;
- Cercle électoral d'Estavayer-le-Lac : 33 membres ;
- Cercle électoral de Morens : 3 membres ;
- Cercle électoral de Murist : 5 membres ;
- Cercle électoral de Rueyres-les-Prés : 4 membres ;
- Cercle électoral de Vernay : 8 membres ;
- Cercle électoral de Vuissens : 3 membres.

La composition du Conseil général au 31 décembre 2019 est la suivante :

- **Groupe BMR** : Berset Jean-Marc, Chassot Dominique, Frey Jean-Claude, Joye Pierre-Alain, Joye Stéphanie, Liniger Fabien, Marmy Christophe, Pillonel Fabrice, Raetzo Tina, Singy François, Villadoniga Marie-Thérèse ;
- **Groupe PDC** : Bondallaz Jean-Michel, Bulliard Anne-Marie, Catano Julio, Catillaz Axel, Catillaz Dominic, Hasler-Catillaz Sylvie, Julmy François, Loetscher Christian, Scheibli Beat, Thorimbert Serge ;
- **Groupe PLR** : Arm Mathieu, Bezzola Marco, Bise Tom, Castaldi Conrad, Duc Matthieu, Lambert Marianne, Rey Jocelyn, Schmutz Nicolas ;
- **Groupe Vernay** : Barras Françoise, Baudois-Plancherel Ariane, Bonferroni Carlo, Burri Jean-Pierre, Gorret Jollan, Lenweiter-Morand Elisabeth, Roulin Thierry, Tardy Jean-Michel ;
- **Groupe Murist-Vuissens** : Bugnon Cédric, Calais Elodie, Duruz Francis, Emery Eric, Favre Julien, Gassmann Cyrille, Ménétrety Pierre, Vorlet Emilia ;
- **Groupe PS** : Blanc Yves, Bourqui Julie, Bourqui Maurice, Chatton Mathilde, Duc Christine, Rodriguez Rose-Marie ;
- **Groupe indépendant** : Carrard Georges, Giacomotti Nicolas, Pillonel Steve, Pittet Jean-Marie, Rey Alexandre ;
- **Groupe UDC** : Dreier Sonia, Koch Rémy, Lambert Romain, Sambou Claude.

2.3.2 Mutations en 2019

Les quatre mutations suivantes sont intervenues au sein du Conseil général en 2019 :

- Mathilde Chatton a remplacé Katja Nucifora en date du 01.01.2019 (Groupe PS)
- Elodie Calais a remplacé Jean-Daniel Pillonel en date du 15.04.2019 (Groupe Murist-Vuissens)
- Tom Bise a remplacé Christophe Bloechle en date du 23.09.2019 (Groupe PLR)
- Rémy Koch a remplacé Samuel Lenweiter en date du 09.12.2019 (Groupe UDC)

2.3.3 Décisions prises

Le Conseil général a tenu six séances durant lesquelles il a traité les points suivants :

Séance du 27 février 2019 à la Grenette / 52 Conseillers généraux présents

Présidence : Christine Duc

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2018 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu Mme Rose-Marie Rodriguez, scrutatrice pour la période administrative à l'unanimité.
4. Accepté la modification de l'éclairage intérieur des salles de gymnastique de l'Amarante pour un montant de CHF 127'000.00 TTC à l'unanimité.
5. Accepté la demande d'un crédit d'investissement de CHF 482'200.00 TTC pour l'assainissement du bassin de natation et des plages de la piscine du Stavia à l'unanimité.
6. Adopté le Règlement de la Commune d'Estavayer sur le service de taxis par 51 oui, 1 non et 0 abstention.
7. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 83'000.00 TTC pour le remplacement de 6 horodateurs à l'unanimité.
8. Octroyé un crédit de CHF 129'000.00 TTC pour les études liées à la mise à l'enquête du Plan d'Aménagement de Détail (PAD) de la Sicel à l'unanimité.
9. Accepté la demande d'octroi d'un crédit de CHF 101'800.00 TTC pour la rénovation de la place de jeux et du petit terrain de football de Vuissens à l'unanimité.

10. Approuvé les nouveaux statuts de l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable des communes vaudoises et fribourgeoises de la région des tunnels d'Arrissoules et des Bruyères (ARRIBRU) à l'unanimité.
11. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 130'000.00 TTC pour l'assainissement de la ciblerie et de la butte de tir de l'ancien stand de tir de Vuissens à l'unanimité.
12. Divers.

Séance du 2 avril 2019 à la Grenette / 56 Conseillers généraux présents

Présidence : Christine Duc

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 27 février 2019 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M. Pierre-Alain Joye du Groupe BMR à la présidence du Conseil général pour les 12 mois à venir par 55 voix.
4. Elu M. Axel Catillaz du Groupe PDC à la vice-présidence du Conseil général pour les 12 mois à venir par 55 voix.
5. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 68'100.00 TTC pour l'aménagement d'un accueil extrascolaire dans le bâtiment scolaire de Rueyres-les-Prés, Ecole des Quatre Vents à l'unanimité.
6. Octroyé un crédit d'étude de CHF 73'000.00 TTC pour les plans d'aménagements locaux de Morens et de Rueyres-les-Prés à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit d'étude complémentaire de CHF 76'000.00 TTC pour la mise en place d'aménagements sur la route cantonale traversant les villages de La Vounaise et de Murist à l'unanimité.
8. Divers.

Séance du 27 mai 2019 à la Grenette / 53 Conseillers généraux présents

Présidence : Pierre-Alain Joye

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 2 avril 2019 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M. Cédric Bugnon (Groupe Murist-Vuissens), membre à la Commission des subsides pour la période administrative à l'unanimité.
4. Approuvé les comptes et le rapport de gestion 2018 à l'unanimité.
5. Désigné Multifiduciaire Fribourg SA comme organe de révision de la Commune d'Estavayer pour les années 2019 et 2020 par 52 oui et 1 abstention.
6. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 60'500.00 TTC pour la création de deux passages pour piétons au Chemin des Autrichiens et à la Route de la Chapelle par 52 oui et 1 abstention.
7. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 1'809'000.00 TTC en vue de l'assainissement des luminaires qui ne sont pas encore équipés d'une technologie LED sur l'ensemble du territoire communal par 45 oui, 3 non et 5 abstentions.
8. Octroyé une délégation de compétence pour la mise à disposition d'un terrain d'environ 7'270 m², sur la parcelle RF 2534, en zone d'activité « Plein Sud », sous forme d'un droit distinct et permanent (DDP) d'une durée de 50 ans, au prix annuel de CHF 7.20/m² à l'unanimité.
9. Octroyé un crédit d'étude de CHF 185'000.00 pour la réalisation de l'avant-projet et du projet de développement d'une attraction culturelle et touristique par 50 oui et 3 abstentions.
10. Adopté le Règlement de la Commune d'Estavayer relatif à la gestion des déchets par 43 oui, 4 non et 6 abstentions.
11. Divers.

**Séance du 18 septembre 2019 cantine devant Auberge communale de Bussy /
55 Conseillers généraux présents / Présidence : Pierre-Alain Joye**

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 27 mai 2019 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Refusé le postulat déposé par M. Steve Pillonel, Conseiller général, en vue de stopper la minéralisation des surfaces et favoriser le végétal en milieu urbain par 7 oui, 43 non et 5 abstentions ainsi que ce dernier modifié par la proposition de Mme Elodie Calais en vue de stopper la minéralisation des surfaces et favoriser le végétal sur le territoire communal par 9 oui, 43 non et 3 abstentions.
4. Adopté le Règlement communal concernant l'accueil préscolaire par 52 oui, 0 non et 3 abstentions.
5. Adopté le Règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES) par 54 oui, 0 non et 1 abstention.
6. Adopté le Règlement de la Commune d'Estavayer relatif à la participation communale aux coûts des contrôles et soins dentaires scolaires par 27 oui, 27 non et 1 abstention, la voix du Président départageant en cas d'égalité des votes.
7. Adopté le Règlement de la Commune d'Estavayer sur les cimetières à l'unanimité.
8. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 202'000.00 TTC pour la prolongation d'un trottoir le long de la Route de la Chavane à Rueyres-les-Prés à l'unanimité.
9. Octroyé un crédit d'étude de CHF 70'000.00 TTC pour une étude relative à la sécurité des différents utilisateurs des routes communales par 51 oui, 2 non et 2 abstentions.
10. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 191'000.00 TTC pour le remplacement de l'éclairage public et d'une conduite d'eau potable au Chemin de Travers à Forel à l'unanimité.
11. Octroyé un crédit-cadre d'investissement de CHF 500'000.00 TTC pour des études et des travaux de renforcement des falaises et des murs d'enceinte propriétés de la Commune à l'unanimité.
12. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 156'700.00 TTC pour l'assainissement d'une partie des réseaux d'eau potable et d'évacuation des eaux usées au Chemin du Bel-Air à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.
13. Divers.

**Séance du 19 novembre 2019 à la Grenette / 51 Conseillers généraux présents
Présidence : Pierre-Alain Joye**

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2019 à l'unanimité.
2. Pris acte de la communication du Conseil communal.
3. Elu M. Tom Bise, membre à la Commission financière pour la période administrative, à l'unanimité.
4. Elu M. Tom Bise, membre à la Commission des subsides pour la période administrative, à l'unanimité.
5. Approuvé la structure des autorités communales pour la législature 2021-2026 par 43 oui et 8 non.
6. Approuvé l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 784'000.00 TTC pour l'aménagement d'un bassin de rétention et le remplacement de canalisations d'eaux claires et d'eaux usées à Murist par 49 oui et 2 abstentions.
7. Donné décharge au Conseil communal sur les commentaires transmis dans le cadre des investissements bouclés au 31 décembre 2018 à l'unanimité.
8. Divers.

**Séance du 19 décembre 2019 à la Prillaz / 58 Conseillers généraux présents
Présidence : Pierre-Alain Joye**

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2019 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Elu M. Romain Lambert, membre à la Commission financière pour la période administrative, à l'unanimité.
4. Approuvé le budget 2020 avec deux amendements à l'unanimité.

5. Approuvé les avenants au Règlement scolaire de la Commune d'Estavayer à l'unanimité.
6. Décidé le renvoi de la demande d'un crédit d'investissement de CHF 113'000.00 TTC pour la mise en place d'un concept de vaisselle réutilisable pour les manifestations par 37 oui et 21 non.
7. Divers.

2.4 Commissions

De nombreuses commissions fonctionnent tout au long de l'année. Certaines sont internes au Conseil communal, d'autres mixtes, composées de Conseillers communaux et de Conseillers généraux et d'autres encore sont composées de tiers. Il existe des commissions permanentes élues pour toute la durée de la législature et d'autres chargées d'étudier et de rendre un rapport sur un objet précis. Le Conseil communal remercie tous les membres des commissions pour leur engagement. La liste des commissions actives en 2019 au sein de la Commune est présentée ci-dessous :

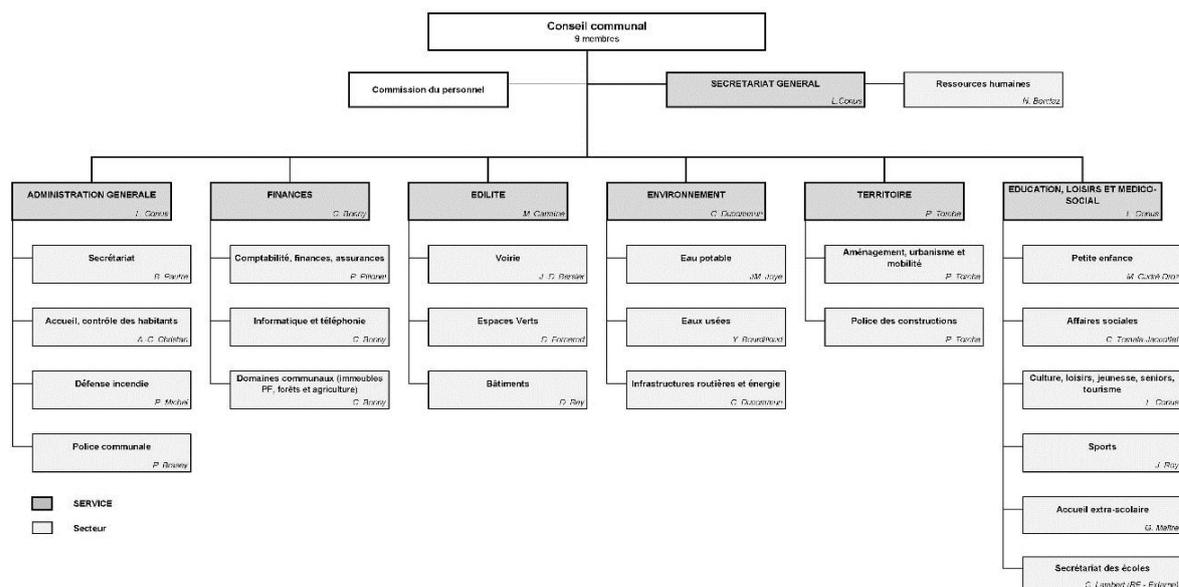
- Bureau du Conseil général ;
- Commission financière ;
- Commission d'aménagement du territoire ;
- Commission de l'énergie ;
- Commission des subsides aux sociétés locales ;
- Commission des naturalisations ;
- Commission de l'aérodrome ;
- Commission du patrimoine ;
- Commission de l'Administration communale (rénovation et extension) ;
- Commission réfection Plage communale ;
- Commission zone sportive ;
- Commission sur la gestion des déchets (règlement) ;
- Commission de bâtisse du Sacré-Cœur ;
- Commission pour le nouveau règlement sur l'eau potable ;
- Commission des Bourgeois ;
- Commission Estasympa ;
- Commission du Théâtre de la Prillaz ;
- Conseil des parents ;
- Commission interne de circulation et de parcage ;
- Commission concession Port de Plaisance ;
- Commission des structures ;
- Commission du règlement du personnel ;
- Commission culture et tourisme ;
- Commission du personnel.

2.5 Ressources humaines

La Commune d'Estavayer est composée de 6 services et de 23 secteurs. Cela représente plus de 165 salariés, dont 12 apprentis et stagiaires.

2.5.1 Organigramme structurel, effectif et statistiques

L'organigramme structurel de la Commune d'Estavayer au 31 décembre 2019 est le suivant :



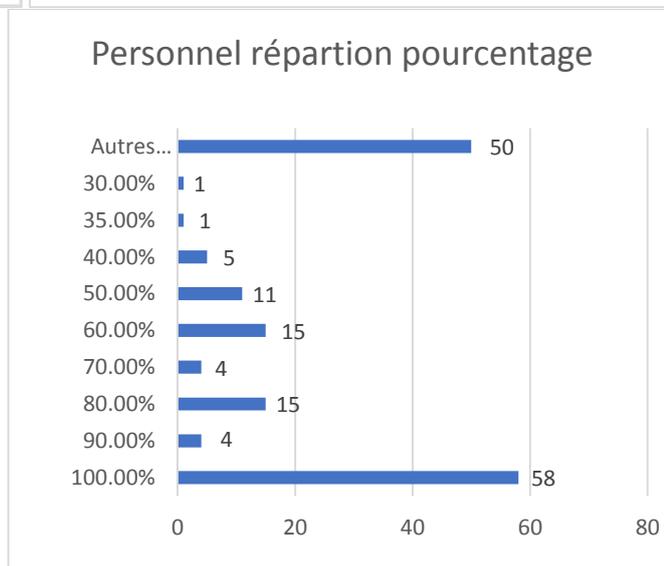
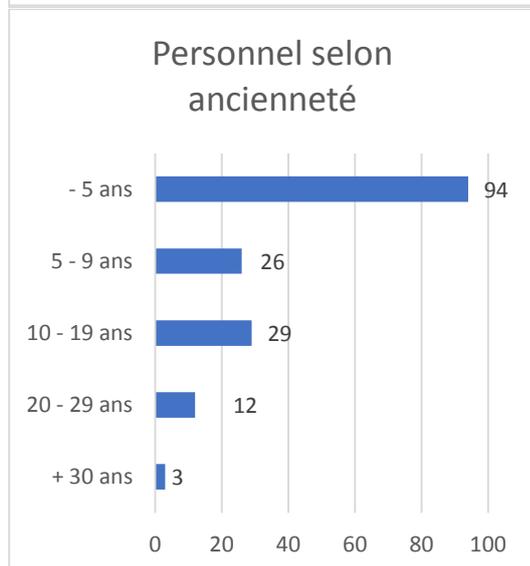
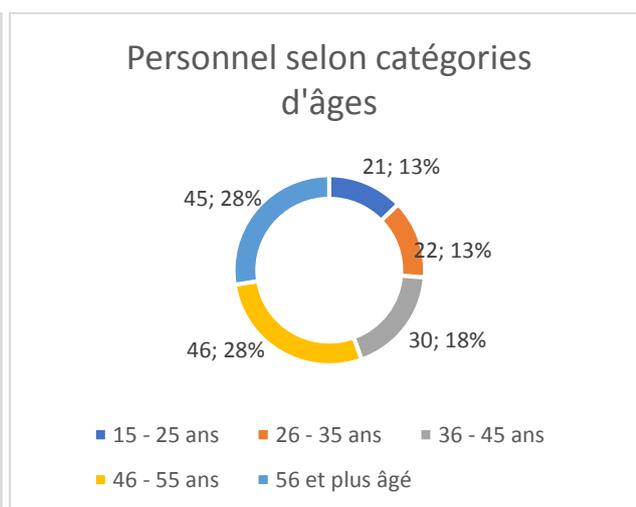
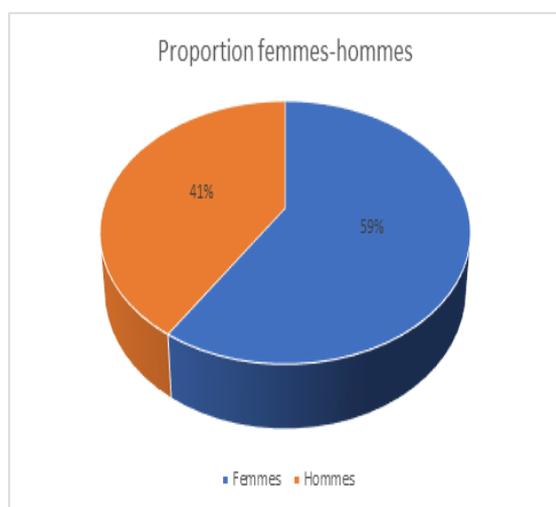
Le tableau sur la page suivante présente l'effectif de la Commune au 31 décembre 2019 par service et par secteur.

Nombre de personnes et équivalents plein temps par secteur

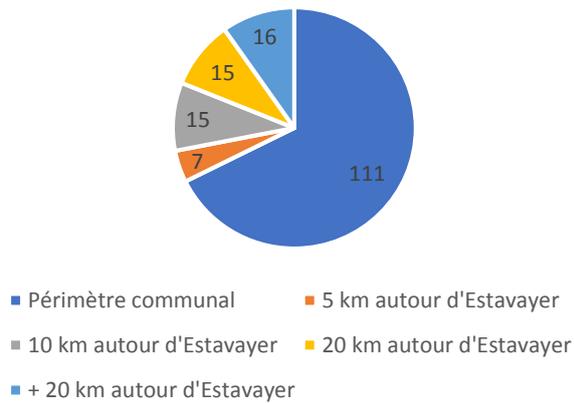
Secteurs	Nombre	Nombre par secteur	EPT	EPT par secteur	Apprentis/stagiaires
<i>Administration générale</i>	<i>17</i>		<i>14.1</i>		<i>1</i>
Secrétariat		4		3	
Réception		3		3	
Défense incendie		3		2.1	
Police communale		5		4.6	
Ressources humaines		2		1.4	
<i>Finances</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>5.8</i>	<i>5.8</i>	
<i>Edilité</i>	<i>33</i>	<i>3</i>	<i>25</i>	<i>2.2</i>	<i>2</i>
Voirie,		10		9.2	
Espaces verts		8		7.3	
Bâtiments		12		6.3	
<i>Environnement</i>	<i>14</i>	<i>5</i>	<i>12.3</i>	<i>2.7</i>	<i>0</i>
Eau potable		4		4	
Eaux usées		5		4.6	
Energies				1	
<i>Territoire</i>	<i>7</i>		<i>4.4</i>		<i>1</i>
Aménagement et urbanisme		3		1.8	
Constructions		4		2.6	
<i>Education, Loisirs et médico-social</i>	<i>49</i>		<i>27.25</i>		
Petite enfance		14		8.7	5
Affaires sociales		11		8.7	

Culture, loisirs, jeunesse, etc.		8		2.9	1
Sports		4		2.3	
Accueil extra-scolaire		9		3.6	2
Ecoles		3		1.05	
Autres (hors organigramme : pool, auxiliaires, train)	24	24			
Total	152	152	88.85	88.85	12

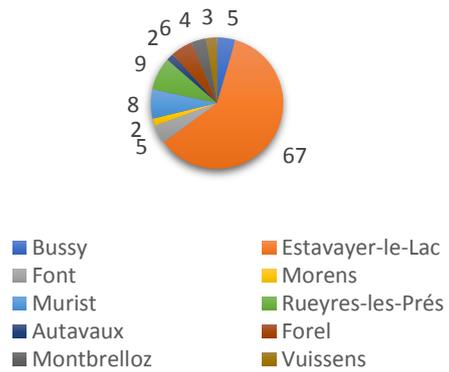
Les illustrations ci-dessous informent sur la composition du personnel communal :



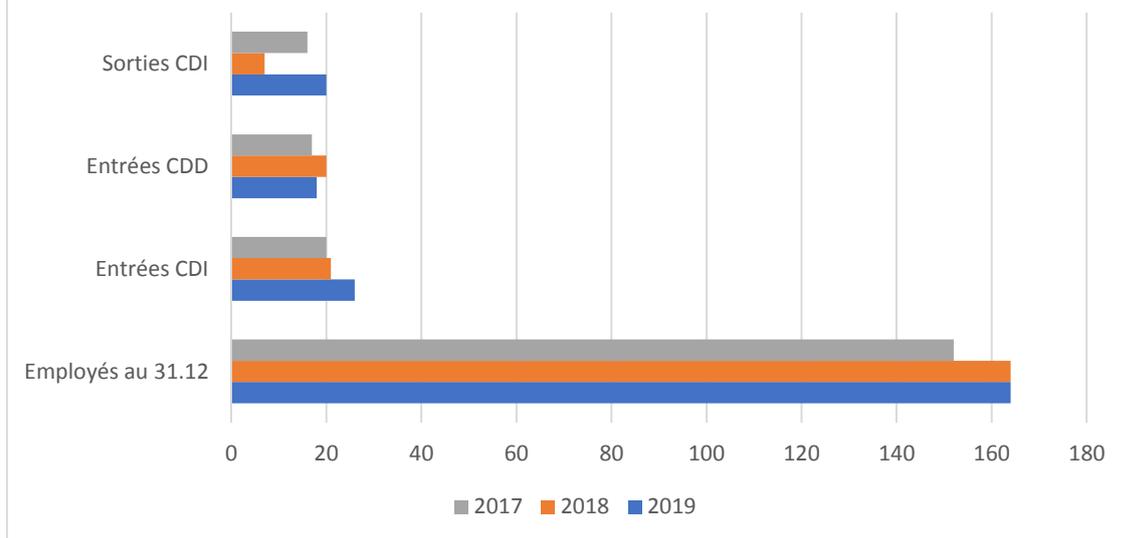
Personnel selon lieu d'habitation



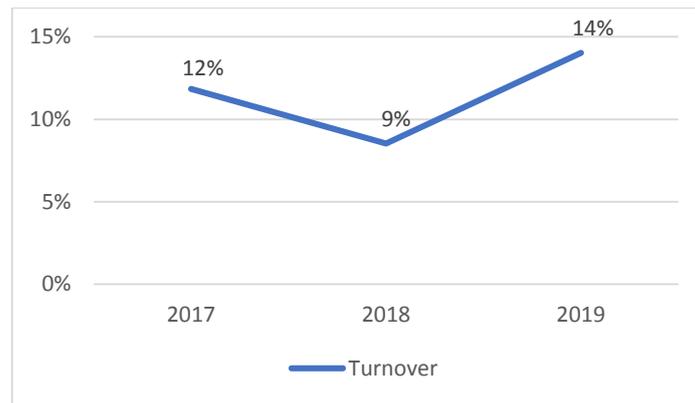
Employés Périmètre communal



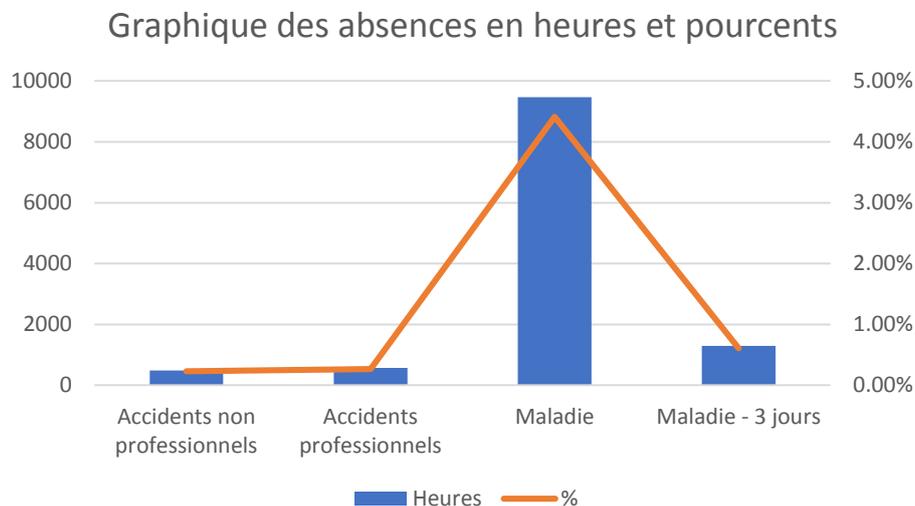
Comparatifs Entrées et Sorties des employés selon les types de contrat depuis 2017



Les chiffres des entrées et sorties des contrats de durée indéterminée permettent d'établir le taux de turnover en % sur l'année. Un taux de turnover supérieur à 15% est considéré comme élevé, un taux inférieur à 5% est considéré comme bas. Pour mieux comprendre ce qui l'influence, il faut, en plus du taux de départs, également prendre en considération que la création de nouveaux postes augmente ce taux.



Sur l'année 2019 le nombre total d'heures effectuées est de 214'639.95 et le nombre d'heures d'absence représente environ 5.5% de ce total. Voici les principaux types d'absences représentés selon le nombre d'heures concernées et leur pourcentage.



La Commune d'Estavayer est une Commune formatrice puisqu'elle forme 12 apprentis et stagiaires. En tant qu'employeur, la Commune favorise également la formation continue puisque, chaque année, un montant de CHF 800.00 par équivalent plein temps est mis au budget pour la mise à jour des connaissances des collaborateurs ou l'acquisition de nouvelles compétences. Pour les formations plus conséquentes, des conventions sont établies entre le Conseil communal et le collaborateur concerné.

Le Conseil communal profite de ce rapport de gestion pour remercier les personnes qui fêtent un jubilé, pour leur fidélité et leur engagement envers la Commune.

2.5.2 Gestion du personnel et projets spécifiques

Un des projets qui a occupé le Secteur des ressources humaines en 2019 a consisté en l'élaboration du futur règlement du personnel qui est actuellement en consultation auprès de la Commission du personnel et d'une Commission du Conseil général.

Le Secteur des ressources humaines a fait vivre les valeurs précédemment acceptées en les introduisant dans différentes présentations et en les intégrant aux évaluations annuelles. Une gourde rappelant elle aussi ces valeurs a été remise à tous les employés lors du souper de fin d'année. Pour rappel, nos 4 valeurs sont les suivantes :

L'ENGAGEMENT OPTIMISTE définit l'attitude de la personne qui accomplit son travail avec enthousiasme en faisant preuve de créativité et d'initiative.

Le RESPECT est la manière de se comporter avec bienveillance envers soi et les autres.

La RESPONSABILITE EXEMPLAIRE est le devoir de répondre de ses actes et d'en assumer les conséquences, tout en étant pour les autres un modèle à suivre.

L'ESPRIT D'EQUIPE traduit la capacité à participer à l'atteinte d'un objectif commun et à privilégier la réussite du groupe.

Au niveau de la communication interne, point d'importance souligné dans le rapport de gestion 2018, le personnel s'est retrouvé à deux occasions à la salle de la Prillaz pour recevoir des informations générales sur la Commune, une fois lors de l'assemblée annuelle de la Commission du personnel et une fois sur convocation du Conseil communal. Ces séances sont l'occasion de transmettre différentes informations au personnel communal. Voici une liste non exhaustive des sujets présentés en 2019 :

- Présentation de différents services communaux ;
- Présentation du projet EAC (emploi auxiliaire communal) par l'Office des Curatelles et le Service social ;
- Etat des lieux du concept STPS (sécurité au travail et prévention de la santé). Présentation du concept de personne de confiance par la Clinique du Travail et du concept STPS par le SPAA (Service de prévention des accidents dans l'agriculture), partenaire communal de la démarche.

Le Secteur des ressources humaines a aussi créé et mis à disposition de tous les collaborateurs une présentation en image de tout le personnel par services / secteurs sous forme d'un trombinoscope.

2.5.1 Concept STPS

Le concept STPS répond aux devoirs de l'employeur de mettre en place une politique de protection de la santé et de la sécurité au travail.

Pour la partie santé, un mandat pour une personne de confiance a été signé avec la Clinique du Travail SA au premier trimestre 2019. Ce soutien permet d'aider et d'orienter le personnel se trouvant en situation problématique au travail, par téléphone et sur rendez-vous, avec différentes compétences d'aides (soutien psychologique, case management, conseil juridique, etc.). Ce service a été activé quelques fois durant l'année avec de bons résultats ainsi que de bons retours. Au niveau santé, le SPAA est aussi intervenu dans le cadre de l'ergonomie au poste de travail. Après une séance théorique et quelques exercices de détente, la spécialiste mandatée a effectué une visite de tous les services administratifs concernés pour un « inventaire » de l'existant. Elle a apporté ses conseils et défini, avec les personnes concernées, les modifications à mettre en place.

Concernant la partie sécurité, une convention a été signée avec le Service de Prévention des Accidents dans l'Agriculture (SPAA) qui a étendu son champ d'activité aux communes. L'intérêt de ce partenariat se situe à plusieurs niveaux. D'une part, il nous permet de nous mettre à jour et coordonner les différentes mesures déjà prises mais aussi de respecter le cadre légal. D'autre part, il permet d'évaluer et d'établir les dangers rencontrés dans les différents domaines de travail de la Commune, de définir les mesures de protection à mettre en place ou à améliorer, ainsi que de proposer des formations sur le terrain en lien avec les dangers observés. De plus, il offre la possibilité d'avoir une vision d'ensemble des collaborateurs, au niveau des formations suivies, de définir des objectifs annuels à atteindre et d'avoir un suivi des formations effectuées.

2.6 Commission du personnel

La Commission du personnel est composée de (état au 31 décembre 2019) :

- Anne-Katia Nardo, Présidente de la Commission ;
- Marie-Claude Moret, Secrétaire ;
- Denis Corminboeuf, Membre ;
- Cátia Gomes, Membre ;
- Thierry Stabrowski, Membre.

En 2019, la Commission a organisé les actions/animations suivantes :

- L'assemblée du personnel le 27 mars 2019 à la Salle de la Prillaz ;
- Une soirée des familles « Pétanque » le 28 juin 2019 à Forel ;
- Un souper du personnel le 6 décembre 2019 à la Salle de la Prillaz.

Les rôles de la Commission sont les suivants :

- Défendre les intérêts des collaborateurs ;
- Traiter et être à l'écoute des problèmes de fonctionnement internes ;
- Examiner les problématiques liées aux conditions de travail du personnel ;
- Etre une Commission consultative en lien avec divers projets concernant les employés ;
- Organiser des événements permettant ainsi de créer une bonne entente et cohésion entre les différents services.

2.7 Archives et plan de classement

Depuis 2017, la Commune s'est dotée d'un plan de classement autant pour le classement physique que le classement informatique, ainsi qu'un calendrier de conservation. Ces supports sont indispensables pour structurer l'archivage des documents communaux. La durée de vie des documents diffère selon leur contenu et importance et de ce fait, ces outils nous aident à traiter ces archives avec minutie.

Durant l'année 2019, les archives des sept anciennes communes ont été épurées par notre archiviste indépendante mandatée. Celle-ci a également commencé à inventorier ces documents afin d'avoir un inventaire précis sur les archives définitives. C'est un travail de longue haleine qui consiste dans un premier temps à éliminer, de façon sécurisée, tout ce qui n'est pas nécessaire d'être archivé et ensuite d'inventorier et conditionner les documents en vue de la conservation définitive. Ce travail va s'étendre encore durant l'année 2020.

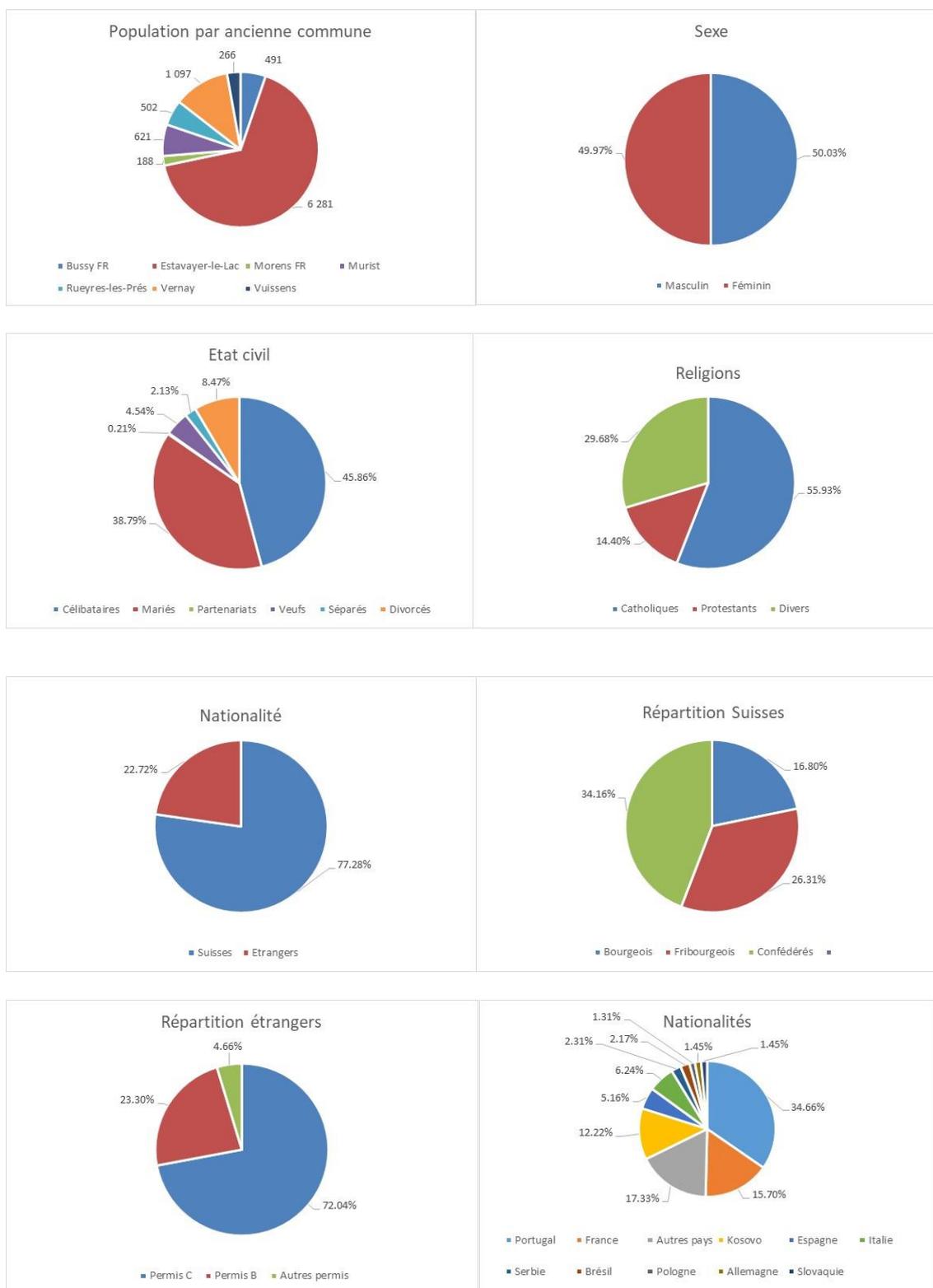
Certaines archives des anciennes communes ont été déplacées dans un local des abris de PC de Morens. D'autres sont toujours entreposées dans les anciens locaux, en attente d'un local adapté qui pourra réunir l'ensemble des archives.

2.8 Contrôle des habitants

2.8.1 Renseignements sur les habitants

La population légale de la Commune d'Estavayer au 31 décembre 2019 est de 9'725 habitants pour 5'985 électeurs, alors que le nombre de la population en séjour est de 74 personnes.

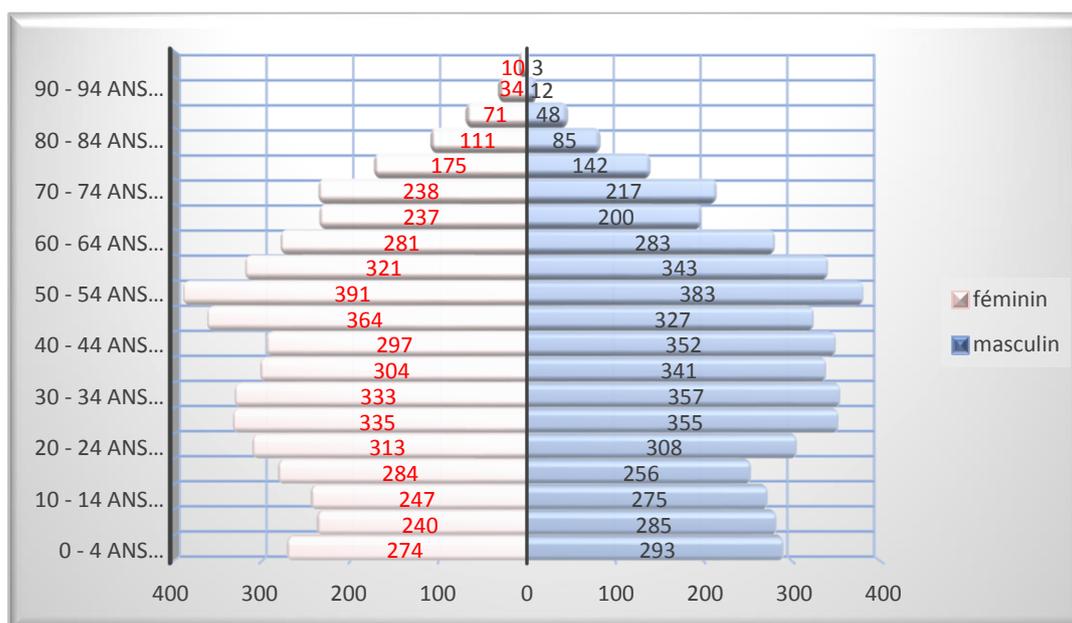
Les graphiques ci-dessous donnent diverses informations sur la répartition de la population.



2.8.2 Pyramide des âges

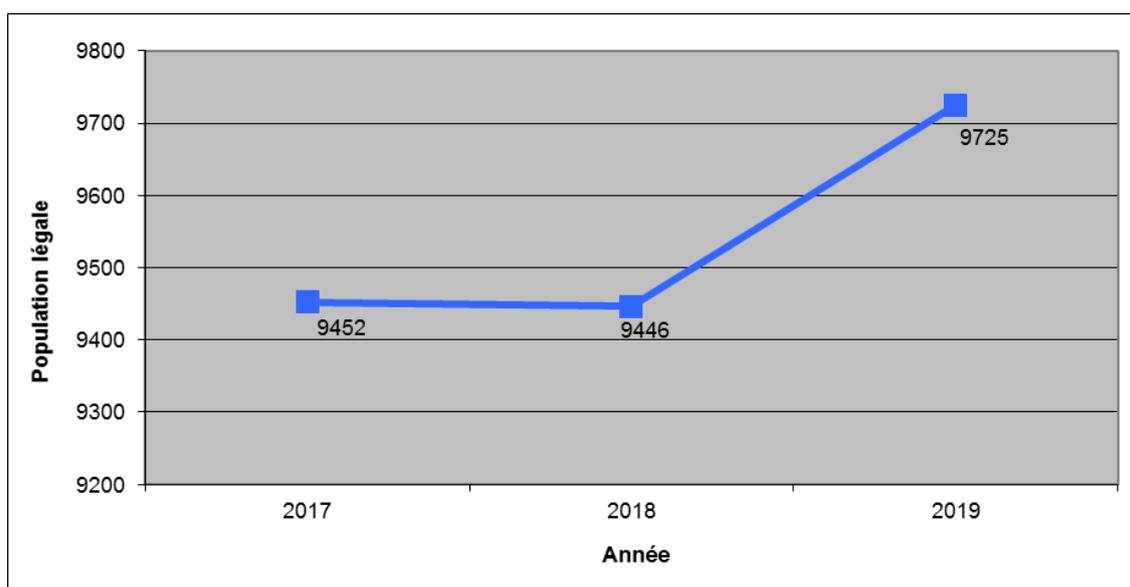
Au 31 décembre 2019, le doyen d'âge de la Commune d'Estavayer est né le 30 avril 1923 et la doyenne le 19 février 1921.

L'année 2019 a été marquée par 62 naissances pour 66 décès.



2.8.3 Evolution

	2017	2018	2019
Bussy FR	489	491	487
Estavayer-le-Lac	6 288	6 281	6 486
Morens FR	188	188	193
Murist	622	621	670
Rueyres-les-Prés	499	502	512
Vernay	1 104	1 097	1 109
Vuissens	262	266	268
Total	9 452	9 446	9 725



2.8.4 Naturalisations

L'octroi du droit de cité communal, pour les étrangers de première et de deuxième génération, est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission des naturalisations.

La Commission communale des naturalisations a été nommée par le Conseil général. Elle est composée de 5 membres du Conseil général et 3 membres externes.

En 2019, la Commission des naturalisations s'est réunie à 7 reprises pour l'examen de 20 demandes de naturalisation. Après auditions, la Commission a proposé la suspension d'un dossier et le refus de 2 dossiers pour lesquels les requérants ne répondaient pas à tous les critères d'intégration, en particulier en ce qui concerne les connaissances de la langue française et/ou les connaissances générales du pays et des institutions politiques.

Suite aux auditions des candidat(e)s, le Conseil communal a décidé, hormis pour 1 dossier, de suivre les préavis de la Commission des naturalisations et a octroyé le droit de cité à 40 personnes, dont 18 mineurs.

Etat de la situation en 2019 :

Année	Nombre de séances	Nombre de dossiers traités	Nombre de dossiers en naturalisation facilitée	Nombre de dossiers en naturalisation ordinaire
2019	7	20	6	14

A ce jour, il y a 12 dossiers en attente de traitement.

2.9 Promotion économique

La Commune souhaite posséder un tissu économique fort avec des emplois de qualité. A cette effet, elle souhaite proposer aux entreprises des conditions-cadres favorables. Suite à l'assainissement de la zone industrielle Plein Sud en 2018, une plaquette et un film promotionnels ont été réalisés en 2019 pour la promotion de cette zone. Une première entreprise va s'y implanter avec la signature d'un DDP pour la construction d'un garage agricole et plusieurs contacts sont en cours qui devraient se finaliser en début 2020. Plusieurs entreprises se sont aussi montrées intéressées à une implantation dans la zone Le Piolet en réservant des terrains et des signatures de DDP devraient intervenir en 2020.

Le Conseil communal a organisé sa désormais traditionnelle rencontre annuelle avec les entreprises de la Commune le mercredi 2 octobre 2019 avec la présence d'orateurs de choix en les personnes de Christine Bulliard-Marbach, Conseillère nationale et de Nicolas Kilchoer, Préfet.

Le Conseil communal a également été actif sur les dossiers suivants en lien avec l'économie :

- Il a réagi rapidement aux rumeurs de délocalisation des bureaux de l'OFROU d'Estavayer-le-Lac vers Yverdon-les-Bains en faisant du lobbying auprès des autorités cantonales et fédérales pour le maintien de ce centre et de ses emplois dans notre Commune ;
- Il a mandaté un professeur de la Haute école de gestion de Neuchâtel, directeur de l'Institut d'observation des centres-villes pour mener en fin d'année deux ateliers participatifs, avec les commerçants pour, d'une part, faire un état de situation puis, d'autre part, trouver des solutions pour redynamiser le centre-ville d'Estavayer-le-Lac. Le rapport de ce professeur sera livré au Conseil communal au printemps 2020 ;
- Il a décidé de soutenir le Comptoir broyard en y apportant un soutien administratif au travers de son Secrétaire général qui a intégré le Comité directeur de cette manifestation bisannuelle qui constitue une plateforme importante d'échanges et de rencontres pour le tissu économique broyard ;

- Il a été actif dans le cadre du grand projet de gare marchandise des CFF Prodes pour que ce projet puisse voir le jour dans la Zone intercommunale Rose de la Broye à l'horizon 2035.

2.10 Communication

Un autre objectif de législature du Conseil communal est de renforcer et améliorer la communication de la Commune. Pour ce faire, les canaux suivants sont privilégiés :

- **Journal d'Estavayer** : ce journal communal est édité 4 fois par année, à la fin de chaque trimestre. Il se veut être un journal de proximité donnant diverses informations utiles sur les activités et l'organisation de la Commune et sur ce qui s'y passe ;
- **Site internet** : le site internet reste le moyen de communication le plus complet de la Commune. Il contient une multitude d'informations sur l'organisation de la Commune, sur ses services, la liste des règlements communaux, divers formulaires, etc. Il est constamment mis à jour ;
- **Page Facebook** : cette page permet de toucher rapidement un large public en y publiant des informations ciblées : liens vers des informations du site internet, photos, rappels d'événements, partages d'informations cantonales, relais d'articles sur la Commune, etc. ;
- **Presse** : la presse est un partenaire précieux pour transmettre à la population des informations sur la vie communale, que ce soit au niveau politique, associatif ou événementiel. Le Conseil communal a des contacts réguliers avec les acteurs de la presse locale et régionale ;
- **Communications au Conseil général** : en début de chaque séance du Conseil général, plusieurs communications sont lues pour informer les membres du Conseil général et la presse sur différents sujets (suivi des messages votés, état de certains projets, etc.).

Le Conseil communal organise aussi des événements spécifiques comme la matinée d'accueil des nouveaux habitants et naturalisés ou encore la soirée des nouveaux citoyens (jeunes de 18 ans), événements durant lesquels il est possible de communiquer de manière privilégiée avec les participants. Une séance publique a également été organisée pour la présentation du Plan d'aménagement local d'Estavayer-le-Lac. Enfin et pour la première fois, le Conseil communal a lancé un sondage dans l'édition de mars 2019 du Journal d'Estavayer pour obtenir l'avis des citoyens concernant l'extinction de l'éclairage public pendant la nuit. Ce sondage a été un succès puisque 392 citoyens se sont prononcés et il a permis de sentir le pouls de la population concernant cette problématique.

Conformément à l'un des objectifs de son programme de législature, un sondage global de satisfaction est en cours de préparation et sera soumis à la population dans le courant de l'année 2020.

3. Enseignement, Formation et Petite enfance

3.1 Introduction de la Conseillère communale

L'année 2019 a permis de stabiliser l'organisation scolaire mise en place suite à la fusion des écoles à la rentrée scolaire 2018-2019. Le nombre croissant des élèves a nécessité l'ouverture d'une classe 1-2H dans la zone scolaire 1 et une classe de 7H dans la zone scolaire 2. Dans la zone scolaire 3, pas de changements significatifs.

L'organisation administrative de ce dicastère s'est également confirmée, le secrétariat des écoles est le lieu de convergences de tous les secteurs qui s'y rattachent, soit les écoles, le sport, l'AES (accueil extrascolaire) et la crèche. Nous collaborons étroitement avec tous les autres dicastères de la Commune et divers organes extérieurs.

Les divers chantiers en cours, en lien avec les écoles, soit le Sacré-Cœur et à Murist, nécessitent une attention particulière de la part du corps enseignant quant à la sécurité des élèves et également une flexibilité de leur part due aux nuisances (bruit, poussière, limitation de l'espace). Ceci se passe malgré tout très bien car chacun y met du sien et voit l'objectif final.

Au niveau de l'AES, après travaux fait dans le bâtiment de Rueyres-les-Prés, nous avons pu ouvrir une antenne de l'AES principal. Pour la zone 3, nous continuons encore à collaborer avec le P'tit Moulin à Nuvilly en attendant la fin du chantier à Murist pour investir nos propres locaux.

La demande grandissante au niveau des places en crèche nous a amenés à faire des travaux à la Maison Griset. Les travaux terminés ont permis d'accueillir plus d'enfants et de les répartir en trois groupes selon leur âge.

Les travaux réalisés tant à l'AES qu'à la crèche sont conformes aux directives du SEJ (service de l'enfance et de la jeunesse) qui est l'organe de contrôle pour ces structures. Les enfants sont accueillis par du personnel professionnel dans ce domaine et qui a à cœur de se perfectionner régulièrement.

Au niveau du sport scolaire et extrascolaire, une équipe très dynamique propose des activités en relation avec le secteur y relatif. Ce secteur est en pleine évolution et sans cesse à la recherche de possibilité qui permettent à tout un chacun de bouger.

Au niveau de la zone sportive régionale, le dossier avance par moments puis, se met en attente et repart. Afin de pouvoir concrétiser ce projet ambitieux, nous sommes en contact avec diverses instances communales, cantonales et fédérales. Nous sommes également en contact avec diverses fédérations sportives qui portent un intérêt pour Estavayer.

Cette année encore, la formation des jeunes nous tient à cœur. C'est pourquoi nos structures accueillent des apprentis et stagiaires longue durée et elles ouvrent également leurs portes pour des stages de découverte.

Marlis Schwarzentrub, Conseillère communale

3.2 Ecoles primaires (1-8 H)

Nous avons ré-ouvert la classe provisoire sise aux Egralets en attendant la fin des travaux au Sacré-Cœur. Dans la zone scolaire 2, nous avons ouvert une classe de 7H dans le bâtiment de Rueyres-les-Prés. Ceci a nécessité d'équiper la salle ACM (activité créatrices manuelles) en salle de classe traditionnelle, c'est-à-dire équipement informatique et mobilier en conséquence. La salle ACM a été déplacée dans la première salle au-dessus de la salle de gymnastique. Elle reste néanmoins à disposition pour les sociétés.

La transformation de la salle du rez-de-chaussée dans le bâtiment de Rueyres en salle AES a nécessité de trouver une solution pour la rythmique. Nous avons trouvé un accord avec la locataire de la salle de classe dans le bâtiment de l'ancienne école où chaque classe 1-2H peut s'y rendre.

Les diverses activités scolaires (sportives et culturelles) ont permis de tisser des liens entre les 3 zones.

Actuellement, il y a **889** élèves qui sont répartis dans les divers bâtiments scolaires de la Commune.

- **Zone 1** Estavayer-le-Lac et Font 544 élèves
- **Zone 2** Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés, Vernay et Sévaz 242 élèves
- **Zone 3** Murist et Vuissens 101 élèves

Les points ci-dessous présentent la répartition des classes par bâtiment scolaire.

3.2.1 Maison Griset

↗ 3 classes

↗ 1 salle de rythmique

Classe	Titulaire/s	Téléphone
1H-2H A	Jessica Maendly Irène d'Ancona	026 664 89 61
1H-2H B	Kim Racine	026 664 89 62
1H-2H C	Chantal Gilliand	026 664 89 63



3.2.2 Motte - Châtel

↗ 4 classes

↗ 1 salle de rythmique

Classe	Titulaire/s	Téléphone
1H-2H D	Anita Bovet Viguié Vanessa Wyss	026 664 89 41
1H-2H E	Muriel Etienne Murielle Bise	026 664 89 42
1H-2H F	Laetitia Pythoud Virginie Saas	026 664 89 43
1H-2H G	Arta Berisha	026 664 89 44



3.2.3 Route d'Yverdon

↔ 6 classes

↔ 1 salle d'AC

Classe	Titulaire/s	Téléphone
5H A	Anne Andrey Jocelyne Biland	026 664 89 54
5H B	Marie Baeriswyl Caroline Cotting	026 664 89 55
5H C	Valérie Müller Caroline Cotting	026 664 89 56
6H A	Daniela Diogo Valérie Bersier	026 664 89 51
6H B	Fabienne Dafflon	026 664 89 52
6H C	Paquita Butty Nathalie Chatton Bourqui	026 664 89 53



3.2.4 Sacré-Cœur

↔ 12 classes

↔ 2 classes AC

Classe	Titulaire/s	Téléphone
3H A	Marielle Thorimbert Laurence Pochon	026 664 89 15
3H B	Dominique Bondallaz Marie Rubin	026 664 89 16
3H C	Sarah Catano Julie Torche	026 664 89 17
4H A	Rebecca Convers Véronique Pradervand	026 664 89 11
4H B	Nadia Bloechle Stéphanie Dafflon	026 664 89 12
4H C	Justine Delley	026 664 89 13
4HD	Nadia Cochard	026 664 89 14
7H A	Charlotte Jaeggi	026 664 89 18
7H B	Delphine Michel Laura Nobs	026 664 89 21
7H C	Lysa Von Allmen	026 664 89 22
8H A	Junior Manizao Caroline Mazza	026 664 89 20
8H D	Camille Wisler	026 664 89 19



3.2.5 Font

↔ 2 classes

Classe	Titulaire/s	Téléphone
8H B	Laura Overney Alexandre Kaehr	026 664 89 96
8H C	Cédric Golay	026 664 89 97



3.2.6 Montbrelloz

↔ 4 classes

Classe	Titulaire/s	Téléphone
1H-2H O	Angélique Gassmann	026 664 89 91
3H-4H O	Claudia Marci	026 664 89 92
5H-6H O	Valérie Le	026 664 89 93
7H-8H O	Emilie Fasel	026 664 89 94



3.2.7 Rueyres-les-Prés

↔ 9 classes

↔ 1 classe ACT

Classe	Titulaire/s	Téléphone
1H-2H M	Jessica Besson Virginie Saas	026 664 89 81
1H-2H N	Caroline Daehler Sophie Doudin	026 664 89 82
3H M	Astrid Marmy Christine Duc	026 664 89 84
4H M	Justine Crittin	026 664 89 83
5H M	Isabelle Majeux Nunes Delphine Gapany	026 664 89 86
6H M	Marianne Vonnez Caroline Gay-Wenger	026 664 89 85
7H M	Florian Wenger	026 664 89 89
8H M	Virginie Krenger	026 664 89 87
8H N	Céline Huguet	026 664 89 88



3.2.8 Murist

- ↗ 6 classes
- ↗ 1 salle AC

Classe	Titulaire/s	Téléphone
1H-2H V	Elisabeth Bachmann Alexia Butz	026 664 89 71
1H-2H W	Sandy Renevey	026 664 89 72
3H V	Salomé Salomon	026 664 89 75
4H V	Carole Dedelley Stéphanie Dafflon	026 664 89 73
5H-6H V	Nadia Huguet	026 664 89 74
7H-8H V	Daniel Chassot	026 664 89 76



3.3 Crèche

La crèche communale « Les Canetons » est la seule crèche de la Commune d'Estavayer. Suite à l'ouverture du groupe trotteurs le 1^{er} avril 2019, il est dorénavant possible d'accueillir 38 enfants dans la structure, soit 10 bébés de 4 à 18-24 mois, 10 trotteurs de 18 à 24-30 mois et 18 « grands » de 2-4 ans. Les trois structures se trouvent à la Maison Griset. Ces enfants sont encadrés par une équipe de professionnels sous la supervision de la Directrice de la crèche. Nous formons également trois apprentis ASE (assistant socio-éducatif) et donnons la possibilité à deux stagiaires de découvrir ce milieu durant une année. Pour occuper ces 38 places, ce sont un peu plus de 80 enfants qui sont inscrits. Les repas, compatibles « Fourchette verte », sont fournis par La Rosière.

Les statistiques d'accueil 2019 de la crèche sont les suivantes :

Mois	½ jours	Repas	Dépannages	Nbre d'enfants
Janvier	864	408	36	74
Février	868	401	30	78
Mars	857	384	18	73
Avril	869	406	21	76
Mai	1005	458	50	83
Juin	801	356	37	82
Juillet	824	370	19	75
Août	337	154	4	61
Septembre	927	419	73	76
Octobre	937	416	29	77
Novembre	910	417	16	80
Décembre	694	332	32	82
Totaux	9943	4521	365	917

En 2019 nous avons accueilli 116 enfants différents, répondant aux besoins de 97 familles.

3.4 AES

Pour la zone scolaire 1, 135 enfants sont inscrits pour occuper les 60 places disponibles de l'accueil extrascolaire d'Estavayer-le-Lac sis à Motte-Châtel. Une équipe de professionnels complétée par une apprentie et une stagiaire encadrent les enfants dans les différents moments qui rythment la journée que ce soit les repas, les devoirs, les jeux, les animations, etc.

Le tableau ci-dessous montre le nombre d'enfants inscrits par période et par jour sur la structure d'Estavayer-le-Lac :

	Matin 6h30 - 8h00	Matinée 8h00- 11h40	Midi 11h40 - 13h40	A-M 13h40 - 15h20	Soir 15h20 - 18h00
Lundi	12	13	60	FERMÉ	46
Mardi	14	12	60	12	40
Mercredi	8	FERMÉ	24	8	6
Jeudi	12	9	60	8	43
Vendredi	11	12	60	FERMÉ	39

Depuis la rentrée scolaire passée, une structure d'accueil de 24 places a ouvert ses portes à Rueyres-les-Prés pour la zone scolaire 2. 30 enfants y sont inscrits. Quand la fréquentation de certaines périodes est insuffisante, les enfants sont accueillis sur la structure d'Estavayer-le-Lac et leur transport est assuré par les animatrices de l'accueil.

Le tableau ci-dessous montre le nombre d'enfants inscrits par période et par jour sur la structure de Rueyres-les-Prés :

	Matin 6h30 - 8h20	Matinée 8h20- 11h55	Midi 11h55 - 13h55	A-M 13h55 - 15h35	Soir 15h35 - 18h00
Lundi	6	1	14	FERMÉ	1
Mardi	7	1	7	0	3
Mercredi	7	FERMÉ	0	0	0
Jeudi	7	1	10	0	3
Vendredi	5	2	12	FERMÉ	7

Pendant les vacances scolaires et les journées de fermetures des classes, les enfants de toute la Commune, sauf ceux inscrits au P'tit Moulin, sont les bienvenus dans la structure d'Estavayer-le-Lac. Là aussi, plusieurs activités sont proposées aux enfants : jeux de société ou jeux libres, bricolages, sorties, cuisine ou jardinage sont autant d'occasions d'expérimenter et de mettre en avant nos valeurs que sont le vivre ensemble, le respect et l'autonomie.

3.5 Accueil familial de jour

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Commune a souscrit à la convention avec l'Association de l'accueil familial de jour de la Broye. Les parents peuvent bénéficier d'une prise en charge des enfants de 0 à 12 ans, ainsi que d'une participation communale aux frais de garde. Les statistiques de prise en charge pour l'année 2019 sont les suivantes :

Age	Nombre d'enfants	Heures effectuées
0-4 ans	202 enfants	109'912.25
1H-2H	54 enfants	23'460.50
3H-8H	114 enfants	24'199.50
Total	370 enfants	157'572.50
Nombre d'assistantes parentales		Lieu
30 accueillantes en milieu familial		Estavayer-le-Lac
3 accueillantes en milieu familial		Rueyres-les-Prés
6 accueillantes en milieu familial		Vernay
4 accueillantes en milieu familial		Murist
1 accueillante en milieu familial		Morens
1 accueillante en milieu familial		Vuissens

3.6 Sport scolaire et communal

A Estavayer, le sport se pratique et se gère à trois niveaux : le sport scolaire, le sport facultatif et le sport communal. Chacun de ces niveaux poursuit des objectifs spécifiques pour un public cible.

3.6.1 Sport scolaire

Le sport scolaire a pour objectif de développer le potentiel de chaque élève de manière optimale au niveau physique et moteur ainsi que ses compétences d'ordre social et individuel par des activités de mouvement variées. La pratique du sport dans le cadre scolaire est regroupée en deux grandes catégories : les leçons d'EPS (éducation physique et sportive) hebdomadaires et les activités spéciales.

Les leçons d'EPS sont dispensées par l'enseignant(e) de classe avec le soutien ponctuel d'un enseignant spécialiste en EPS. Cette belle collaboration entre les enseignant(e)s et les spécialistes du secteur des Sports est extrêmement riche. Elle permet aux enseignant(e)s généralistes de profiter de soutien et de conseils sur des situations précises. Les spécialistes en EPS restent au contact des nouveautés et des dernières recherches dans le domaine du sport afin de proposer aux classes une planification annuelle basée sur le PER (Plan d'Etude Romand, cadre à l'enseignement) et la plus ciblée possible pour les enfants de chaque degré.

Apprendre à nager étant un élément important à Estavayer, les leçons de natation que les enfants du cercle scolaire suivent de façon régulière de la 3H à la 8H sont dispensées par une monitrice de natation professionnelle soutenue par l'enseignant(e) titulaire. Ces monitrices, tout comme les spécialistes en EPS, suivent de façon méthodique des formations continues afin de renforcer constamment leurs compétences.

En parallèle aux leçons d'EPS, les enfants du cercle scolaire ont la chance de pouvoir participer à de nombreuses activités spéciales proposées par l'école en collaboration avec le secteur des Sports. Ces activités sont des compléments aux leçons hebdomadaires permettant aux élèves de développer leurs compétences motrices et sociales dans un cadre différent que celui des cours habituels. Pour ne citer que quelques exemples, les enfants ont pu participer à un camp de ski, un camp de voile, se balader entre les arbres à Payerneland ou encore s'initier à l'escalade. Ces activités spéciales sont l'occasion de regrouper les enfants de tout le cercle scolaire et de favoriser la cohésion. Elles sont également l'occasion pour les classes de profiter des compétences de spécialistes, comme par exemple lors des cours de danse ou de yoga.



Les éléments cités ci-dessus répondent entièrement aux exigences de la loi scolaire et du PER (plan d'étude romand) auxquels le sport scolaire est soumis.

3.6.2 Sport facultatif

Le sport facultatif donne la possibilité aux élèves de s'amuser en bougeant et de pratiquer régulièrement des activités sportives diverses et gratuites grâce au soutien de la Commune et du Canton qui participe financièrement à ce programme. Le sport facultatif ne souhaite pas concurrencer les sociétés sportives locales, mais plutôt faire le lien entre le sport à l'école (EPS) et les clubs sportifs de la région. Cette offre connaît un succès très important, tout particulièrement pour des disciplines où il n'existe pas de club à Estavayer, telles que l'escalade ou le patin à glace. Les élèves ayant pris part au cours de sport facultatif "patinage artistique" ont, par ailleurs, eu la chance de pouvoir présenter leur travail lors d'un gala de patinage en présence d'une patineuse expérimentée et de nombreux spectateurs.

Il n'est pas toujours facile de trouver des moniteurs pour pouvoir proposer toutes ces activités, mais de nombreux moniteurs engagés ont animé des leçons de qualité, et il est important de maintenir une reconnaissance pour leur travail, leur investissement et leur disponibilité.

3.6.3 Sport communal

Au rayon du sport communal, la Commune, via son secteur des Sports est restée très active. De nouvelles infrastructures pour le sport et les loisirs ont été développées. On trouve aujourd'hui à Estavayer un dojo (à l'Amarante), un grand parc de loisirs avec des installations de fitness et jeu au Parc de la Prillaz. Les travaux pour une nouvelle salle de sport sont en cours à Murist.

Dans un autre domaine, les habitants d'Estavayer, petits et grands, ont pu profiter des différentes offres sportives que sont la Suisse Bouge, Sports-Loisirs ou encore Urban Training. La Suisse Bouge a offert la possibilité à toute la population de découvrir, gratuitement, durant une semaine, une large palette d'activités. Sports-Loisirs a accueilli durant 3 semaines environ 300 enfants pour des activités sportives et culturelles. Enfin, Urban training est un programme gratuit offrant aux citoyens la possibilité de participer à des séances de fitness en plein air dans notre belle cité d'Estavayer-le-Lac.

Le secteur des Sports est actif à l'échelle de la Broye par son soutien et son activité au sein du comité de Sportbroye.ch, association qui cherche à valoriser et développer le sport broyard à l'aide d'une plateforme internet.

De nombreux projets étant en cours de développement, le secteur des Sports voit ses tâches mais aussi ses compétences grandir de jour en jour et va continuer à travailler activement à l'encouragement du sport et de l'activité physique.



4. Culture, Tourisme et Sécurité

4.1 Introduction du Conseiller communal

L'année 2019 marque, au niveau de la sécurité, une première année de stabilité, après les grands changements et développements des deux années précédentes, tandis qu'au niveau de la culture et du tourisme, les développements, plus longs à être dessinés et mis en place, commencent à donner des signes réjouissants.

La Police communale et le corps des sapeurs-pompiers peuvent travailler avec des moyens matériels en parfaite adéquation avec leurs besoins. Les efforts consentis par le Conseil général afin de permettre aux forces de protection et de sécurité de la population de remplir leurs missions au mieux sont à saluer. Les secteurs de la Police communale et du Feu fonctionnent bien. L'année 2019 a permis d'analyser les domaines dans lesquels ces secteurs doivent encore se perfectionner ou se réorienter. La prévention, la bienveillance, la rigueur et le service à la population sont des valeurs clés sur lesquelles nous travaillons. L'année écoulée a également permis de faire l'analyse et le bilan de l'environnement de travail tant dans le secteur de Police que dans celui du feu. Et il est à relever que des actions vont devoir être entreprises dans ce domaine afin d'assurer un climat de travail optimal à nos collaborateurs.

L'offre culturelle proposée en 2019 a été magnifique. Une grande quantité de manifestations et événements a permis à des publics très différents de trouver leur compte. Et la quantité n'a en rien prétérité la qualité de l'offre. Ce n'est qu'avec admiration que l'on peut observer le travail de toutes ces personnes qui s'activent afin d'amener du plaisir, du bonheur et de la culture à la population communale et régionale, ainsi qu'aux touristes de passages.

Les développements dans le domaine de la culture n'en sont pourtant qu'à leurs débuts. Un grand travail est fourni par les collaboratrices du Musée pour la conservation, mais également pour la médiation culturelle. Un grand projet culturel et touristique est en gestation.

Dans notre Commune, le tourisme est intimement lié à la culture. Un tourisme qui s'appuie sur un cadre naturel et patrimonial unique, sur des traditions et des valeurs fortes et sur une population animée par sa région. L'Office du tourisme régional (OTR) fait tout son possible pour mettre en avant les richesses de notre région. Un rapport d'activités de l'OTR est d'ailleurs édité chaque année et consultable sur le web.

Cette année a également vu la constitution d'une Commission de la culture et du tourisme, formée de membres du Conseil général et du responsable du dicastère. Cette commission a pour objectif d'être un espace de dialogue et de débats sur les différents projets menés dans la Commune au niveau du tourisme et de la culture. Un relais important entre le législatif et l'exécutif.

2019 a été le théâtre de nombreux débats, entretiens, développements de projets, etc. Année après année, c'est un plaisir de travailler pour cette Commune, avec ces collaborateurs, et avec le souci de s'occuper du bien commun.

Samuel Ménétrey, Conseiller communal

4.2 Police communale

Le Secteur de la Police communale est composé de 4 agents formés en uniforme, d'un auxiliaire de police affecté au contrôle du stationnement à la plage du 15 mai au 15 septembre et d'une secrétaire à 60%.

En mars, le Secteur a reçu un nouveau fourgon d'intervention, Citroën Jumpy 2.0, équipé de systèmes d'intervention ainsi que de la nouvelle signalisation rétro-réfléchissante R3.

La flotte de parcomètres a également été renouvelée et modernisée pour passer à 9 Strada, dont l'un est installé à la Place des Bastians. Les avantages de ces appareils sont multiples. Les paiements à ces machines peuvent être effectués par les applications ParkingPay (CH) ou EasyPark (EU), via son smartphone, ou encore avec l'aide du porte-monnaie électronique Twint, via son portable, soit un paiement sans espèce. L'utilisateur ne s'acquitte que de la durée effective de parcage et plus besoin de passer à l'horodateur, ce qui donne un gain de temps considérable.

Ces machines sont également équipées d'un lecteur de carte « sans contact », lequel accepte la majorité des cartes de débits – crédits. On peut évidemment continuer à payer avec la monnaie habituelle.

4.2.1 Manifestations

En 2019, la Police communale a géré quelque 26 manifestations dont les principales ont été, dans un ordre d'affluence, l'Estivale, le Carnaval, le Festival des Roses et l'Elsa Bike. De nouvelles manifestations se sont ajoutées dans notre cité. ArtiChoke est une manifestation liée à l'art urbain. Pour la seconde fois, l'association Make it Move a organisé la course de caisses à savons et la Commune a eu le privilège d'accueillir dans ses murs le défilé du contingent des Grenadiers fribourgeois et du Cadre Noir & Blanc appelé « Passage sous les Drapeaux », en l'honneur du renouvellement de la bannière officielle de la garde officielle du Conseil d'Etat de notre Canton.

Tous ces événements, qu'ils soient de nature sportive, musicale, florale ou culturelle, sont destinés à un large public et de tous âges. Ils nécessitent l'engagement d'un concept de circulation–stationnement, assuré par le corps de Police du CR-CSPi, sous les ordres du Lt Mylène Criblet. Ce contingent a géré le bon déroulement des quelques 13 manifestations d'importance, cumulant 1'114 heures d'engagement.

La Police communale peut compter sur la présence régulière de la Société Protect Service, composée d'agents certifiés et œuvrant en uniforme, engagée durant la saison estivale avec pour but premier d'assurer une présence sécuritaire en centre-ville, sur les secteurs touristiques du bord du lac et dans les endroits sensibles bien fréquentés. Ils veillent également à la protection des biens et bâtiments communaux. Ils ont effectué quelque 170 patrouilles et surveillances totalisant 1'426 heures. Ces agents de sécurité ont le devoir de renseigner sur toutes les infractions relatives au Règlement général de Police.

Dans son activité quotidienne, la Police communale est épaulée par les gendarmes de la Police cantonale de proximité d'Estavayer et de la Police mobile de Domdidier. Cette collaboration donne de très bons résultats au niveau sécuritaire.

4.2.2 Cimetières

Le règlement des cimetières de la Commune d'Estavayer a été mis sous toit et avalisé par le Conseil général lors de sa séance du 18 septembre 2019. Son entrée en vigueur aura lieu début 2020 suite à sa validation par la Direction de la santé et des affaires sociales.

L'ensemble des cimetières des localités d'Estavayer sera légiféré par le même règlement et le tarif associé. Sont sous les mêmes conditions par convention, les communes de Sévaz et Cheyres-Châbles pour les cimetières de Bussy, respectivement de Font.

Plus de soixante mouvements funéraires ont été enregistrés sur la Commune dont une dizaine où les cendres du défunt ont été remises à la famille.

4.2.3 Batellerie et hivernage

La localité d'Estavayer-le-Lac abrite deux ports de plaisance, dont l'un est géré actuellement par la Société coopérative du Port (SOCOOP). Les emplacements communaux sont distribués entre le Goulet et le Canal de la Sicel. Ceux-ci abritent 80 places d'amarrage orientées vers la petite batellerie.

Vu le nombre élevé de remorques et bers pour embarcations vides pendant la saison estivale, le domaine public a été occupé à raison de quelques 500 m² à proximité du port de la Sicel.

L'hivernage des bateaux pour la période du début octobre à fin avril, reste dans le même ordre de grandeur que 2018. La place Nova Fribourgo et une partie du parking de la Sicel ont comptabilisé plus de 150 embarcations pour une surface au sol d'environ 4000 m².

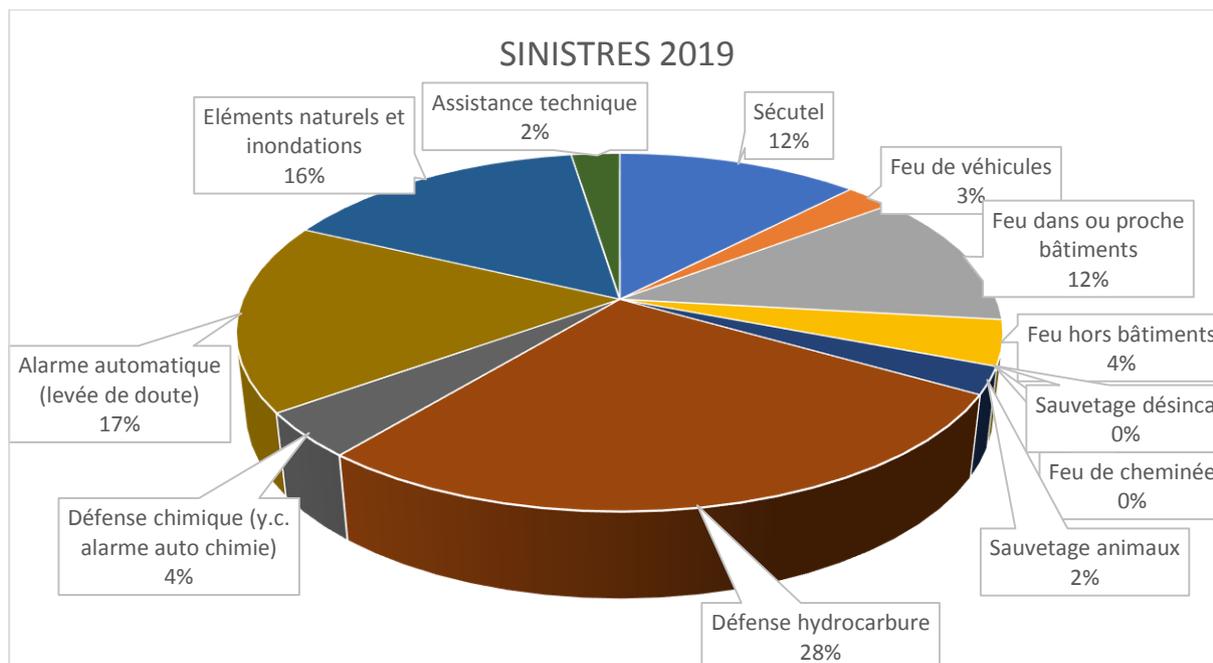
4.2.4 Chantiers et circulation

De nombreux chantiers communaux ou privés occupent les espaces voués à la locomotion. Lors de chantier, la Commune s'efforce de trouver un bon équilibre entre les besoins des entreprises et des riverains et usagers de la route. Novembre a été marqué le début d'un chantier de longue haleine sur la route de Grandcour, exigeant compréhension et patience pour les usagers. Cette perturbation de circulation s'étendra jusqu'à fin 2020.

4.3 Défense incendie

4.3.1 Sinistres et interventions

Le CR-CSPi d'Estavayer et environs a été confronté à 123 interventions dont 2'642 heures de travail au cours de l'année 2019, ce qui représente une diminution de 26 appels par rapport à 2018. Le tableau ci-après relate la classification selon le type de sinistres.



4.3.2 Promotions

Les personnes suivantes se verront promues au 1^{er} janvier 2020 :

Du grade de Recrue à Sapeur :

- Bersier Andréa, Chatelain Bastien, De Jesus Correia Dylan, Demierre Bastian, Diniz Silva Pedro Lucas, Duruz Grégoire, Duruz Romain, Gerbex Thibault, Henninger Cédric, Lambert Eric, Rossier Sylvain

Du grade de Sapeur à Appointé :

- Angéloz Damien, Ansermet Jean-Marc, Chtioui Moez, Cuenat Kevin, Di Gruttola David, Dubey Thomas, Frikart Christian, Gassmann Youri Nicolas, Haldemann Martin, Koller Yohan, Marmy Steve, Schwab Alexandre, Tornare Arnaud, Wild Cindy

Du grade d'Appointé à Caporal :

- Duruz Guillaume
- Gomes Semedo Leida

Du grade de Sapeur à Caporal :

- Bonfils Jérémie
- Bugnon Cédric
- Martin Anthony

Du grade de Caporal à Sergent :

- Krattinger Damien

Du grade de Caporal à Lieutenant :

- Panchaud Sylvain

Du grade de Sergent à Lieutenant :

- Currat Denis

Du grade de Lieutenant à Premier-Lieutenant :

- Chollet Grégory, Dos Santos Luiz, Ducommun Etienne

Du grade de Premier Lieutenant à Capitaine :

- Savary Stéphane

Du grade de Lieutenant à Capitaine :

- Givel Eric

4.3.3 Formation

Afin de garantir un niveau d'instruction au sein du CR-CSPi, des personnes de notre organisation participent chaque année à des cours cantonaux et fédéraux.

Cours cantonaux :

-  Cours 101 nouveaux sapeurs : 11 participants
-  Cours 102 nouveaux Centre de Renfort : 5 participants
-  Cours 104 nouveaux porteurs : 6 participants
-  Cours 201 chef de groupe : 5 participants
-  Cours 202 donneurs de leçon : 3 participants
-  Cours 203 conduite intervention : 2 participants
-  Cours 204 chef d'intervention : 3 participants
-  Cours 252 CP Formateurs : 3 participants
-  Cours 254 CP Chef d'intervention : 2 participants
-  Cours 302 chef équipe PR : 2 participants
-  Cours 303 préposé PR : 1 personne
-  Cours 306 service Police : 5 participants
-  Cours 308 officier PR : 2 personnes
-  Cours 313 cours de base tunnel n°1 : 6 personnes
-  Cours 314 cours de base tunnel n°2 : 1 personne
-  Cours 315 cours conduite ISC Balsthal : 4 personnes
-  Cours 361 Centre de Renfort : 7 personnes
-  Cours 363 perfectionnement tunnel : 7 personnes
-  Cours 365 CP Conduite ISC : 5 personnes
-  Cours 450 perfectionnement instructeur : 5 personnes

Cours fédération suisse :

-  Cours conduite TCS à Lignièrès : 3 personnes
-  Cours contrôle des appareils électriques à Yverdon : 2 personnes
-  Cours PR3 à Balsthal : 2 personnes
-  Cours incidents PR à Büren : 2 personnes
-  Cours moyens aériens à Morat : 1 personne
-  Cours mise en place moyens aériens de nuit à Estavayer : 2 personnes
-  Cours accidents petits avions à Sion : 3 personnes
-  Cours pour les responsables de formation de CSP à Sumiswald : 4 personnes

Cours fédération de la Broye :

-  Cours visualisation : 2 personnes
-  Cours 103 machiniste MP : 6 personnes
-  Cours machiniste 2 à Cugy : 5 personnes
-  Cours machiniste 4 à Montagny : 4 personnes
-  Cours CP Cafs : 4 personnes
-  Cours CP Consommateurs : 3 personnes
-  Cours perfectionnement PR à Couvet : 8 personnes
-  Cours feu de parkings souterrains à Balsthal : 14 personnes

Cours fédéraux pour instructeurs :

-  Cours événements majeurs : 2 personnes
-  Cours CP instructeur Couvet : 2 personnes

4.3.4 Effectif

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019, l'effectif des Sapeurs-pompiers est passé de 168 à 157 personnes incorporées, soit une légère diminution de 11 Sapeurs-pompiers.

Au niveau du recrutement, en date du 13 novembre dernier, les personnes désirant intégrer le CR-CSPi ont été conviées à une soirée d'information. Suite à un entretien individuel, les plus intéressés vont intégrer au 1^{er} janvier 2020 les différentes sections du CSPi. Cela représente 21 personnes.

Chaque année et pour diverses raisons, nous devons prendre acte de plusieurs démissions de notre organisation. Ce rapport est l'occasion de les remercier pour leur engagement :

CSPi :

-  Sap Kisfaludy Matyas (5 ans de service)
-  Sap Jaquenoud Jonathan (5 ans de service)
-  Sap Ferreira Palma José (5 ans de service)
-  Sap Buess Nicole (5 ans de service)
-  Sap Santos Joao Carlos (5 ans de service)
-  Sap Bifrare Vincent (5 ans de service)
-  Sap Vessaz Cynthia (5 ans de service)
-  App Grandgirard Yann (8 ans de service)
-  Four Etter Michel (20 ans de service)
-  Lt Torche Pascal (25 ans de service)
-  App Wittwer Frédéric (27 ans de service)

CR :

-  Cap Catillaz Dominic (31 ans de service)

4.3.5 Matériel et équipement

Afin de répondre au mieux aux missions qui nous sont confiées, des acquisitions de matériel ont été effectuées suite à des réflexions cantonales et communales :

-  12 appareils PR PSS 5000
-  8 bipper Swissphone
-  100 paires de gants feu Holik
-  Kit feux de cheminée
-  Divers équipements atelier/logistique

4.4 Tourisme

Comme cela est mentionné dans son programme de législature, la Commune souhaite « développer une offre touristique complète permettant notamment d'étendre la saison touristique ». Cela se manifeste notamment par le soutien à diverses manifestations tout au long de l'année ou à favoriser la création de nouvelles manifestations. L'année 2019 a été marquée par la mise sur pied par l'association ArtMur d'un parcours d'art urbain au centre-ville d'Estavayer-le-Lac intitulé ArtiChoke. Les visiteurs peuvent admirer gratuitement plusieurs œuvres d'art réalisées par des artistes et placées à plusieurs endroits de la ville. ArtiChoke a également organisé un festival du 5 au 7 juillet 2019.

De son côté, le Conseil communal a mandaté en 2018 l'entreprise Thematis pour réaliser une étude de faisabilité pour le développement d'une nouvelle attraction touristique et culturelle à Estavayer. Cette étude de faisabilité a été réalisée en partenariat entre Thematis, l'Office du tourisme et la Commune d'Estavayer. Thematis a développé son étude de faisabilité avec l'ambition de faire de la Ville d'Estavayer-le-Lac un « Musée à ciel ouvert », mettre en scène la découverte touristique de la Ville et créer une attraction culturelle et touristique sans équivalent en Suisse romande. L'étude de faisabilité a développé un projet intitulé « LE GRAND JEU » qui propose une offre unique et inédite grâce :

- à un parc de jeux médiéval sans équivalent en Suisse et disposant d'un positionnement fort ;
- à des parcours ludiques contenant un récit de fiction porteur, avec un scénario et des personnages qui jalonnent et lient les parcours. L'ensemble donne une identité forte à la Ville ;
- à l'utilisation de procédés immersifs et technologiques savamment associés à la découverte de la Ville.

À terme, « LE GRAND JEU » pourrait capter environ 43'000 visiteurs annuels si le parc de jeux médiéval et les parcours sont réalisés et 28'000 si uniquement les parcours ludiques sont réalisés. En mai 2019, le Conseil général a validé un crédit d'étude de CHF 185'000.00 pour réaliser les avant-projet et projet pour la création de cette nouvelle attraction.

Le Tourisme et la Culture étant deux enjeux importants pour la Commune d'Estavayer, le Conseil communal a décidé en 2019 de mettre sur pied une Commission culture et tourisme composée du Conseiller communal responsable et d'un représentant de chaque groupe politique. Cette Commission se veut un espace d'idée et de discussions sur les thèmes ayant trait aux manifestations, à la vie locale, aux animations, etc.

Le développement touristique de la Commune et de la région se fait également au travers de la collaboration avec l'Office du tourisme Estavayer-Payerne où deux représentants du Conseil communal font partie du Comité de direction. Les contacts entre la Commune et l'Office du tourisme sont fréquents, notamment via sa directrice, Mme Myriam Dégallier.

4.4.1 Hébergement

Chaque année, l'Office du tourisme relève les statistiques d'hébergement dans la région pour la réalisation de son propre rapport annuel. Ces chiffres sont présentés dans les tableaux ci-dessous. Pour faciliter la comparaison des nuitées, les nuitées réalisées dans les Communes qui ont fusionné avec Estavayer ont été incluses dans le tableau ci-dessous. Ces chiffres proviennent de l'Union fribourgeoise du Tourisme et concernent uniquement les nuitées taxées. Les nuitées exonérées (enfants, etc.) ne sont pas prises en compte dans ces tableaux.

Pour rappel, ces chiffres sont basés sur les décomptes des taxes de séjour. Ils ne comprennent pas les nuitées effectuées par les personnes en séjour professionnel régulier, pour l'unité d'hébergement dont elles disposent contractuellement à cet effet, les militaires, la protection civile, les pompiers, les patients et les pensionnaires d'hôpitaux, de homes et d'établissements à caractère social pour handicapés ou personnes âgées, les enfants âgés de moins de 16 ans, accompagnant leurs parents ou leurs représentants légaux.

Statistiques des nuitées | périmètre de la SD (Société de développement) d'Estavayer (y compris Lully et Châtillon)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Hôtels	29'868	29'652	33'186	23'068	24'411	24'944	29'189
Chambres d'hôtes, B&B	3'699	3'905	3'006	2'254	1'777	1'685	1'401
Campings	37'331	37'908	57'198	38'146	35'977	37'209	36'365
Bateaux	20'151	19'862	19'303	19'348	19'306	19'358	18'534
Chalets & appartements	43'846	44'026	43'472	42'681	42'239	41'006	41'012
Hébergements collectifs, instituts, ...	11'418	11'266	11'329	10'432	9'425	7'687	8'926
Total des nuitées de la SD d'Estavayer	146'313	146'619	167'494	135'929	133'135	131'889	135'427

Variation des nuitées SD Estavayer entre 2018 et 2019

	Variation 2018-2019	
	En nuitées	en %
Hôtels	4'245	17.02
Chambres d'hôtes, B&B	-284	-16.85
Campings	-844	-2.27
Bateaux	-824	-4.26
Chalets & appartements	6	0.01
Hébergements collectifs, instituts, ...	1'239	16.12
Totaux	3'538	2.68

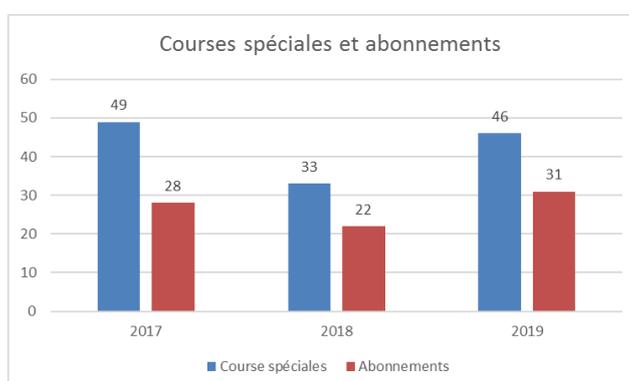
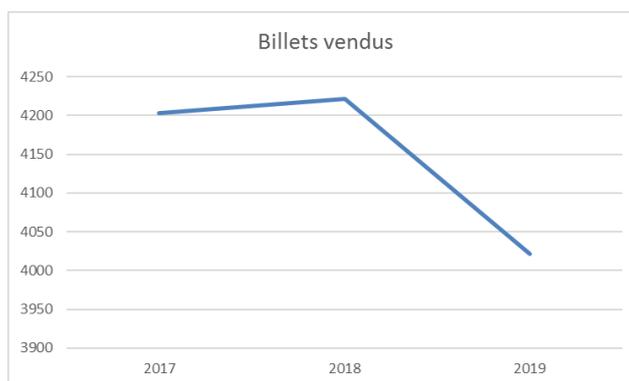
Variation des nuitées Broye FR entre 2018 et 2019

	Variation Broye FR 18-19	
	En nuitées	en %
Nuitées taxées totales	-2'594	-0.63

4.4.2 P'tit train touristique

Le P'tit train touristique est toujours apprécié des visiteurs de la Ville d'Estavayer-le-Lac. Il est aussi régulièrement sollicité pour des courses spéciales. Les tours organisés lors du parcours des crèches a été un grand succès et ils ont attiré beaucoup de curieux, parents et enfants.

Les deux graphiques ci-dessous présentent les principaux chiffres de l'exploitation 2019, en comparaison avec les deux années précédentes.



4.5 Culture

Outre par le biais de son Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles ou de la Commission culturelle qui sont présentés plus en détail ci-après, la Commune d'Estavayer apporte un soutien aux divers acteurs culturels locaux, que ce soit au travers des subsides accordés à ses sociétés locales, des subventions à des institutions culturelles organisant des manifestations, ou la mise à disposition d'infrastructures et de services communaux. La Commune a notamment soutenu en 2019 pour la deuxième année consécutive le festival de cinéma Open Air qui s'est déroulé dans le magnifique cadre du Château de Chenaux. Elle a aussi organisé en novembre un concert réunissant le Chœur-mixte d'Estavayer-le-Lac et le Quatuor des Armaillis de la Veveyse à la Collégiale dans l'organisation par la Conférence des Directeurs-trices de la Culture des Chefs-Lieux du Canton de Fribourg des concerts simultanés dans tous les Chefs-lieux. De son côté, l'Harmonie La Persévérance s'est rendue à Fribourg pour un concert en commun avec l'Union instrumentale.

4.5.1 Commission du théâtre de la Prillaz

La Commission du théâtre de la Prillaz (anciennement nommée Commission culturelle) est un acteur incontournable et important de la vie culturelle d'Estavayer. En 2019, elle a organisé dix spectacles qui ont attiré plus de 4'500 spectateurs dans la salle de la Prillaz pour un taux de remplissage de la salle de près de 90%, ce qui est réjouissant. Le Conseil communal remercie tous les membres de cette Commission pour leur engagement bénévole. Le tableau ci-dessous présente les statistiques des spectacles présentés.

Date	Titre de la pièce	Nombres de billets vendus	Remplissage
09.01.2019	Le Jardin d'Alphonse	405	77.88%
23.01.2019	Deux mensonges et une vérité	519	99.81%
07.02.2019	Nuit d'Ivresse	518	99.62%
19.02.2019	Denier tour de piste	504	96.92%
12.03.2019	C'est encore mieux l'après-midi	512	98.46%
03.04.2019	Le Lauréat	400	76.92%
09.10.2019	Daddy Blues	318	61.15%
22.10.2019	Faux British	449	86.35%
06.11.2019	Amoureux	443	85.19%
20.11.2019	Mon meilleur copain	502	96.54%
Total 2019	(10 spectacles)	4570	89.00%

4.6 Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles

En 2019, le personnel du Musée est composé de sept collaboratrices. Cinq personnes travaillent à l'accueil, dont deux agentes d'accueil en emploi fixe et trois sur appel. Jeanne Borel complète l'équipe pour l'inventaire et Julie Carron, étudiante à l'université de Fribourg, a fait un stage durant quelques mois. Après bientôt quatre ans de service dans le métier, la Directrice prendra le titre de Conservatrice dès janvier 2020. En 2019, deux agentes d'accueil ont profité de suivre des cours pour améliorer leurs compétences.

L'horaire 13h00–18h00 du mardi au dimanche et l'ouverture les deux derniers mois de l'année ont été maintenus en 2019, avec en supplément des journées ouvertes de 10h00 à 18h00 lors de manifestations comme la Brocante ou le Marché staviacois. Ces efforts combinés à une meilleure maîtrise de la communication se sont soldés d'un succès car le chiffre des entrées a grimpé de 4'884 à 5'338 entre 2018 et 2019.

	2018	2019
Entrées payantes	2797	3556
Adultes (CHF 5.-) + groupes adultes (CHF 4.-)	1340	1712
AVS/AI (CHF 4.-) + groupes AVS/AI (CHF 3.-)	668	772
Étudiants, enfants (6 – 16 ans) + groupes étud./enf. (CHF 2.-)	789	1072
Entrées gratuites	1215	883
Enfants en-dessous de 6 ans	562	540
Événements 2019 (ouverture salle 1, conférence, Ludimania'k, vernissage)	653	343
Cartes de réduction	872	922
Total entrées	4884	5361
Groupes	34	24
Classes d'école	22	14
Autres groupes	12	10
Animations	5	6
Visites guidées : français	1	14
Visites guidées : allemand	-	1
Ateliers	14	1

4.6.1 Inventaire et restauration

Depuis le mois de février, Jeanne Borel, muséologue de formation, entre des objets dans l'inventaire Muse-e II. La tâche est loin d'être terminée, raison pour laquelle le contrat avec Mme Borel a été prolongé pour l'année 2020. Les objets déjà traités peuvent être consultés sur le site web du Musée. Sous l'onglet *collection*, il est possible de faire une recherche par mots ou numéro d'inventaire et voir le descriptif et les photos des objets.

Au cours de l'année 2019, les travaux suivants ont contribué à la conservation et à la restauration de la collection :

- **Livres** : le Musée possède une belle collection de livres de toutes sortes. Felix Seyer, restaurateur, est mandaté pour les nettoyer, les conditionner et les documenter sur une période de 4 ans qui se terminera en 2020 ;
- **Objets archéologiques** : Suite aux instructions données par Aline Michel, restauratrice, l'équipe du Musée a effectué le conditionnement des objets archéologiques métalliques. Par ailleurs, l'équipe fabrique dorénavant les cartons pour mieux conditionner les objets à la salle de conservation ;
- **Tableaux** : Suite au constat d'état établi en 2018, Julian James a entrepris les restaurations nécessaires auprès d'une dizaine de tableaux de la salle 2. La suite de son travail s'est fait avec les constats d'état des tableaux de la salle 1, 3 et 4. Son rapport révèle que sur environ 130 tableaux, une vingtaine nécessite son intervention. Ce travail est prévu pour 2020 ;
- **Pressoirs sous le passage du Musée** : En 2018, une protection en bois a été fabriquée sur mesure pour le pressoir. Elle a été employée à plusieurs reprises et le résultat est satisfaisant. Toutefois, l'accès libre du public pose problème et des déprédations ont été constatées. Raison pour laquelle il a été décidé de fermer l'accès et mettre des panneaux d'explications en 2020 ;
- **Sceptre et médaille de grand-sautier** : Les deux objets sont fréquemment utilisés par l'huissier lors d'événements importants. Romain Jeanneret, restaurateur spécialisé pour les objets métalliques, les a traités dans l'atelier de l'Abbaye de Saint-Maurice ;
- **Fonds de vitrine** : Les travaux en salle 2 ont été l'occasion de refaire les fonds de vitrines. Aline Michel, restauratrice s'est occupée du nettoyage des vitrines et des objets qui se trouvent dorénavant sur un support en coton bio et en carton non-acide.



Le haut du sceptre de grand-sautier avant la restauration.



Le haut du sceptre de grand-sautier après la restauration.

4.6.2 Donations

La collection du Musée s'est agrandie avec sept donations. Sont à relever une série de photos de la famille d'Auguste Maeder, personnage remarquable de la ville d'Estavayer et de sa vache « Charmante » offert par Janine Maeder qui a aussi confié au Musée un costume staviacois. S'ajoutent un livre de compte du début du 20^e siècle, par Jean-François Zurch, un portrait et un moule à kouglof par Marianne Rouyer-Ellgass. La plus grande donation a été faite par Nelly Loup de Constantine : habits d'enfants, jouets et autres objets du quotidien reflétant la vie de la fin du 19^e et le début du 20^e siècle.

4.6.3 Emprunt

Aucun emprunt n'a été effectué en 2019.

4.6.4 Bâtiment

En début d'année, la salle 2 a été rafraîchie par la peinture et un nouvel éclairage a été posé. En attendant la décision prise pour le toit des bâtiments de la Rue du Musée 11 et 13, la verrière a été protégée par une simple bâche. Le budget a permis d'équiper toutes les salles des câbles nécessaires pour l'accès au wifi. Il est prévu d'installer le wifi en début 2020 lors des travaux en salle 1.

La cave, située sous la salle 4, donne un espace supplémentaire à exploiter. Déjà en 2017, cet espace a accueilli une première exposition temporaire de sculptures de l'artiste James Lang. Cette année, le festival ArtiChoke a pu en profiter pour monter une exposition le temps d'un week-end.

4.6.5 Médiation culturelle

Les années se suivent mais ne doivent pas se ressembler, d'où une palette variée d'animations.

- **Ouverture salle 2** : La fin des travaux coïncidant avec l'ouverture du Musée pour la nouvelle saison, le 9 mars la population a été invitée à découvrir le Musée sous d'autres couleurs ;
- **Conférence** : Le 21 mars, Hervé Galeuchet a exposé les résultats de ses recherches sur les pinceuses. Des ouvrières finissant les toiles imprimées des indiennes neuchâteloises. Le public a répondu présent et pour la pré-visite au Musée pour voir des objets en relation avec le sujet et pour la conférence même, remplissant la salle du Conseil Général à la Grenette ;
- **Ludimania'k** : Le concept élaboré en 2018 a été maintenu en 2019. Seules les activités proposées ont changé pour éviter l'ennui des élèves qui sont déjà venus. Cette année, samedi et dimanche étaient gratuits. L'édition 2020 donnera l'occasion pour présenter d'autres activités et ainsi faire connaître le Musée ;
- **Exposition temporaire** : Le 1^{er} juin, en présence du Conseiller Communal Samuel Ménétreay, a eu lieu le vernissage de l'exposition temporaire *Faire son beurre... De la baratte à l'industrie laitière de la Broye*, visible jusqu'au 30 décembre. La proposition d'organiser des expositions autour du sujet du lait a été faite par le Musée d'Histoire Naturelle et le Musée gruérien. Le Musée d'Estavayer est fier d'avoir fait partie des 15 Musées sur les 23 présents dans le Canton, à avoir suivi l'appel. Ceci sans engendrer des frais supplémentaires à la Commune. Valeur nette d'une telle exposition incluant le travail de 3 personnes externes, le matériel, les frais de transport etc. est estimée à CHF 23'000.00.
- **Ateliers** : Pour accompagner et illustrer l'exposition temporaire, des ateliers au sujet du beurre ont été proposés. Un seul atelier a eu lieu.
- **Visite guidée et apéritif** : Le 14 novembre, la visite guidée autour de l'exposition beurre, donnée par Françoise Bonnet Borel a connu un grand succès. L'apéritif à la suite a été apprécié.
- **Visite nocturne, lumignons et histoires** : Le 13 décembre, la conteuse Prisca Grandgirard et Hervé Galeuchet ont su émerveiller un public nombreux avec des contes et légendes. Le Musée a été spécialement préparé pour l'occasion avec des lumignons créant une atmosphère chaleureuse.



4.6.6 Communication

La communication demeure une activité centrale de l'équipe du Musée.

- **Accueil du Musée** : Depuis 2016, un investissement particulier a été fait pour améliorer la réception des visiteurs. Les efforts ont porté leurs fruits : en 2016, la plateforme Tripadvisor n'affichait que 3 sur 5 étoiles pour l'appréciation des visiteurs. Dès 2019, le Musée compte parmi les institutions portant 4 et 4,5 étoiles selon les langues.
- **Visuels** : En 2019, la création d'affiches et de flyers s'est professionnalisée. Si besoin, un graphiste donne la touche finale et pour l'impression, nous avons recours aux imprimeries.

- **Publications** : Les articles de journaux aident à médiatiser le Musée. Cette année, le Musée a eu l'honneur de figurer dans *Le Temps* et *La Liberté*. Yannis Amaudruz, étudiant à l'université de Lausanne, blogueur et auteur, s'est rendu au Musée pour connaître les histoires méconnues de l'institution. Il lui a consacré tout un chapitre dans son livre *Lieux secrets de l'histoire romande, Balades et découverte du patrimoine*, Guide Favre, publié en juillet 2019.
- **Internet : Wikipedia** : Depuis l'automne passé, le Musée se trouve sur Wikipédia en français, allemand et anglais. **Sites internet** : le Musée figure sur de nombreux sites internet ce qui demande une surveillance fréquente. Le travail continue dans ce sens en 2020. **Réseaux sociaux** : l'importance de ce moyen de communication ne doit plus être prouvée. Pour l'utiliser au mieux, il est prévu que la Conservatrice suive un cours.
- **Borne** : Ce printemps, un triangle métallique a été implanté près des escaliers extérieurs, portant le logo du Musée et les informations de base le concernant. Ainsi, le Musée est visible depuis la Route de la Chapelle et la Grand-Rue.
- **Signalétique routière** : Pour augmenter la visibilité du Musée, plusieurs panneaux bruns ont été rajoutés. Ils aident les visiteurs à mieux s'orienter ou les rendent attentifs au fait que le Musée existe.

4.6.7 Accueil visiteur

L'offre de la boutique s'est considérablement agrandie.

- **Cartes postales** : L'offre se diversifie et s'agrandit chaque année.
- **Assortiment** : Les visiteurs apprécient de trouver des petits objets comme souvenir et les produits locaux tels que le savon, les aimants et les porte-clés. L'offre s'agrandira en 2020 pour mieux répondre aux demandes des visiteurs.



5. Santé, Affaires sociales et Jeunesse

5.1 Introduction du Conseiller communal

La santé, les affaires sociales et la jeunesse sont – et c'est un paradoxe criant – les sujets qui nous concernent au premier plan, mais que nous n'abordons qu'avec un maximum de pudeur et de retenue. En effet, c'est l'être humain sans artifice qui est au centre des préoccupations de ce dicastère. La prise en charge des personnes concernées obéit aux lois fédérales, cantonales et communales en la matière, mais comme vous le savez déjà, nulle législation ne prend en compte l'individu dans son unicité et sa perspective. C'est toute la difficulté des politiques sociales et sanitaires : offrir une prise en charge adaptée à chacun tout en respectant l'équité de traitement. Les femmes et les hommes engagés au quotidien dans ce dicastère sont les garants de cette gymnastique qui permet à la population d'avoir confiance en ses institutions lorsqu'un accident de parcours survient, lorsqu'une période de vie s'annonce plus délicate à gérer. Qu'ils soient ici, encore une fois, chaleureusement remerciés de leur engagement au service du bien commun.

Le Conseil communal a encouragé, en 2019, la création de nouvelles entités, et c'est une réelle transformation que vivent les employés communaux suite aux travaux menés par les différents groupes de travail. Le secteur des Curatelles sera en effet régionalisé au sein du nouvellement créé Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF), et ses employés passeront de la gouvernance communale à celle du district. Partant, les entités broyardes de l'Association des Communes broyardes pour l'Organisation médico-sociale – les EMS, les soins à domicile, le SMUR et les indemnités forfaitaires – seront elles aussi intégrées au RSSBF pour une direction unifiée, efficace et efficiente. Les secteurs installés à Estavayer-le-Lac, notamment l'Animation jeunesse et Estasympa, ont vu le nombre de leurs prestations augmenter de manière significative. La réorganisation de ces activités dans un nouveau secteur communal via l'engagement d'un Chef de secteur se concrétisera réellement en 2020. A la mesure des espoirs portés par les initiateurs de ces changements, que toutes ces structures trouvent rapidement leurs marques et connaissent un bel envol.

Eric Rey, Conseiller communal

5.2 Office des curatelles

Pour l'Office des curatelles, l'année 2019 peut tout d'abord se résumer à la planification et la réalisation de projets stratégiques et opérationnels.

Sur l'impulsion des communes d'Estavayer et de Belmont-Broye, nous avons initié la création d'un service officiel des curatelles pour l'ensemble du district de la Broye. Le projet stratégique de fusion des deux services actuels de ces deux communes se concrétisera par l'ouverture au 1^{er} juillet 2020 du nouveau service, avec deux sites, l'un à Estavayer pour les communes de la Haute-Broye et l'autre à Domsdidier pour les communes de la Basse-Broye.

S'agissant du projet d'achat de l'outil informatique KiSS proposé par la société informatique Diartis, celui-ci a été reporté à 2021. En effet, avec l'acquisition du programme par les 14 services sociaux régionaux francophones du Canton de Fribourg, Diartis a préféré décaler la disponibilité de son application à un moment plus propice.

Sur le plan opérationnel, quelques processus ont été optimisés afin de permettre un meilleur traitement de l'information et sa circulation. Nous avons à titre d'exemple retravaillé l'arborescence afin que les fichiers soient ordonnancés par personne sous curatelle et plus par curateur. Tout comme l'indication de notre référence sur tous les courriers, cette mesure a permis une simplification dans la visualisation des mandats, la recherche rapide d'information en cas d'appel téléphonique par exemple et son traitement. Des changements opérationnels seront évidemment encore envisagés dans le cadre de la fusion et dès l'acquisition de KiSS.

S'agissant des tiers, une rencontre avec l'Office régional de placement a été organisée afin d'identifier les points d'améliorations possibles dans notre collaboration, ainsi qu'avec les infirmières en psychiatrie du Service d'aide et de soins à domicile. Ces rencontres seront reconduites en 2020 afin d'affiner les éléments identifiés.

L'Office des curatelles a la chance de compter des collaboratrices et collaborateurs investis dans leurs tâches, qu'ils en soient remerciés. Des défis importants nous attendent pour l'année 2020, mais avant, voici quelques aspects-clés de notre année 2019.

5.2.1 Effectif du personnel de l'Office des curatelles

Au 31 décembre 2019, l'Office des curatelles compte parmi ses collaborateurs :

- 0.45 équivalent temps plein (ETP) de responsable d'Office
- 2.9 ETP de secrétaires-comptables
- 4.3 ETP de curatrices/curateurs.

L'apprenti Esteban Regueiro a obtenu son CFC d'employé de commerce en 2019. Bravo à lui et plein succès pour la suite.

5.2.2 Comptes communaux 2018

L'exercice comptable 2019 de l'Office des curatelles présente des charges pour un montant de CHF 1'082'294.95 et des produits pour un montant de CHF 649'600.55, soit un déficit de CHF 438'415.85, selon le détail suivant :

LIBELLE	2018	2019	DIFFERENCE
Charges de l'Office	1 041 375,81 CHF	1'082'294,95 CHF	40'919,14 CHF
liées aux frais de personnel	989'497,55 CHF	1'036'274,75 CHF	46'777,20 CHF
liées aux autres frais	51'878,26 CHF	46'020,20 CHF	- 5'858,06 CHF
Produits de l'Office	744'964.30 CHF	649'600,55 CHF	- 95'363,75 CHF
liés aux frais de personnel	95'728,45 CHF	98'464,40 CHF	2'735,95 CHF
liés aux autres frais	6'569,85 CHF	7'425,60 CHF	855,75 CHF
remboursements de tiers /assurances	14'015.45 CHF	5'549,70 CHF	-8'465,75 CHF
participation des communes	453'741,00 CHF	438'415,85 CHF	-15'325,15 CHF
participation des personnes protégées	174'909,55 CHF	99'745,00 CHF	-75'164,55 CHF
RESULTATS	- 296'411.51 CHF	- 432'694.40 CHF	- 136'282.89 CHF

Ces résultats représentent ainsi le coût par habitant pour 2019 ci-dessous :

	2019
Population conventionnée au 1er janvier	26'784
Coût par habitant	23,67 CHF

Participation des personnes protégées : Cette rubrique correspond à l'encaissement des indemnités versées aux curateurs professionnels de l'Office et portées à la charge de la personne sous curatelle en application de l'art. 9 de l'Ordonnance concernant la protection de l'enfant et de l'adulte (OPEA ; RF 212.5.11). Il convient à nouveau de constater une diminution par rapport à 2018 qui, comme pour l'exercice précédent, s'explique par deux facteurs essentiellement.

Le premier est qu'en application de l'article précité, l'indemnité à laquelle le curateur a droit est fixée annuellement par la Justice de paix en même temps que celui-ci dépose son rapport et ses comptes annuels. La situation financière de la personne sous curatelle est alors examinée par l'autorité précitée. Cette situation pouvant varier d'une année à l'autre, la rémunération accordée en 2018 peut être supérieure ou inférieure en 2019, alors que le même travail a été accompli par le curateur.

Le second est qu'au moment où les comptes communaux pour l'exercice 2019 ont été bouclés, environ 2/3 des indemnités requises par les curateurs pour l'année 2018 n'avaient pas encore été examinées par la Justice de paix.

5.2.3 Office des curatelles et autres chiffres – l'essentiel

	2018	2019
NB de curatelles facturées, valeur au 1 ^{er} janvier 2019 – Estavayer	96	131
NB de curatelles facturées, valeur au 1 ^{er} janvier 2019 – Communes conv.	97	118
NB total de curatelles facturées, valeur au 1 ^{er} janvier 2019	193	249
Ouvertures de curatelles durant l'année 2019	43	34
NB d'enquêtes sociales	1	1

5.2.4 Les projets

Projet de régionalisation des prestations sociales de la Broye

Ce projet, initié en novembre 2018 sur décision de l'Assemblée des délégués, a évolué durant l'année 2019. Le groupe de travail stratégique, composé des membres du Comité de direction de l'Association et de la Cheffe du service social, a défini les grands axes du projet. Le groupe de travail opérationnel, composé de collaborateurs, a identifié les éléments pertinents et nécessaires à la mise en œuvre effective d'une antenne du service des curatelles de district pour la Basse-Broye. Cette antenne offrira également des prestations en matière d'aide sociale. De même, dès juillet 2020, le service officiel des curatelles fera partie du Réseau Santé Social du district de la Broye Fribourgeoise (RSSBF).

Les travaux, validés par l'Assemblée des délégués une année plus tard, se concrétisent en 2020. Ainsi, dès le 1^{er} juillet, les habitants des communes de Belmont-Broye, Delley-Portalban, Gletterens, Montagny, St-Aubin et Vallon pourront se rendre dans les nouveaux locaux du Service social et du Service des curatelles à Domdidier pour bénéficier des prestations d'aide sociale et de suivi de mandats de curatelle.

A cet effet, 5 collaboratrices du Service social, représentant 1.9 ETP d'assistantes sociales et 0.9 ETP de secrétaires-comptables, changeront de lieu de travail. S'agissant du Service des curatelles, l'antenne de Domdidier pourra compter sur 2.1 ETP de curatrices et 1.4 ETP de secrétaires-comptables.

Afin de renforcer la présence directionnelle sur les deux sites (Domdidier et Estavayer-le-Lac), les collaborateurs pourront compter sur le soutien alternatif de la cheffe de service (qui réduit son taux à 90%) et de son adjointe, Mme Emilie Baeriswyl-Gagnaux, engagée à 70% pour le 1^{er} mai 2020.

Missions auxiliaires communales

Pour rappel, l'idée est de proposer la conclusion d'un contrat de durée déterminée à un bénéficiaire de l'aide sociale afin d'ouvrir un nouveau délai cadre au chômage. Cet emploi auxiliaire vise techniquement à combler une lacune de la période de cotisation nécessaire à ouvrir un droit aux indemnités versées par l'assurance chômage. Dans sa vocation, ce travail temporaire est l'occasion pour lui de retrouver un statut professionnel, de revaloriser ses compétences, de retrouver confiance et estime de soi et de donner un sens à son activité, un rythme, un horaire et un cadre.

C'est avec plaisir que nous pouvons annoncer la concrétisation de ce projet en 2019. En effet, la commune d'Estavayer a engagé un bénéficiaire de l'aide sociale à 100% durant un an au sein de son office des curatelles. Le contrat se poursuit jusqu'en juillet 2020. Dans le cadre de son activité, le collaborateur a numérisé toutes les pièces importantes des dossiers pendants liés à un mandat (telles que les décisions de la Justice de paix ou l'approbation des comptes et rapports annuels par exemple). Une seconde mission, toujours en cours, est d'épurer les dossiers. Nous gagnons ainsi en place et en clarté.

Un bilan de l'activité sera entrepris en 2020, à l'issue du CDD.

5.3 Aide sociale

5.3.1 Grands axes de travail du Service social du district de la Broye (SSDB)

La couleur dominante de l'année 2019 du SSDB a résolument et également été celle de l'initiation et de la réalisation des projets stratégiques et opérationnels annoncés dans le rapport d'activité 2018.

S'agissant des projets stratégiques, nous avons œuvré afin que, dès le 1^{er} janvier 2020, le Service social s'intègre comme entité sociale au sein du nouveau RSSBF. Nous avons également mené les réflexions utiles au sein de deux groupes de travail pour assurer l'ouverture d'une antenne du Service social pour la Basse-Broye dès le 1^{er} juillet 2020. Fin 2019, nous avons identifié les besoins en termes d'infrastructure, de locaux et en matière RH.

Enfin, les négociations entre les 14 services sociaux régionaux francophones fribourgeois et la société DIARTIS, se sont soldées par l'acquisition du nouvel outil informatique KiSS en remplacement du logiciel Fri-Soc. Sa mise en œuvre débutera par une formation début 2020 pour une mise en production au 1^{er} janvier 2021.

Sur le plan opérationnel, nous avons cherché à bonifier l'accompagnement apporté aux bénéficiaires de l'aide sociale. Le premier processus revu est celui lié à l'attribution des nouveaux dossiers aux assistants sociaux. Désormais, lors de son premier contact, notre interlocuteur connaît l'identité de son assistant social et la date de son 1^{er} rendez-vous. Le second est lié au fonctionnement de la Commission sociale. D'entente avec ses membres, nous avons souhaité donner une place prépondérante aux échanges et débats, plutôt qu'à la transmission d'informations « en direct » durant les séances mensuelles. Dès le printemps 2020, toutes informations utiles à la prise de décision de la Commission seront transmises en amont de la séance aux membres, en laissant ainsi du temps pour les débats ou compléments en plenum.

Enfin, les coûts de l'aide sociale poursuivent leur progression mais dans une moindre mesure par rapport aux années précédentes. S'agissant plus globalement du résultat 2019, nous sommes satisfaits de constater l'existence d'un montant d'environ CHF 55'500.00 à redistribuer aux communes.

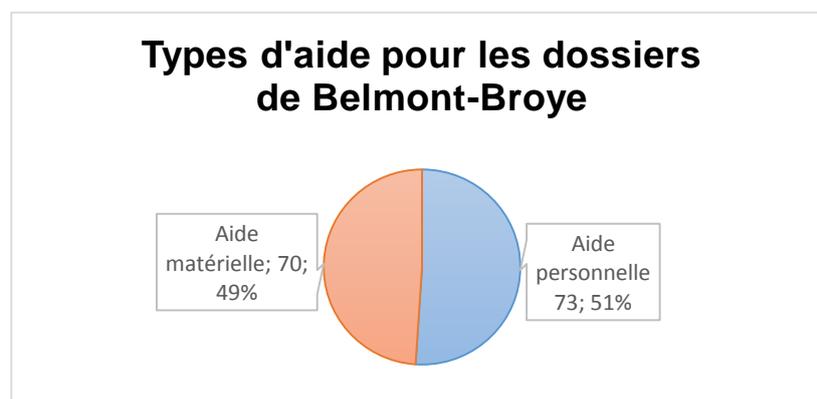
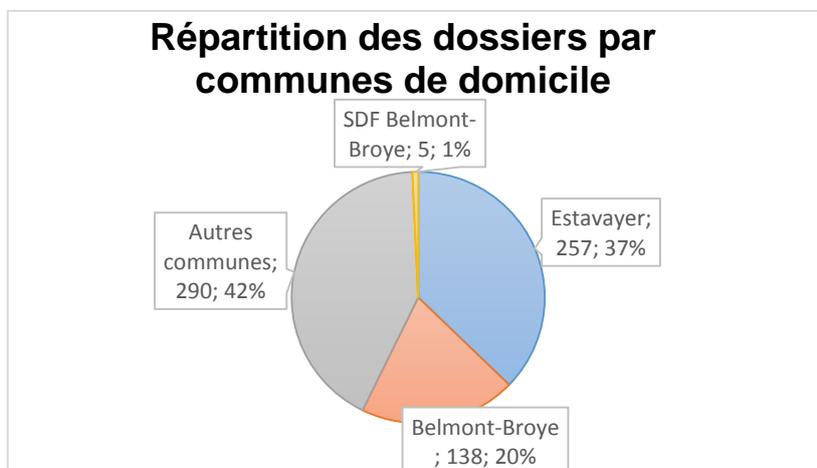
5.3.2 Service social et autres chiffres – l'essentiel

LIBELLE	2017	2018	2019
NB total de dossiers du district de la Broye	628	644	690
NB de dossiers pour la Commune d'Estavayer-le-Lac	221	228	257
NB de dossiers ayant obtenu une aide personnelle	308	321	354
NB de dossiers ayant bénéficié du soutien de fonds privés	49	47	32

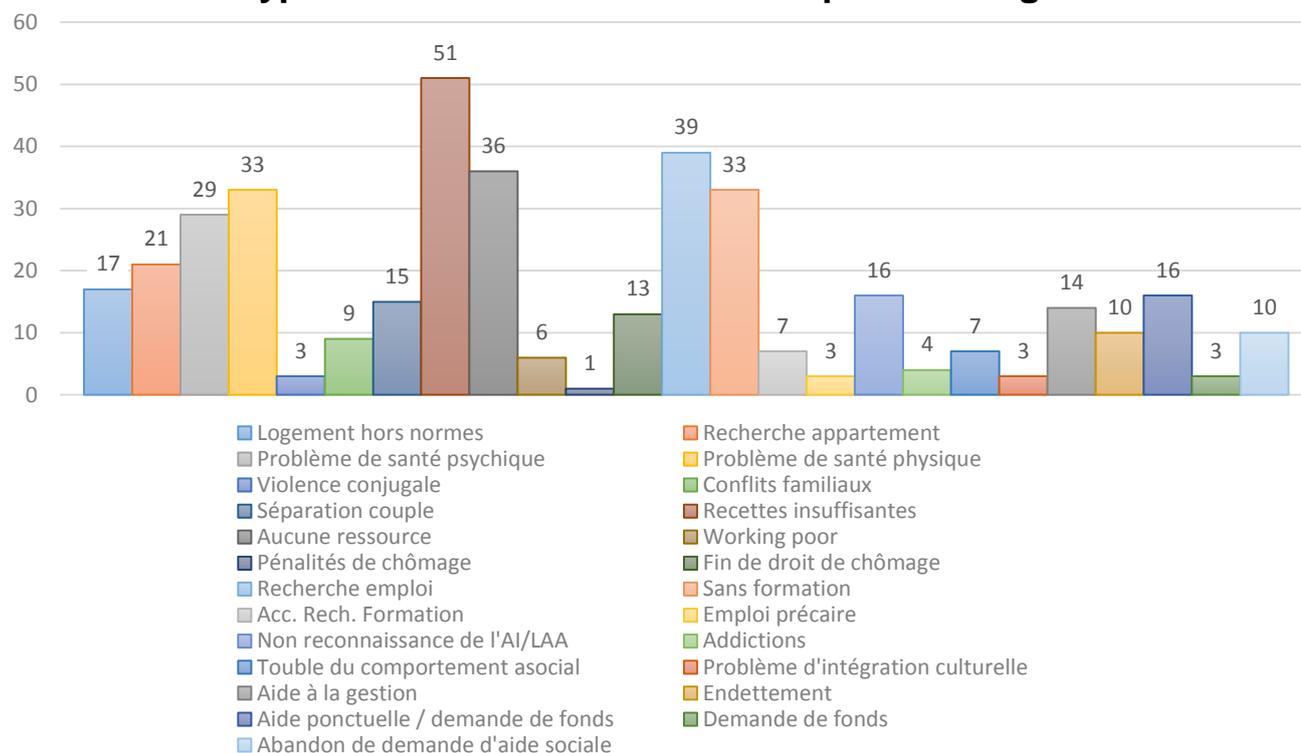
Si le nombre de dossiers pendants au 31 décembre 2019 n'augmente que de 46 dossiers, il convient de constater que la reprise de dossiers déjà ouverts au 31 décembre 2018 augmente (proportion de 58% des dossiers totaux contre 45% en 2018 et 41% de nouveaux dossiers en 2019 contre 55% en 2018). Cela pourrait laisser penser que la durée de suivi de certaines unités d'assistance se prolonge, alors que le nombre de nouveaux dossiers est soit moindre en 2019, soit traité en moins d'un an.

La charge de travail a augmenté d'environ 10% par rapport à 2018 au vu du nombre de dossiers actifs au 31 décembre 2019, alors que les effectifs sont restés stables.

Les graphiques suivants illustrent la répartition des dossiers par communes de domicile d'aide sociale, leur typologie et la nature des difficultés rencontrées par les bénéficiaires. Comparativement à l'année 2018, il convient de constater la stabilité des indicateurs.



Types de difficultés rencontrées par les usagers



Le rapport complet peut être obtenu auprès du Service social.

5.4 Chômage

La Commune d'Estavayer a connu une petite hausse du chômage en 2019. En revanche, le nombre de demandeurs d'emplois est passé à 233. Il a été constaté que les inscriptions augmentent sensiblement durant les mois de décembre, janvier, février et mars et ces inscriptions sont réalisées auprès de l'ORP de la Broye. Enfin, il est bon de rappeler que les chiffres du chômage ne prennent pas en compte les personnes en fin de droit qui elles, émargent à l'aide sociale.

Le tableau suivant présente la statistique du chômage de la Commune d'Estavayer au 31.12.2019.

	Estavayer	Broye	Canton FR	Suisse
Population active	4'810	17'834	173'204	4'636'100
Demandeurs d'emploi	233	729	8'275	192'955
Taux de demandeurs d'emploi	4.8%	4.1%	4.8%	4.3%
Chômeurs	137	441	4'923	117'277
Taux de chômage	2.8%	2.5%	2.8%	2.5%

- Demandeurs d'emploi : tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux offices régionaux de placement et cherchant un emploi.
- Demandeurs d'emploi non-chômeurs : demandeurs d'emploi inscrits aux offices régionaux de placement qui, à la différence des chômeurs, ne sont pas immédiatement disponibles pour placement ou qui ont un emploi (personnes en programme d'emploi temporaire, en programme de reconversion et de perfectionnement, en gain intermédiaire et autres demandeurs d'emploi non-chômeurs).

- Chômeurs : personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement. Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage. Les chômeurs complets cherchent un poste à plein temps ; les chômeurs partiels, un poste à temps partiel.

5.5 Seniors

5.5.1 Réunions des personnes du 3ème âge

A Estavayer-le-Lac, les réunions bimensuelles ont toujours lieu avec succès à la Prillaz les jeudis après-midi, mais dans le hall d'entrée cette fois-ci. Les activités ont également été étendues à des tournois de cartes et de pétanque. Un groupe de bénévoles s'occupe de la bonne marche de ces sympathiques rencontres sous la responsabilité de Mmes Danièle Berger et Béatrice Bocien. A Vernay, un groupement de dames accueille les aînés lors de petits déjeuners et d'un repas de fin d'année, tandis que l'association Quo Vadis s'occupe de la sortie. A Murist, c'est le Bon Accueil qui a organisé des activités à la salle des sociétés sous le bâtiment scolaire. A Bussy, Morens et Rueyres-les-Prés, une amicale des personnes âgées propose également des animations.

5.5.2 Activités soutenues par la Commune

Le nouveau financement décidé par le Conseil communal en 2019 a tenu tous ses engagements. En effet, le montant unique de CHF 75.00 par personne pour une activité donnée a permis aux organisateurs de maintenir pour l'essentiel les diverses réunions existantes, que ce soit une sortie ou un repas. Le traditionnel repas de Vuissens a connu sa fréquentation habituelle d'environ 25 seniors, tandis que 35 aînés de Murist se sont rendus à Penthéraz pour visiter l'entreprise de production d'endives d'un enfant du village. Le repas nouvellement organisé à Estavayer-le-Lac à la Prillaz a connu un franc succès : près de 380 personnes se sont retrouvées pour un moment de détente et de danse. Enfin 73 personnes ont participé à la sortie de Vernay à Aquatis et quelque 90 convives se sont retrouvés à la grande salle de Rueyres-les-Prés pour leur repas. Un immense merci aux organisateurs de ces journées toujours très appréciées, soit l'USL de Murist, Quo Vadis Vernay, le Groupement des dames Forel-Autavaux-Montbrelloz et l'Amicale de Aînés BMRS.

5.6 Médico-social

5.6.1 Réseau santé social de la Broye fribourgeoise (RSSBF)

Administrativement, l'année a été placée sous le signe du regroupement des forces du district en conformité avec la Loi cantonale sur les prestations médico-sociales. Les associations doivent se composer en réseaux de santé et fonctionner selon un cadre légal désormais établi. A l'instar de la Sarine ou de la Glâne, la Broye s'est dotée d'une structure régionale forte, avec une Direction et des services administratifs capables de gérer les quelque 400 employés répartis entre les EMS, les soins à domicile, le Service social et les curatelles. Les bureaux du RSSBF sont situés à Montagny, dans les locaux rénovés des Fauvettes.

5.6.2 Etablissements médico-sociaux

Le site complètement rénové des Fauvettes à Montagny est en fonction et la Commission de bâtisse a terminé ses travaux. Le nouvel établissement médico-social d'Estavayer est planifié à côté du Sacré-Cœur, à proximité du Moulin de M. Pillonel, et les travaux de préparation sont allés bon train. Enfin et pour rappel, la troisième phase de la rénovation des EMS est maintenue à Belmont-Broye. Les principaux objectifs de ces travaux sont le réaménagement des unités spécialisées en soins psychogériatriques, la transformation de la majeure partie des chambres à 2 lits en chambres à 1 lit et la modernisation des infrastructures selon les normes à atteindre.

5.6.3 Aide et soins à domicile

Ces prestations de nature médico-sociale permettent à la personne de vivre le mieux possible dans l'environnement habituel. Le service d'infirmière d'urgence à domicile a été mis en place à satisfaction des communes et des usagers. Le groupe d'étude plus large sur la création d'un réseau de soins intercantonal a rendu son rapport en 2019 sur l'avancée des travaux. Si une volonté affichée de rapprochement anime les divers partenaires, en revanche les ancrages cantonaux restent un écueil difficile à négocier. Le projet est en attente d'un nouveau souffle.

5.6.4 Indemnités forfaitaires

Elles sont calculées par un comité formé de représentants des Communes (COSAF). Ces indemnités sont accordées aux proches et aux parents qui apportent une aide importante, régulière et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre et de rester à domicile. Elles sont financées par les Communes du district et ont connu en 2019 – encore une fois – une forte augmentation. En effet, la démographie et une meilleure connaissance du service à disposition multiplie les demandes, avec pour corollaire un plus grand nombre d'octrois.

5.6.5 Ambulances / SMUR

Nous avons signé une convention avec le Centre de secours et urgences du nord vaudois et de la Broye (CSU-nvb). Il gère tout notre territoire en matière d'urgences médicales. Les frais de fonctionnement sont pris en charge par les Communes (60% VD et 40% FR).

5.6.6 Appartements protégés

Le comité de l'Association médico-sociale du district de la Broye étudie comment aider les Communes ou des privés à favoriser la construction de tels appartements pour que les personnes âgées puissent en profiter. Il est clair que ces logements doivent être situés suffisamment près des centres urbains pour que les résidents gardent leur autonomie : accès aux magasins, médecins, gare, poste, hôpital, restaurants, banques, etc. Des projets de ce type sont en cours de développement dans notre district, d'autres sont déjà existants. L'important est que le prix de ces logements reste suffisamment attractif pour que les seniors s'y intéressent.

5.7 Animation Jeunesse (AJ)

En 2019, l'Animation compte toujours dans son équipe deux animatrices diplômées, Laurence Deillon et Lydie Morattel qui se partagent un 100%. En début d'année, Ramonaz Wirz a remplacé Lydie Morattel jusqu'au 1^{er} mai 2019. Bana Solomon a fini son stage pré HES en juillet 2019 pour laisser la place à Merlin Oulevey qui a rejoint l'équipe d'animation à la mi-août 2019.

L'équipe peut toujours compter sur deux aides en animation, Véronique Semedo et Pedro Lage qui viennent en renfort essentiellement les vendredis ainsi que sur demande lors d'événements exceptionnels. Cette année, l'équipe de l'animation a également engagé sur mandat un jeune, Yoshikazu Martins pour qu'il transmette sa passion de la danse à des plus jeunes.

5.7.1 Centre de jeunes d'Estavayer (CJE)

En 2019, le Centre de Jeunes a fêté ses 10 ans d'existence. Une belle fête a été organisée en cette occasion en collaboration avec d'anciens jeunes et l'Animation Jeunesse. Ainsi, le début d'année a été animé autour de ces préparatifs dont notamment la réalisation d'une fresque sur le mur extérieur du Centre et la préparation d'un spectacle présenté lors de la soirée festive à la Prillaz.

Les jeunes sont venus faire des dessins des éléments qu'ils voulaient voir apparaître sur le mur de leur Centre. Les ébauches se sont dessinées sur papier durant deux vendredis du mois de mars.

Lors de ces deux soirées dessins, il a été constaté que beaucoup de symboles staviacais sont ressortis (le château, la rose, la grenouille, le lac). Il n'y pas de doute, les jeunes sont fiers de leur ville ! Une fois les idées rassemblées, l'illustrateur Marc Roulin en a fait un croquis. Muni d'un tablier et d'un pinceau, une dizaine de jeunes sont venus chaque mercredi pendant 3 mois mettre en forme et en couleur le croquis sur le mur du Centre.



En plus des activités habituelles, diverses sorties ont ponctué cette année, notamment une sortie raquette, un camp avec des ânes mais également des sorties sur Yverdon (skate-park et « expo dont vous êtes le héros » que proposait la Maison d'Ailleurs), une sortie escalade à la salle Vengabloc à la Sarraz, une visite de la ferme du Martalet à Démoret et des sorties à la patinoire de la Commune.

Le 28 octobre 2019 est une date fatidique pour le Centre de Jeunes puisque c'est la dernière fois qu'il a accueilli des jeunes en ses murs et ceci, suite à plusieurs problèmes. Il y a d'abord un problème d'évacuation d'eaux usées car il a fallu deux jours à des camions de pompage pour évacuer le surplus. Mais les eaux usées ne sont pas le seul problème du Centre de Jeunes qui se situe dans des abris PC, car des infiltrations d'eau au plafond l'ont rendu inexploitable. A ce jour, il y stagne un taux d'humidité variant entre 90 et 140%.



Depuis la fermeture du Centre de Jeunes, l'Animation Jeunesse a navigué entre les locaux du 1er étage de la rue du Musée 11, les locaux d'Autavaux qu'Estasympa propose pour l'Atelier sympa et la rue.

En fin d'année 2019, des jeunes ont été perdus lors de cette période sans domicile fixe mais nous avons également pu créer des liens forts et significatifs avec d'autres. Si nous avons perdu en quantité, nous avons gagné en qualité !

Nous avons essayé de garder les mêmes horaires et de proposer tant des accueils libres que des activités encadrées comme lorsque nous avons encore le Centre de Jeunes près de la bibliothèque. Les devoirs surveillés du jeudi ainsi que les soirées du vendredi soir étaient également proposés aux jeunes en plus du sport que les jeunes apprécient tout particulièrement.

En plus de ces traditionnelles prestations, dès le mois de décembre, nous avons mobilisé nos forces pour entamer une construction du char de carnaval et la préparation d'une chorégraphie de danse hip-hop.

5.7.1 Fréquentations

Comme pour l'année 2018, ce sont les mercredis qui ont été les jours les plus fréquentés 51%, suivis des vendredis, 35% et des jeudis 14%. Si en 2018 nous avons une majorité de visites des 7-8H (filles puis garçons) qui venaient au Centre, en 2019 ce sont des garçons d'âge CO qui sont venus le plus fréquemment puis les garçons 7-8H, les filles du CO et pour terminer les filles de 10-12 ans.

Concernant le nombre de fréquentations tout confondu du Centre de Jeunes, nous avons pour la première fois noté une baisse notable. Mais comme susmentionné, cela s'explique par la perte d'un lieu d'appartenance auquel les jeunes aimaient s'identifier. Cependant, cette baisse de fréquentation n'a pas été le cas pour la fréquentation des salles de sport, bien au contraire !

Pour "Bouge-toi" l'activité sportive que nous proposons à l'Amarante, le vendredi durant la période scolaire de 16h00 à 17h30, nous avons compté 1638 passages de jeunes pour les 29 vendredis où nous avons proposé l'activité. Ce qui fait une moyenne de 56.48 jeunes, avec une participation minimale pour le vendredi le 15 novembre avec ses 29 jeunes et une participation maximale pour le vendredi 1er mars avec ses 105 jeunes.

5.7.2 Samedi des bibliothèques

Ça bouge du côté de la bibliothèque. L'Animation Jeunesse a collaboré, comme l'année passée, au SAMEDI DES BIBLIOTHÈQUES. Le samedi 16 mars, notre professeur Tournesol, Guy Desbiolles, nous a présenté ses drôles de Bulloscopes, pour un moment magique apprécié par petits et grands. L'équipe d'Animation avait également préparé une activité bricolage machiavélique, qui permettait à chacun de repartir avec son propre casse-tête.



5.7.3 Projet Tilt

L'idée est de développer une thématique sous forme de conférence dans le cadre de la bibliothèque puis dans un second temps, de proposer dans le cadre du Centre de Jeunes une partie plus ludique et pédagogique en lien avec le thème abordé lors la conférence.



Cette collaboration permet d'offrir aux personnes intéressées une soirée thématique avec plusieurs dynamiques mais l'idée est également de permettre d'avoir une ouverture d'esprit ainsi que de favoriser des partages intergénérationnels et interculturels. Les soirées Tilt sont ouvertes à tous dès 10 ans et gratuites pour tous.

Le 5 avril a eu lieu la première conférence, avec Sandro Dall Aglio qui est venu nous parler d'une dizaine de métiers qui existent afin de faire vivre des Jeux Vidéos. Ensuite, le Centre de Jeunes a accueilli une vingtaine de jeunes et parents pour une partie ludique avec un tournoi « FIFA » organisé par les jeunes.

Une deuxième soirée Tilt a été organisée en septembre 2019, sur le thème des artistes de rue en lien avec le festival ArtiChoke. Les personnes présentes ont pu d'abord participer à l'élaboration d'une fresque collaborative puis dans un second temps, écouter l'expérience vécue par une des initiatrices, Helena Galera, et par l'artiste Relovn alias Aurèle Duffey (ici en photo).



5.7.4 Aller vers

Quand le soleil brille trop fort pour rester dedans, avec nos tricycles et notre matériel d'animation de rue (jeux, eau, ballons, raquettes, parasol, etc.), nous circulons autour de l'Amarante et dans le quartier de Chasseral, Croix-de-Pierre. Le but est de rencontrer les Staviacois, des jeunes et des moins jeunes. Nous bavardons, jouons, échangeons, parfois nous donnons des conseils, nous nous lançons dans des projets. Dans ces rencontres, nous gardons les mêmes objectifs qu'au Centre en nous adaptant à un autre environnement.



5.8 Fondation Cherpillod - Arcades

La Commune d'Estavayer dispose d'une antenne de la Fondation Cherpillod sur son territoire. Le tableau ci-dessous présente les prestations dispensées sur ce site en 2019 :

Prestations	Unités de mesure	Jeunes vivant à Estavayer		Site d'Estavayer	
		2018	2019	2018	2019
Individuelles	Nombre de demandes	18	21	29	35
	Nombre de jeunes différents ayant fait une demande	18	20	27	32
	Réponse au moment de la demande :				
	Nombre d'orientations	0	0	0	0
	Nombre de résolutions immédiates	6	3	12	9
	Nombre d'accompagnements individuels	12	18	17	26
	Nombre total d'entretiens	Indisponible	44	66	73
Gestion de projets	Nombre de projets	3	3	3	3
Hors-murs	Nombre de prestations	1	1	1	1

Avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice en juin, l'évolution de nos prestations individuelles visant à renforcer l'insertion professionnelle ainsi que la fin des projets pour les jeunes Staviacois, 2019 a été une année de transition pour notre site d'Estavayer. Aussi, les chiffres présentés ci-dessus ne peuvent être considérés comme étant représentatifs de ce que sera Arcades par la suite. En effet, et pour exemple, sur la totalité des entretiens effectués en 2019, la moitié a été réalisée entre le 1er juin et le 31 décembre, soit après les modifications apportées à nos prestations.

Ainsi, avec l'abandon des projets pour les jeunes Staviacois, nous remarquons que le temps laissé à disposition des prestations individuelles permet de rencontrer plus de jeunes et d'augmenter le nombre de demandes et d'entretiens (2/3 des demandes 2019 ont été effectuées entre le 1er juin et le 31 décembre).

Aussi, nous pouvons constater que les modifications apportées permettront d'augmenter significativement l'accompagnement individuel des jeunes Staviacois dans leurs projets.

Cependant, les thématiques pour lesquelles les jeunes ont fait appel à Arcades n'ont pas réellement évolué. Elles concernent pour 68% l'insertion professionnelle, 11% les informations diverses, 9% de l'aide administrative, 6% les difficultés familiales et les 6% restant sont répartis entre des questions de confiance en soi, de relation avec les pairs, etc.

Du point de vue des projets, comme nous l'avons déjà mentionné, Arcades ne propose ou ne participe plus à des projets destinés aux jeunes habitants d'Estavayer sauf dans le cas où il serait nécessaire de proposer un lien avec l'insertion professionnelle. Dans ce sens, un atelier de technique de recherche d'emploi a été conceptualisé et sera proposé dès que possible et des réflexions sur la mise en place d'un projet facilitant la transition école-métier pour des élèves en difficulté ont débuté avec le cycle d'orientation d'Estavayer. Précisons néanmoins que des projets dans lesquels sont impliqués Arcades dans d'autres régions de la Broye ont bénéficié à des jeunes Staviacois (projets professionnels concrets du GyB, Urban Baz'Art, ouverture des salles de sport à Payerne, etc.)

Les permanences de rue, qui nous semblent nécessaires pour rencontrer des jeunes désinsérés professionnellement et, parfois socialement, ont été suspendues dans le deuxième semestre 2019. L'accent ayant été mis, pour notre nouvelle collègue, sur la rencontre du réseau professionnel, le contact avec les entreprises régionales (par le biais d'entretiens téléphoniques et de rencontres notamment dans le cadre de la rencontre économique des entreprises de la Commune d'Estavayer et du Speeddating apprentissage organisé par la Fondation Cherpillod), tant dans le but de faire découvrir nos prestations que dans celui de mettre en place des collaborations pour l'insertion professionnelle des jeunes que nous rencontrons. De plus, nous avons pu renforcer notre communication dans la presse régionale et développer notre communication sur l'insertion professionnelle.



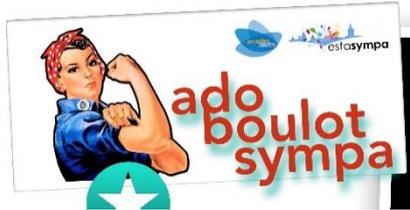
5.9 Intégration - Estasympa

Estasympa 2019, c'était la coopération entre Thomas Raaflaub, Aline Catano et Merlin Oulevey, l'accueil des nouveaux habitants, les boîtes à lire, le café sympause et ses excursions, la rencontre du Conseil Communal avec les agents Estasympa, la sortie à Vevey et la Fête des Vignerons, la formation de la huitième volée, la formation continue et la planification de nouveaux projets comme le Panier sympa.

Toutes ces activités ont été réalisées grâce aux agents Estasympa et d'autres bénévoles et grâce au soutien et la bienveillance de la Commune d'Estavayer, ses autorités et son administration.

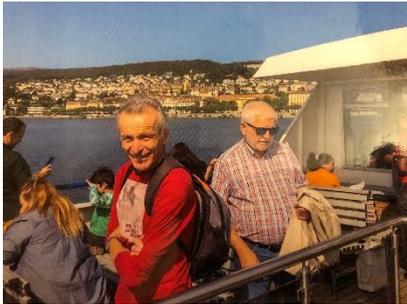
Nous remercions tous les acteurs pour leur engagement qui a permis, nous l'espérons, de rendre la Commune encore plus sympa.

Le tableau ci-dessous résume les activités d'Estasympa en 2019 :

quoi	pourquoi	comment	et encore
Bougez sympa	<p>Bouger une fois par semaine (vendredi après-midi)</p> <p>Mieux connaître la Commune d'Estavayer en découvrant une multitude de routes.</p> <p>S'aventurer dans la nature.</p> <p>Nouer des contacts nouveaux.</p> <p>S'amuser ensemble en groupe.</p>	<p>Une soixantaine de promenades avec départs et arrivées à Forel, Vuissens, Montborget, Estavayer-le-Lac, Montbrelloz, Autavaux, Rueyres-les-Prés, Font, Murist, Lully et au parcours Vita.</p>	 <p>www.bougez.weebly.com</p>
Ado boulot sympa	<p>Responsabiliser des ados avec des travaux et de leur faire confiance.</p> <p>Mettre en lien des adultes de la région avec des ados de la région.</p> <p>Permettre aux ados des expériences avec le monde du travail et leur fournir une attestation.</p> <p>Donner la possibilité aux ados de gagner de l'argent.</p> <p>Donner du sens au temps libre des ados.</p> <p>Offrir de l'aide aux gens qui en ont besoin contre une rémunération raisonnable.</p> <p>Offrir de l'aide à la Commune si besoin.</p>	<p>30 ados sont inscrits.</p> <p>Les employeurs se font toujours rares malgré la publicité, la simplicité du procédé et la satisfaction des employeurs et l'engagement à fond des ados.</p>	 <p>www.adoboulotsympa.weebly.com</p>
L'Atelier sympa Le Jardin sympa à Autavaux	<p>Les personnes sans atelier privé ou sans place pour bricoler trouvent un local pour leurs réalisations, un lieu de rencontre et de partage des compétences.</p> <p>L'idée du jardin sympa est d'offrir à la population la possibilité de partager un jardin et de développer la solidarité, l'échange, la mixité sociale, la citoyenneté, le lien social et le respect de l'environnement.</p> <p>Tisser des liens entre bricoleurs et jardiniers de tous les âges.</p>	<p>Partager des compétences avec des animations et des cours.</p> <p>Mettre à disposition des outils et des machines.</p> <p>Responsabiliser les utilisateurs.</p> <p>Mettre à disposition pour des activités comme des cours de bricolage ou de jardinage.</p>	 <p>www.ateliersympa.weebly.com</p>

L'accueil des nouveaux habitants	Présenter aux nouveaux habitants les objectifs, le fonctionnement et les projets d'Estasympa.	Présentation d'Estasympa à la salle de la Prillaz et premiers contacts avec des intéressés. Organisation d'une garderie pour les enfants.	
Action pour les aînés	Aide à la Commune.	13 agents Estasympa ont aidé la Commune à distribuer des cadeaux de Noël aux aînés.	
Pique-nique multiculturel	Favoriser l'intégration et la cohabitation en valorisant la richesse culturelle des différentes communautés de la région. Mettre sur l'investissement de chacun et permettre de créer un échange à travers le partage de spécialités culinaires, culturelles et autres.	Continuer dans la tradition des Pique-niques multiculturels. Elargissement des activités en proposant une pièce de théâtre. Montrer en direct la préparation des plats sélectionnés pour que les personnes désireuses de les préparer chez eux puissent le faire.	
Deutschtreffen/ english meeting	Rafraîchir et élargir les compétences en allemand standard et en anglais.	Une occasion de pratiquer l'allemand et l'anglais dans un groupe de trois à dix personnes. Une rencontre ludique avec l'allemand et l'anglais. Une soirée tous les mois pour parler allemand ou anglais avec l'animation de l'agent sympa	www.deutschtreffen.weebly.com
Jeux m'amuse en collaboration avec la Ludothèque	Développer l'intelligence, le jugement, l'imagination, la créativité, le sens de l'organisation, de la collaboration, de l'entraide, du compromis et de l'empathie, être capable de faire des choix. Tisser des liens entre les générations.	L'événement est ouvert à tous, les individuels, les familles, les petits et les grands. L'entrée est libre et il y a des personnes pour expliquer les jeux. Les boissons sans alcool sont offertes et à partir de 19h une bonne soupe est servie, elle aussi est gratuite.	

<p>La soupe de carême</p>	<p>Préparation de la soupe de Carême en collaboration avec d'autres groupes.</p>	<p>Des agents Estasympa, des membres d'Est'Accueil et des habitants du Foyer du lac préparent et servent la soupe de chalet en commun</p>	
<p>Les boîtes à lire</p>	<p>Promouvoir la lecture et la culture.</p> <p>Promouvoir l'échange, l'entraide et l'écologie.</p> <p>Promouvoir le voisinage.</p> <p>Partager et laisser circuler des livres dans des petites bibliothèques.</p> <p>Bien traiter les livres et ne pas les vendre.</p>	<p>Les participants laissent les livres dont ils souhaitent partager le contenu dans la boîte ou ils rendent les livres empruntés.</p> <p>D'autres participants viennent fouiller et prennent gratuitement leur prochaine lecture.</p> <p>Un panneau indique le parrainage et les coordonnées d'Estasympa.</p> <p>Des agents Estasympa s'occupent du bon fonctionnement des boîtes.</p> <p>35 boîtes à lire pour les élèves ont été distribuées et montées de Vuissens à Rueyres-les-Prés.</p>	 <p>www.boitealire.weebly.com</p>
<p>Le café sympause</p>	<p>Echanger des idées.</p> <p>Mettre à disposition des capacités professionnelles.</p> <p>Partager les expériences personnelles.</p> <p>Apprendre les uns des autres.</p> <p>Elargir les activités en groupe.</p> <p>Etre partie prenante dans la dynamique du groupe.</p> <p>Organiser des excursions.</p>	<p>Rencontres hebdomadaires tous les mardis de 9h à 11h au restaurant „Au Château“ à Estavayer-le-Lac.</p> <p>Excursions mensuelles.</p> <p>Entretien du site internet du café sympause.</p>	<p>www.sympause.ch</p>
<p>La rencontre du Conseil Communal avec les agents Estasympa</p>	<p>Tisser des liens entre les membres du Conseil Communal et les agents Estasympa.</p> <p>Mieux se connaître.</p>	<p>Speeddating</p> <p>Présentation boîtes à lire des écoles.</p> <p>Métaphores (film).</p> <p>Le YéYé d'Estavayer – la chanson.</p>	<p>www.estasympa.ch</p>

<p>La sortie à Vevey et la visite de la Fête des Vignerons</p>	<p>Transmettre aux agents Estasympa un enrichissement sur la Suisse et leur permettre de faire des expériences nouvelles et innovantes</p>	<p>A la fois instructive et récréative, la sortie des agents Estasympa s'est déroulée à Vevey sous la responsabilité du coordinateur. Le déplacement s'est fait en bus. L'ambiance et la joie étaient de la partie des 50 participants.</p>	
<p>le groupe Est'Accueil</p>	<p>Les membres de ce groupe sont convaincus que les réfugiés et les migrants doivent être accueillis aujourd'hui dans la même dignité qu'autrefois.</p> <ul style="list-style-type: none"> -intégration par l'action et les rencontres -apprentissage de la langue -aide aux déplacements -aide au logement 	<p>La sortie chez les Focolari Visite guidée de la ville d'Estavayer-le-Lac Les activités avec les femmes et les enfants L'échange en français Après-midi de ski et autres sorties, etc.</p>	 <p>www.estaccueil.weebly.com</p>
<p>La formation de la huitième volée</p>	<p>Apprendre...</p> <ul style="list-style-type: none"> Authenticité Non-jugement Regard positif Autonomie Cohérence Respect Acceptation des limites 	<p>Formation 2019 (33h) Lieu: Rue du Musée 11, 1er étage, locaux Estasympa avec 15 participants Contenu: 6 moments de formation, remise des diplômes et participation à un groupe de projet l'année suivante</p>	
<p>La formation continue</p>	<p>Le choix des thèmes abordés est construit par L'étrier en collaboration avec les coordinateurs/trices locaux, mais également en prenant en compte les besoins et demandes spécifiques des agent-e-Estasympa.</p>	<p>16 cours de formation dans les communes sympas, dont 3 à Estavayer et avec 17 participants Estasympa</p>	
<p>Les saveurs sympas Les soupers contes</p>	<p>Promouvoir et découvrir la bonne cuisine, les aliments et les goûts authentiques.</p> <p>Promouvoir l'échange, le voisinage et tisser des liens entre les agents Estasympa et toute la population, des ados aux seniors.</p> <p>Partager des recettes et du savoir-faire en cuisine.</p> <p>Offrir périodiquement une occasion de convivialité autour d'une table.</p> <p>Profiter du savoir et des connaissances gastronomiques d'un chef de cuisine.</p>	<p>Stage et repas samedi matin ou midi et en collaboration avec des restaurants</p> <p>Stage en cuisine : 4 personnes au maximum.</p> <p>Les frais du repas : CHF 30.00 par personne et payés par les participants</p> <p>Les frais du cours de cuisine : CHF 300.00 par samedi et payés par Estasympa</p>	

	Apprendre à mieux cuisiner en participant activement dans la préparation du repas.		
Le sapin de Noël qui chante	<p>Promouvoir la convivialité et la culture.</p> <p>Promouvoir l'échange et l'esprit de communauté.</p> <p>Promouvoir le voisinage.</p> <p>Partager, chanter ensemble des chansons.</p> <p>Animer le Centre-ville d'Estavayer-le-Lac.</p>	<p>Les groupes de chant et de musique, les chœurs, les classes d'école et même des familles de la région viennent en décembre et présentent un petit concert sur le sapin.</p> <p>Tout le monde de la région de la Broye participe volontairement à cet événement avec une durée de représentation choisie individuellement.</p> <p>Les agents Estasympa offrent du vin chaud et du thé.</p>	 <p>www.estanoel.weebly.com</p>
Le troisième âge	<p>Proposer des activités pour les gens du troisième âge.</p> <p>Garder une seule et unique formule dans le cadre d'Estasympa.</p> <p>L'accueil et l'ouverture pour tous les retraités.</p>	<p>Etoffer les jeudis et les jeux de cartes avec des jeux de société. Une fois par mois à la petite salle de la Prillaz d'octobre à avril. La promotion se fait par la presse.</p> <p>La pétanque et les cartes : Deux fois par mois au club de pétanque à la Route de la Plage. La promotion se fait par la presse.</p>	 <p>estasympa</p> <p>Loisirs troisième âge</p> <p>Bienvenue les jeudis après-midi 14h, Pétanque Rte de la Plage 50, Estavayer-le-Lac, pour des jeux de cartes, de société et pétanque. Ouvert à tout le monde</p> <p>Contact Danièle Berger 079 256 46 10 Béatrice Bocion 079 484 22 78</p> <p>jass et pétanque</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 mai 17 mai 7 juin 21 juin 5 juillet 19 juillet 2 août 16 août 6 septembre 20 septembre

6. Aménagement du territoire et Constructions

6.1 Introduction du Conseiller communal

L'année 2019 restera dans ma mémoire comme celle de tous les cataclysmes, mais qui s'est positivement terminée par la mise à l'enquête du Plan d'aménagement local d'Estavayer-le-Lac.

Elle peut se résumer en trois étapes. La première, l'absence du Chef de service pour raison médicale durant 6 mois. Je tiens à relever l'engagement des collaboratrices du service qui ont su gérer cette période difficile. Merci à elles pour le magnifique travail effectué.

La deuxième, l'arrêt du Tribunal cantonal du 3 septembre 2019 sur la manière de traiter les révisions des plans d'aménagement local (PAL). Cet arrêté est à l'Aménagement du territoire ce qu'une soudaine pandémie serait à l'humanité : le « confinement » d'un travail de plusieurs mois, voire de plusieurs années. Le terme « travailler dans le vide » a pris toute sa signification à la publication de cet arrêté. Mais une lueur d'espoir demeure en sachant que le travail qui a été accompli par les services communaux et les bureaux d'urbanistes repose sur des réflexions solides et fondées.

Et enfin la troisième étape, la mise à l'enquête publique du PAL d'Estavayer-le-Lac, une réjouissance à la fin d'une année difficile. On peut comparer le PAL au bonheur d'une naissance après 9 ans de gestation. Ce dossier, c'est le futur, un mariage entre la nécessité de densification du tissu bâti et les espaces de détente indispensables aux habitants de la Commune.

Eric Chassot, Vice-Syndic

6.2 Urbanisme - Commissions

6.2.1 Commission d'aménagement

La Commission d'aménagement a siégé à neuf reprises durant l'année 2019 et a donné son avis sur de nombreux dossiers. La Commission a contribué aux travaux suivants :

- Révision du PAL d'Estavayer-le-Lac ;
- Transport public urbain et modification de la circulation en Vieille-Ville ;
- Plan d'aménagement local de Font ;
- Zone sportive à Estavayer-le-Lac ;
- Emplacement EMS Estavayer-le-Lac ;
- Projet Prodes-Guérîte-LCB ;
- Dossier d'examen préalable du PAD Nova Friburgo.

La Commission travaille en étroite collaboration avec le Conseil communal.

6.2.2 Commission du patrimoine

La Commission a siégé à quatre reprises. La Commission a principalement été consultée dans le cadre de la mise à l'enquête du Plan d'aménagement local d'Estavayer-le-Lac, notamment sur la nouvelle mouture du Règlement communal d'urbanisme et de la directive architecturale qui l'accompagne.

La Commission a également donné son avis sur :

- Le projet de couverture de la Grand-Rue ;
- Le projet de nouvelle construction à la Rue de la Rochette ;
- Les travaux du réaménagement de la Route de Grandcour devant la Porte du Camus ;
- Les boîtes aux lettres en Vieille-Ville.

6.3 Urbanisme – Planification supérieure

6.3.1 Plan directeur cantonal

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau plan directeur, la mise en zone de terrain agricole devient un exercice extrêmement difficile. Le Conseil communal s'est acharné à défendre et motiver les besoins de la Commune, notamment :

- Pour la mise en zone pour le centre sportif à Estavayer-le-Lac ;
- Pour la mise en zone pour accueillir Landi Centre Broye (LCB) dans le secteur de la Guérite ;
- Pour l'implantation de la nouvelle Gare marchandises (Prodes).

Plusieurs contacts avec les instances du Canton ont eu lieu afin d'aboutir sur ces sujets. De ces trois objets, le déplacement de LCB a été le plus chronophage, ceci étant dû à la position peu affirmée du Conseil d'administration et de la direction de LCB.

6.3.2 Plan d'affectation cantonal

La fin de l'année fut marquée par la présentation des modifications apportées au Plan d'affectation cantonal des réserves naturelles sur la rive sud du Lac de Neuchâtel. Le Canton prévoit une mise à l'enquête publique dans la première partie de l'année 2020.

6.4 Urbanisme – Plans d'affectations des zones

6.4.1 Arrêt du tribunal cantonal

L'ouragan déclenché par l'arrêt du tribunal cantonal du 3 septembre 2019 contre la décision de la DAEC pour le Plan d'aménagement local (PAL) de la Commune d'Avry a eu un effet considérable sur certains PAL de la Commune d'Estavayer. En effet, les PAL étudiés durant l'élaboration du Plan directeur cantonal auraient dû, selon le Tribunal cantonal, suivre les conditions nouvellement établies. Ce qui est contraire à la vision du SECA, qui acceptait que les PAL soient élaborés selon les règles du Plan directeur en vigueur jusqu'à l'acceptation par le Grand Conseil. La DAEC a fait recours contre cette décision auprès du Tribunal fédéral. Ainsi, les PAL de Bussy, Vernay et Vuissens sont temporairement mis en suspens et leurs approbations ne pourront aboutir que lorsque le Tribunal fédéral aura statué.

Certaines procédures ont tout de même été menées dans ces secteurs.

Secteur Bussy

La Commune avait fait recours contre la décision d'approbation de la DAEC le 14 septembre 2018. Dans son arrêt du 3 octobre 2019, le Tribunal cantonal a donné tort à la Commune. Cet arrêt a permis de débloquer la situation pour cette localité, la décision d'approbation de la DAEC devenant effective.

Secteur Vernay

Pour ce secteur, la Commune a transmis à la DAEC son droit d'être entendu le 30 septembre 2019. La Commune abonde sur plusieurs points dans le sens de la Direction.

Secteur Vuissens

Les travaux pour cette localité sont suspendus en attendant la décision du Tribunal fédéral.

6.4.2 Autres Plans d'aménagement locaux

Secteur Estavayer-le-Lac

Le dossier du PAL a été mis à l'enquête du 6 décembre 2019 au 22 janvier 2020.

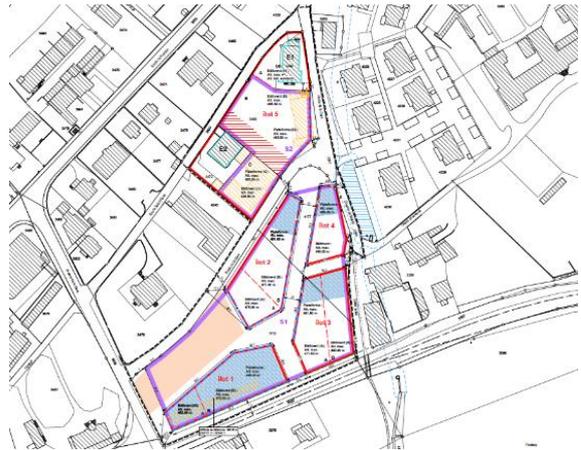
6.5 Urbanisme –Plans d’aménagement de détail (PAD)

6.5.1 PAD Gare Casino

La Commune a procédé à l’enquête complémentaire du PAD Gare-Casino le 22 avril 2019. Cette procédure a fait l’objet d’une opposition qui n’était pas recevable car elle portait sur des éléments qui ne faisaient pas partie de l’enquête publique.

Ce PAD a été approuvé le 29 novembre par la DAEC.

Les TPF ont entrepris sans attendre un concours pour l’îlot 1.



6.5.2 PAD Prillaz 1

Le bonheur du Service du territoire est de pouvoir visualiser et se promener dans une pièce urbaine pour laquelle il a œuvré. C’est le cas du Parc de la Prillaz, inauguré en mai 2019, aboutissement de 7 années d’une parfaite collaboration avec la Société « Habitat de la Prillaz ».

6.5.3 PAD Prillaz 2

Une enquête complémentaire a eu lieu du 31 octobre au 2 décembre 2019. Sans surprise, cette procédure a fait l’objet d’une opposition.



6.5.4 PAD Nova-Friburgo

Le secteur du projet de PAD « Parc Nova Friburgo » a été identifié comme pièce maîtresse pour la valorisation du Parc des Rives – lequel a fait l’objet d’ateliers participatifs – et l’affirmation du lien ville-lac.

Ce PAD propose une requalification de l’actuel parc en assurant une nouvelle offre hôtelière, une mise en valeur du débarcadère par la création d’une place publique généreuse, la valorisation de la digue historique, l’accroche avec la Promenade des rives, l’affirmation d’un grand parc urbain de rayonnement régional pour la Commune, une prise de conscience des enjeux écologiques de la rive par la mise en place d’une aire de renaturation ainsi qu’une requalification de la mobilité (accès MD, TP et TIM) et la mutualisation de l’offre en stationnement avec le Parc des Rives.

Ainsi, le parc Nova Friburgo constitue la porte d’entrée par le lac et une vitrine pour la Commune, notamment en termes de programmation culturelle. Le PAD entend accompagner et soutenir ce rôle identitaire majeur.

Le dossier pour l’examen préalable sera envoyé au Canton durant le premier semestre de l’année 2020.



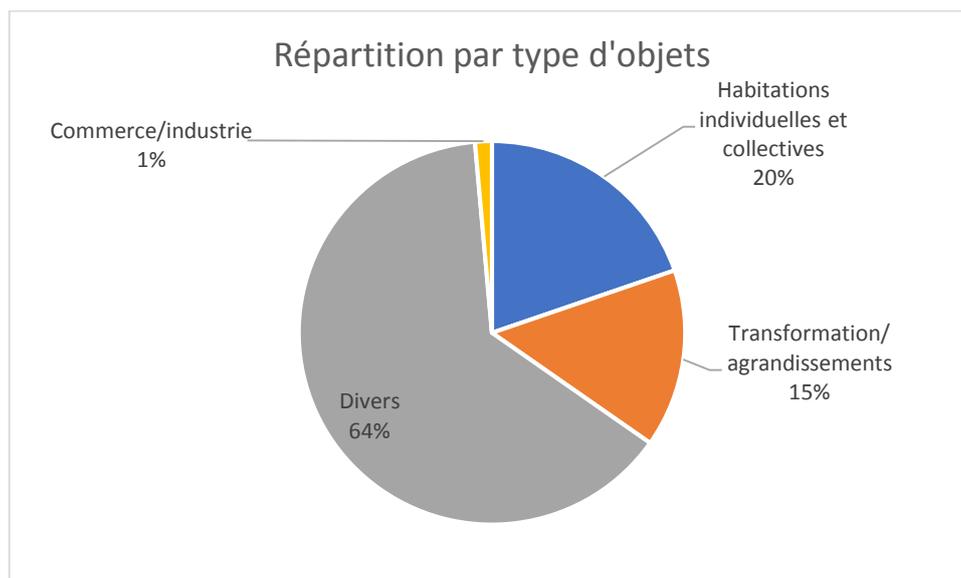
6.6 Constructions

Le Service a traité 213 dossiers de constructions durant l'année 2019.

Parmi ces dossiers, on compte notamment :

- 117 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux) ;
- 79 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux) ;
- 17 demandes préalables de permis de construire.

Les dossiers de demandes de permis de construire, toutes procédures confondues, se répartissent selon les types d'objets représentés sur le graphique ci-après.



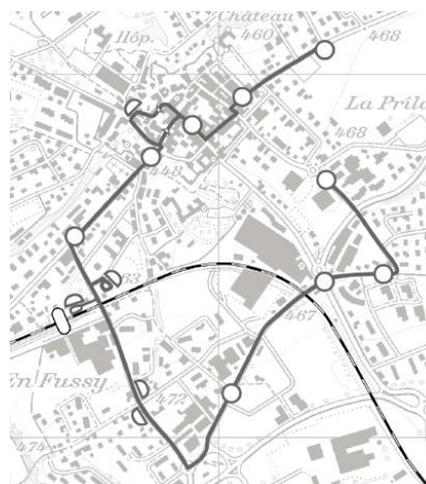
6.7 Mobilité

6.7.1 Transport public urbain

Un projet de tracé du transport public urbain a été présenté au Conseil communal en avril 2019.

Pour rappel, les objectifs de ce nouveau moyen de transport pour Estavayer-le-Lac sont :

- Assurer réglementairement la desserte des nouveaux secteurs de la Prillaz ;
- Desservir les zones denses du quartier des Esserpis ;
- Améliorer les connexions avec la Gare ;
- Desservir la Vieille-Ville dans une optique de limitation du trafic automobile.



Les options proposées n'ont pas trouvé de consensus au sein du Conseil communal. Les divers points de désaccords vont être évalués par le Service et le projet retravaillé avec l'ingénieur trafic de la Commune.

6.7.2 Modernisation de la ligne CFF de la Broye

En octobre, les CFF ont présenté à la Commune le projet de modernisation de la ligne ferroviaire. Ce projet consiste principalement pour la gare d'Estavayer-le-Lac à l'adaptation du quai à la LHand. La mise à l'enquête est prévue en 2020 pour une réalisation en 2023.

7. Domaine public

7.1 Introduction du Conseiller communal

Le dicastère du Domaine public a comme principale mission une Commune propre et bien entretenue tant au niveau des routes, places de jeux que des espaces verts. 19 collaborateurs, aidés de 5 employés engagés en CDD en saison estivale et 2 apprentis, donnent le meilleur d'eux-mêmes pour que chaque citoyen soit fier de sa Commune. Ils sont répartis en deux secteurs : le secteur de la voirie et le secteur des espaces verts. Au niveau des villages, nous sommes satisfaits avec le travail de nos prestataires, tant au niveau de l'entretien courant (cimetières, fontaines, etc.) que des déchetteries ou du service hivernal.

Le nouveau concept des déchets a été mis en place il y a 2 ans. Nous avons fait quelques minimes adaptations et les citoyens respectent mieux les directives communales. Le système, pour les ordures ménagères, au poids ou à l'ouverture, a eu pour effet une diminution du tonnage total de la Commune. Les citoyens ont donc davantage trié (105kg/habitant). En ce qui concerne la déchetterie régionale, les retours des citoyens après 2 ans d'exploitation sont très réjouissants.

Dominique Aebischer, Conseiller communal

7.2 Entretien du domaine public et service hivernal

Le nettoyage des WC publics ainsi que la vidange des poubelles et robidogs urbains sont faits chaque jour. Les poubelles des villages fusionnés, ainsi que les robidogs pour la plage de Forel se font à l'année, à raison de deux fois par semaine.

À l'heure actuelle, les ouvriers s'appliquent à modifier les poubelles de ville afin de réduire l'ouverture ; il y a, en effet, encore trop souvent des gens malintentionnés qui y déposent des sacs d'ordures ménagères ou des déchets ménagers.

Le balayage des routes et trottoirs de la Commune mobilise deux machines : une pour les grands axes et une pour les trottoirs. Deux fois par année, l'entreprise Haldimann AG fait le nettoyage des bords de route des villages fusionnés. Les divers travaux de balayage et de nettoyage en ville sont faits tous les jours d'avril à octobre.

Durant la belle saison, le secteur de la voirie œuvre au bon fonctionnement des manifestations et y participe à sa façon, notamment par la livraison de matériel et du nettoyage des sites pendant et après la fête. Certaines manifestations nécessitent également la pose de banderoles ou de drapeaux. La mise en place de la signalisation et du matériel se fait en collaboration avec la Police communale.

Durant cette période estivale, le secteur fait également le nettoyage des fontaines communales à raison d'une fois toutes les deux semaines en ville d'Estavayer-le-lac ; quant à celles de nos villages fusionnés, elles sont nettoyées la première fois au printemps par nos collaborateurs ; elles sont ensuite entretenues par nos divers prestataires villageois.

Divers travaux de réparation sur les routes, nids de poule et certains affaissements de chemins AF en gravier, sont faits par nos soins. Les gros travaux de réfection de route, comme les traitements de fissures, la réparation de la couverture de chambres et de regards d'écoulement d'eau sont faits par des entreprises de la place. L'entretien des chemins pédestres est confié à la Protection civile et à la Corporation Forestière, en collaboration avec le Service de l'édilité.

L'entretien du pavage en ville est réalisé en collaboration avec une entreprise spécialisée dans le pavage ; le secteur de voirie met, quant à lui, à disposition des ouvriers pour la réparation, l'entretien et le sablage de ces zones pavées.

Depuis 2019, nous avons une nouvelle machine à vapeur pour le désherbage en Ville. Durant la saison touristique, un tournus est fait par 2 employés avec cette machine afin de maintenir la place propre, tout en ayant l'avantage d'être écologique.

L'entretien des bords de route est également effectué par le secteur de la voirie, au moyen d'un tracteur et d'une épareuse. Les collaborateurs procèdent au fauchage, nettoyage et entretien des grilles, avec une fréquence de 3-4 fauches par année.

Nous avons également en fonction une personne qui s'occupe spécialement des containers enterrés, ainsi que de tous les déchets qui surviennent sur l'entier de la Commune. Notre agent de propreté et nos équipes mettent tout en œuvre afin de garder la Commune aussi propre que possible.

Le secteur voirie procède également à la désaffectation des tombes à Estavayer-le-Lac et Font, tout comme à la creuse des tombes et des urnes.

Au niveau du service hivernal, nous avons été très peu sollicités. Nous sommes sortis à deux reprises pour du salage à divers endroits critiques ainsi que sur des grands axes. La consommation de sel a été très réduite. Cette année, le service fonctionne avec des équipes de trois au niveau de l'édilité et nous avons toujours les mêmes prestataires dans les villages fusionnés. Nous rappelons que des silos sont posés de manière fixe à Murist et Rueyres-les-Prés, ce qui facilite beaucoup le travail de nos prestataires.

7.3 Espaces verts

Concernant les différents travaux, outre l'entretien annuel des divers espaces verts de la Commune, plusieurs travaux artistiques ont pu être mis en évidence notamment dans le cadre du festival ArtiChoke, en aménageant le rond-point de la Croix-de-Pierre avec une fusée, construite par l'artiste M. Burnand. Le thème de l'espace a été choisi, avec quelques constructions réalisées à l'interne. Diverses réalisations telles que les jardins urbains à la place du Midi ont repris place. Deux nouveaux jardins ont été posés à côté de la fontaine du Vucheret.



Un joli massif de rosiers sur le rond-point de la Rte de la Chapelle a été réalisé en l'honneur du Festival des Roses 2019. Dans le cadre de ce festival, un nouveau massif a été inauguré dans le Parc de la Prillaz.



En matière de travaux saisonniers, la ville est continuellement fleurie par de magnifiques massifs floraux qui changent selon les saisons et qui nécessitent tous un entretien spécifique (massifs de rosiers, arrosage, etc.).

Le secteur s'occupe également des surfaces vertes à tondre, de l'entretien des terrains de foot de la Commune, de la taille des arbres, des haies ou encore de l'égommage des gros arbres. Le secteur prend à cœur son travail afin de garantir un entretien de qualité, non seulement pour les citoyens mais aussi pour les nombreux touristes qu'Estavayer à la chance d'accueillir tout au long de la pleine saison.

7.4 Gestion des déchets

Après une année 2018 où nous avons rencontré quelques problèmes de jeunesse, le bilan 2019 est bon; les containers enterrés fonctionnent désormais à satisfaction. Nous déplorons cependant que certains usagers peinent à respecter les règles d'utilisation, malgré les diverses informations communiquées (tous-ménages, autocollants sur les appareils, site internet).

Nous comptabilisons une moyenne de 2'500 ouvertures par semaine. Le système est fiable et maintenant bien utilisé puisque, sur ce nombre, seulement 3 à 5 blocages sont relevés actuellement. Il a, toutefois, été constaté une recrudescence de déchets ménagers dans les poubelles de ville. En effet, de plus en plus personnes ont pris cette fâcheuse habitude. Nous rappelons que ces poubelles ne sont pas prévues à cet effet, mais uniquement pour des petits déchets isolés. Nous veillons à ce que ces cas restent rares et ne manquerons pas de mettre à l'amende les personnes prises en flagrant délit. Après deux ans d'exploitation, la collaboration avec la déchetterie intercommunale à Sévaz est toujours positive. Les quelques difficultés rencontrées se situent principalement au niveau de la circulation et du parage, du tri du plastique ou encore du paiement des déchets organiques.

Pour ce qui est de la fréquentation, une moyenne d'environ 1'800 personnes se rendent à la déchetterie régionale chaque semaine. Pour ce qui est des déchetteries dans les villages et la déchetterie mobile à Murist, l'utilisation par les citoyens est toujours régulière et donc nécessaire.

Pour conclure, nous tenons à souligner que malgré quelques incidents ponctuels, le Conseil communal est heureux de ce système et se réjouit de la bonne utilisation des différentes machines, que ce soit les containers enterrés de la ville ou les compacteurs des villages.

8. Bâtiments et Infrastructures

8.1 Introduction du Conseiller communal

Le dicastère des bâtiments et infrastructures réunit les biens immobiliers répartis sur l'ensemble du territoire communal. Actuellement, cela représente environ 90 bâtiments.

L'entretien, les diverses réparations et le suivi des diverses tâches découlant des bâtiments communaux sont assurés par le secteur des bâtiments. Ce secteur occupe les concierges, un menuisier et du personnel qualifié qui gèrent tous les travaux, que ce soit au niveau de l'entretien ou de la gestion des combustibles et ceci, tout au long de l'année.

Une deuxième partie de ce secteur s'occupe des nouveaux projets, soit de bâtiments ou d'infrastructures. Le secteur gère depuis la mise à l'enquête, le suivi des chantiers et jusqu'à la remise des clés. La Commune ayant aussi beaucoup de bâtiments classés aux monuments historiques, notre service est souvent en relation avec le Service des Biens Culturels à Fribourg.

Les gros chantiers actuels sont, d'une part, l'école du Sacré-Cœur qui prendra fin courant 2021 et dont le nouveau bâtiment accueillera 19 classes et, d'autre part, la salle de sport ainsi que l'accueil extrascolaire de l'école de Murist, dont le chantier finira pour l'été 2020.

Jean-Claude Votta, Conseiller communal

8.2 Entretien

Le parc immobilier de la Commune comporte environ 90 bâtiments allant du petit édicule comme de simples blocs sanitaires aux grands bâtiments historiques, tels que le Sacré-Cœur.

Le Service de l'édilité, secteur bâtiments, intervient pour les petites réparations et maintenances courantes, déménagements de mobiliers et archives ainsi que le suivi des travaux mandatés auprès des diverses entreprises de la région.

Résumé des interventions par localité :

Bussy

- Auberge communale
 - Réparations ponctuelles de la toiture
 - Ébouage des radiateurs de l'appartement
- Ferme Masset
 - Réparations ponctuelles de la toiture et d'un pilier de soutien
- Centre sportif Espace Quarteron
 - Remise en état de la toiture du terrain de skater-hockey

Estavayer-le-Lac

- Bastians 1
 - Démontage de deux cuisines inutilisées pour remplacement dans d'autres bâtiments
 - Mise en conformité électrique du rez-de-chaussée
- Bastians 3
 - Remplacement d'une cuisine dans un appartement et rafraîchissement de la peinture
 - Remplacement d'un parquet dans un appartement
 - Remplacement d'un circulateur de chauffage défectueux
- Stavia Parc
 - Remplacement du chauffe-eau à échange direct de chaleur
 - Création d'une porte entre deux locaux de consultation dans les cabinets médicaux
- Château d'eau

- Enlèvement des bâches de la fête fédérale de lutte
- Grenette
 - Remplacement des lampadaires sur pieds de l'accueil
- Local du feu
 - Rafrâichissement de la peinture intérieure
- Abris PC Marais
 - Modification des canalisations d'eau de surface
- Centre de jeunes
 - Pose de cornières antidérapantes aux nez de marches d'escalier
 - Remise en état de la pompe de relevage des eaux usées
- Motte-Châtel 9
 - Mise en conformité électrique du bâtiment
 - Remplacement d'un radiateur
- Motte-Châtel 11
 - Mise en conformité électrique du bâtiment
- Motte-Châtel 13
 - Mise en conformité électrique du bâtiment
- École des filles
 - Remplacement de la clôture en-dessus du mur sud-ouest
 - Peinture du mur sud-ouest de la cour
 - Pose d'un chauffe-eau dans les sanitaires du sous-sol
- Sacré-Cœur
 - Installation d'une fontaine à eau
 - Pose de verrous de sécurité aux fenêtres des couloirs
 - Plusieurs réparations de fuites d'eau
 - Réparation d'un moteur de ventilation de la salle de théâtre
 - Réparation d'un ascenseur
- Stavia sport
 - Remplacement du charbon actif de la filtration d'eau de la piscine
 - Plusieurs réparations de l'installation de filtration d'eau de piscine
 - Remplacement du robot de nettoyage du bassin de la piscine
 - Remplacement d'un circulateur de chauffage défectueux
 - Remplacement du photomètre pour les mesures de qualité d'eau de piscine
- Amarante
 - Réparation d'un onduleur des panneaux solaires photovoltaïques
 - Adaptation du réseau informatique de la gestion technique du bâtiment
 - Installations de lignes de vie en toiture
 - Remplacement des poubelles extérieures
 - Réparation des bordures du bac de sable du saut en longueur
 - Réparations de plusieurs portes
 - Remise en état de la sonorisation d'évacuation
 - Remplacement des buts de foot extérieurs
- Salle de la Prillaz
 - Remise en état du réseau Wifi
 - Remplacement de sources lumineuses par du LED
 - Mise en conformité électrique du bâtiment
 - Remplacement de projecteurs fixes
 - Fabrication de crochets pour suspension de décorations
- Plage communale
 - Diverses réparations et aménagements suite au changement de gérant du restaurant
 - Réparations des équipements de cuisine du restaurant

- Réparation des portes d'entrée du restaurant
- Remise en état de l'installation de ventilation du restaurant
- Tennis
 - Remise en état du système d'arrosage des terrains
- Musée
 - Mise en conformité électrique du bâtiment
 - Rénovation et réaménagement de la salle 2
- Maison des Régents
 - Mise en conformité électrique du bâtiment
 - Remplacement de la chaudière à mazout par un chauffage à gaz
 - Remplacement d'un chauffe-eau défectueux
- Voirie
 - Réparations de la toiture du couvert de rangement
 - Curage des fosses de lavage

Forel

- Ancienne école
 - Rénovation de l'appartement suite au changement de locataire

Morens

- Bâtiment communal
 - Remplacement de radiateurs électrique défectueux
 - Remplacement du chauffe-eau de l'ancienne administration
- Ancienne Laiterie
 - Mise en conformité électrique du bâtiment

Murist

- École
 - Réparation de stores

Rueyres-les-Prés

- École
 - Réparations de la porte coulissante de l'entrée principale
 - Réparations de stores
 - Remise en état de l'ascenseur
- Grande salle
 - Réparations du chauffage
 - Remplacement de la porte d'entrée d'accès aux vestiaires

Vuissens

- Ancienne poste
 - Mise sous terre de l'introduction électrique
 - Détartrage des chauffe-eau des appartements

Des tubes à clés pour le Service du feu ont été installés sur la plupart des bâtiments.

8.3 Projets en cours

Les projets suivants de bâtiments sont actuellement en cours sur le territoire de la Commune.

8.3.1 Estavayer – Amarante

Remplacement de tous les luminaires des 3 salles de sport. L'ancien éclairage constitué de sources lumineuses ponctuelles, éblouissait les personnes qui pratiquaient certains sports tels que le badminton, le volley, etc., lors des entraînements et des matchs. Il a été installé un nouvel éclairage de type LED en réglettes afin d'assurer un niveau d'éclairage plus régulier sur l'ensemble de la surface, et de densité réglable selon le type d'activité. En fin d'installation des réglettes LED, le niveau d'éclairage a été mesuré, il est même légèrement supérieur aux normes permettant ainsi d'accueillir des matchs de compétition. Malgré ce niveau d'éclairage supérieur, une économie de consommation électrique a été réalisée.

Cette nouvelle installation donne entière satisfaction aux utilisateurs, le Service de l'édition a reçu une lettre de remerciements et de félicitations.

8.3.2 Estavayer – Filtre

Image d'accueil à l'arrivée de la nouvelle plage, le Filtre a été repensé, dans son esthétisme tout en gardant son architecture de base et en accentuant encore son aspect marin. La fonctionnalité et le dimensionnement de ses espaces, ainsi que le niveau de son équipement, ont également été repensés et améliorés. Des dortoirs ont été créés, une cuisine commune, une zone de lavage pour le linge des utilisateurs des dortoirs, douches et WC pour les résidents et les utilisateurs de la plage refaits à neuf. Tous ces volumes ont pris place sous la dalle en béton existante. Les espaces logistiques et de stockage liés à l'exploitation ont été fermés par des portes de garage type sectionnelles motorisées.

Photos ci-dessous du 2 juillet 2019 : cylindres douches et wc



8.3.3 Estavayer – WC Camping

Construction d'un édifice en béton armé comprenant des wc-douches, lavabos, zone de lavage pour la vaisselle. Cet édifice est composé de deux corps de bâtiment dont le programme des locaux sanitaires est pratiquement identique (exception des locaux techniques et de lavage pour le linge). Ces deux corps de bâtiment sont abrités par une seule et même toiture horizontale. Sur cette toiture, une installation solaire permettant de chauffer l'eau sanitaire a également été exécutée. Les accès à cet édifice ont été étudiés et exécutés de manière à permettre aux personnes à mobilité réduite d'utiliser les WC et douches à disposition. Les travaux sont terminés.

8.3.4 Estavayer – Sacré-Cœur

Démolition des pavillons. Les travaux de construction de la nouvelle école ont commencé en août 2019. Lors du terrassement, de la terre a été récupérée pour la fabrication des briques en terre crue. Les briques ont été stockées sur le chantier et seront utilisées pour le bâtissage de certains murs du nouveau bâtiment. Ce dernier abritera 14 classes pour les 3-8 H et 5 classes pour les 1-2 H. Les abris et les locaux techniques sont au sous-sol. A ce stade, le chantier avance correctement, le planning est respecté. Tous nos mandataires fournissent un excellent travail, leur rigueur et leur précision nous permet d'assurer une gestion financière respectueuse du budget. La cérémonie du 6 décembre a permis aux enfants de déposer 3 tubes comprenant leurs dessins mais aussi le message relatif à la construction ainsi que l'ancienne clé du Sacré-Cœur.

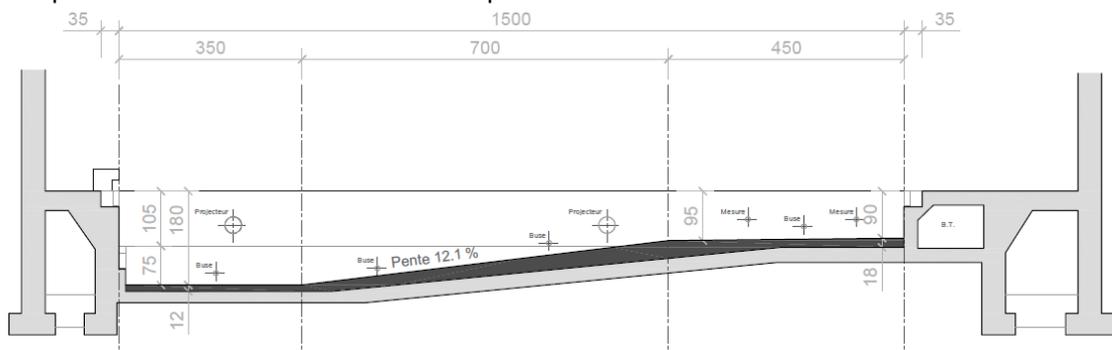
Photo ci-dessous du 3 décembre 2019 : construction du sous-sol en cours



8.3.5 Estavayer – Stavia-piscine

Phase d'étude et de planification pour l'assainissement complet du bassin et de sa technique. De par la modification des dimensions de la plage située entre le bassin et la sortie des vestiaires, les profondeurs du bassin et les pentes du fond du bassin sont remaniées. Les différents utilisateurs ont été entendus et leurs souhaits ont été intégrés dans le projet. La durée des travaux sera de 4 mois, la planification de l'exécution des travaux est faite en tenant compte des vacances scolaires.

Coupe ci-dessous avec modification des pentes

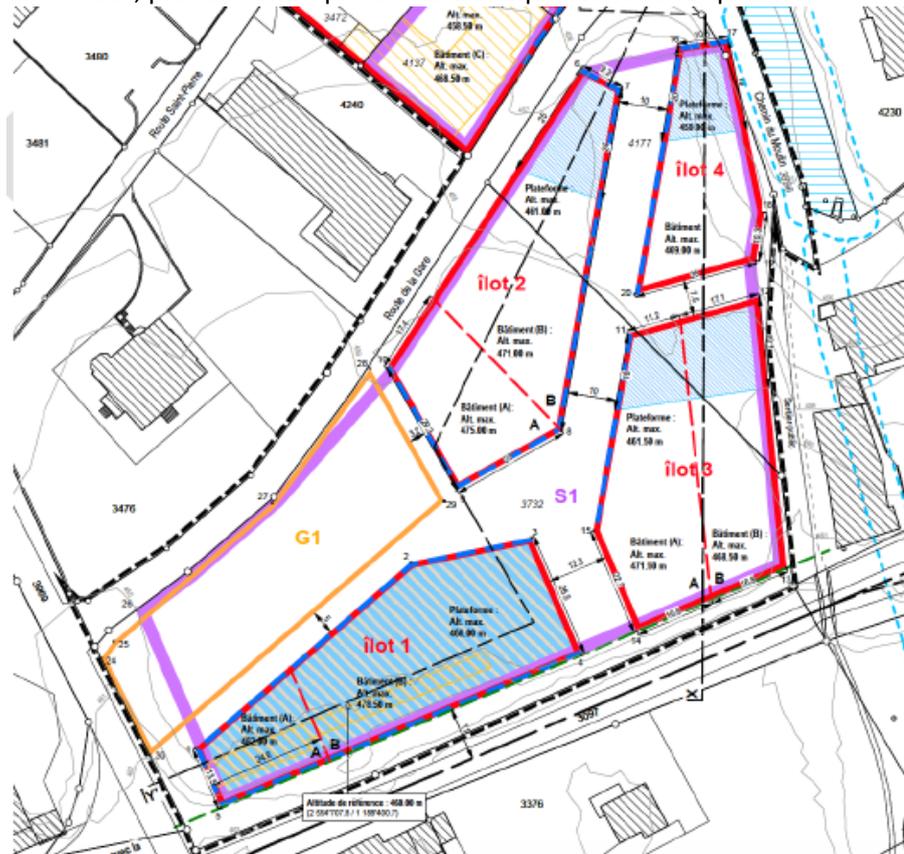


8.3.6 Estavayer – Concours MEP Gare-Casino

Participation au jury. Le concours se déroule en plusieurs étapes éliminatoires. Le but étant de sélectionner un lauréat qui remportera le mandat de l'îlot 1, mais les projets présentés doivent être basés sur une réflexion de l'ensemble des îlots 1 à 4.

10 bureaux d'architectes participent et rendent leurs projets. Ils doivent respecter un cahier des charges mais également le PAD établi par le Service du territoire de notre Commune. A chaque tour du concours, les concurrents doivent présenter et commenter leurs idées et leurs visions de ce futur quartier. Les membres du jury ont l'occasion de poser des questions à tous les concurrents. Le terme du concours est prévu pour 2020.

Ci-dessous, plan schématique des îlots composant le futur quartier :



8.3.7 Murist – Halle de sport

Début de la construction de la salle de gym, de l'AES et de la salle ACT. Le chantier est en cours d'exécution, le planning et le budget sont respectés, pas de mauvaise surprise à ce stade.

La mise en œuvre des éléments respectant l'énergie renouvelable a été suivie, les travaux de la nouvelle chaufferie à pellets sont terminés. D'autres mesures en relation avec le développement durable sont en cours d'exécution, notamment au niveau des épaisseurs d'isolations utilisées.

Photo ci-dessous du 3 décembre 2019 : montage des façades



8.3.8 Bussy – Auberge communale

Mandat d'étude en cours. Définition du programme précis des locaux, négociation avec le SBC concernant l'alignement de la façade côté rue, prise de connaissance de tous les règlements à considérer (révision du plan d'aménagement local, RCU et PAL2) selon ordre de priorité.

Image de synthèse 2016 du bureau Polygone à Payerne



8.3.9 Rueyres-les-Prés – AES

Aménagement de l'AES au rez-de-chaussée du bâtiment scolaire. Cet aménagement a nécessité des adaptations des locaux pour répondre aux exigences du SEJ. L'agencement de cuisine a été complété par un évier double, par une machine à laver la vaisselle semi-professionnelle et l'ajout d'un frigo. L'espace destiné à l'accueil des enfants devant être séparé en deux afin de créer un espace pour les repas et un espace pour les jeux, des armoires astucieuses ont permis de résoudre ce problème de séparation tout en étant très fonctionnelles. Un point d'eau a été installé dans le couloir afin que les enfants puissent se laver les dents et dans le hall d'entrée, un grand vestiaire a trouvé sa place. Ces travaux sont terminés.

9. Environnement et Energie

9.1 Introduction du Conseiller communal

Le dicastère de l'Environnement et de l'Energie comprend les secteurs de l'eau potable et de l'épuration des eaux. Il assume la planification et la gestion des projets routiers et les problématiques en relation avec la protection de la nature, à l'image de l'assainissement des stands de tirs et de la revitalisation des cours d'eau. Il veille à promouvoir une politique énergétique compatible avec les impératifs de la protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire et travaille dans ce sens en collaboration avec la Commission communale de l'énergie. L'administration et l'aspect technique du dicastère sont assurés par le Service de l'Environnement et de l'Energie, lequel occupe aujourd'hui cinq personnes. Les deux secteurs qui y sont rattachés, celui de l'eau potable en comprend quatre et celui de l'épuration des eaux cinq.

En 2019, le dicastère de l'Environnement et de l'Energie a non seulement poursuivi la gestion des nombreux dossiers ouverts par les anciennes Communes et depuis le début de la présente législature, il a aussi présenté de nombreux messages (onze) au Conseil général.

Le Conseiller communal responsable du dicastère a participé aux séances de comité des cinq associations de Communes dont les objets relèvent de l'eau potable et de l'épuration des eaux et présidé la Commission chargée de la révision du règlement sur la distribution de l'eau potable et de celui relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux.

Le dicastère de l'Environnement et de l'Energie s'est en outre appliqué à répondre aux questions quotidiennes des administrés et à œuvrer pour le développement de la Commune, en ne perdant pas de vue les objectifs que s'est fixé le Conseil communal dans le plan de législature.

Les enjeux stratégiques auxquels nous devons ordinairement faire face, ajoutés à ceux résultant de la fusion, ne peuvent que nous motiver à nous engager encore davantage dans les domaines aussi majeurs que ceux de la protection de l'environnement, du développement d'infrastructures de qualité et de l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Joseph Borcard, Conseiller communal

9.2 Eau potable

9.2.1 Station de pompage et de traitement de l'eau



La source principale d'approvisionnement en eau potable de la Commune est la station de pompage (STAP) et de traitement de l'eau d'Estavayer-le-Lac qui alimente la plus grande partie de la Ville d'Estavayer-le-Lac et le Groupement Régional Adduction Eau Crête Châtillon (GRAC). Ce dernier alimente à son tour les villages de Forel, Autavaux, Les Planches, Montbrelloz, Rueyres-les-Prés, Morens et Bussy.

S'agissant de la station de pompage et de filtration de l'eau du lac, il est relevé les faits suivants :

- Les trois réservoirs de la station ont été vidangés, nettoyés et désinfectés ;
- Un contrat de contrôle et d'entretien du grand transformateur d'entrée électrique de l'introduction du bâtiment (18'000 V / 400 V) a été établi ;

- Les modifications liées au rapport Greenwatt concernant un audit énergétique ont été poursuivies (Contrôle thermographique des armoires électriques) afin de définir les points critiques et d'identifier les sources de problèmes ;
- Les deux crépines des prises d'eau dans le lac ont été nettoyées par des plongeurs ;
- Les façades en verre ont été nettoyées ;
- Cinq diffuseurs poreux pour la diffusion de l'ozone ont été changés.

Le projet d'alimentation de secours de la station de traitement, en combinaison avec l'installation de chauffage du HIB et du Home « Les Mouettes » s'est concrétisé en 2019. La mise en service de l'installation est prévue en 2020.

L'étude du projet d'une nouvelle station de pompage et de traitement de l'eau du lac, dont l'implantation est envisagée dans la région de Font, est toujours en cours. Cette nouvelle installation permettra d'assurer la pérennité de l'approvisionnement en eau potable de notre Commune et la redondance nécessaire avec la STAP en activité aujourd'hui.

9.2.2 Ouvrages communaux sur le réseau de Murist, Franex, La Vounaise et Montborget

Les travaux suivants ont été réalisés sur les installations techniques de Franex et Murist :

- Les deux cuves du réservoir des Roches ont été vidangées, nettoyées et désinfectées ;
- Le réservoir « tampon » de la station de pompage des sources de Franex a été vidangé, nettoyé et désinfecté ;
- Le groupe de secours électrogène des installations de pompage du Bois St-Pierre à Murist a été révisé ;
- Un turbidimètre (analyseur de la clarté de l'eau) a été mis en service à la sortie de la source de Franex.

9.2.3 Associations intercommunales (GRAC, ARRIBRU et Menthue)

La Commune est membre de trois associations intercommunales de fourniture d'eau potable :

- Le **GRAC** (Groupement régional pour l'adduction d'eau de la Crête de Châtillon) pour la partie haute d'Estavayer-le-Lac et les villages de Forel, Autavaux, Montbrelloz, Les Planches, Font, Morens, Rueyres-les-Prés et Bussy ;
- L'**ARRIBRU** (Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable des Communes vaudoises et fribourgeoises de la région des tunnels d'Arrissoules et des Bruyères) pour les villages de l'ancienne Commune de Murist (Murist, Franex, la Vounaise, Montborget) ;
- La **Menthue** (Association intercommunale d'amenée d'eau) pour le village de Vuissens.

9.2.4 Réseau

Le réseau d'eau potable de la Commune d'Estavayer compte environ 85 km de conduites d'eau, 387 bornes hydrantes et 2'616 compteurs d'eau.

Nous avons continué le remplacement des compteurs d'eau relevables à distance dans les villages de Font, Franex et Les Planches, ainsi que dans quelques quartiers à Estavayer-le-Lac.

Toutes les bornes hydrantes de la Commune ont été contrôlées, ainsi qu'un tiers des vannes de secteurs (vannes importantes sur l'architecture du réseau).

123 analyses d'eau ont été réalisées sur l'ensemble des réseaux. Elles ont attesté que la qualité de l'eau répondait à chaque fois aux normes légales. Concernant toutefois le Chlorothalonil, des analyses doivent encore être entreprises par le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) du Canton de Fribourg. Les premières analyses de l'eau du lac montrent une concentration de Chlorothalonil bien inférieure à la norme (01 µg/l) ; cela concerne la ville d'Estavayer-le-Lac et les villages de Font, Bussy, Morens, Rueyres-les-Prés, Les Planche, Forel, Autavaux et Montbrelloz. Pour les autres villages (Vuissens et Murist), des informations seront données lorsque les résultats des analyses effectuées par le SAAV seront connus.

Le réseau d'eau a connu en 2019 les principales réalisations suivantes :

- Les travaux d'équipement du quartier de La Prillaz à Estavayer-le-Lac se sont poursuivis ;
- L'assainissement de la route de Grandcour a débuté en fin d'année ;
- Des travaux de bouclage liés aux PIEP (plan des infrastructures d'eau potable) ont été réalisés dans le centre du village de Les Planches ;
- L'extension du réseau d'eau potable et la pose d'une borne hydrante ont été réalisés au chemin de La Cure à Morens ;
- La conduite d'eau potable dans le quartier « Le Rosset » à Murist a été changée ;
- Une borne hydrante a été déplacée sur une parcelle privée à Rueyres-les-Prés ;
- Une partie de la conduite d'eau potable au chemin du Bel-Air à Estavayer-le-Lac a été changée ;
- A des fins de surveillance continue du réseau, Un nouveau compteur d'eau a été posé et mis en service à l'entrée du village de Vuissens ;
- Les alimentations des fontaines de Font et Bussy ont été réparées et améliorées ;
- Des recherches en vue d'alimenter la fontaine de l'Eglise de Murist sont en cours ;
- Des investigations sur des débits limités en amont de la station de pompage de Bois-St-Pierre à Murist ont été entrepris, afin de trouver les raisons du manque de pression à l'arrivée de la station en cas de forte demande d'eau.

9.2.5 Statistiques de consommation d'eau

La consommation d'eau potable des ménages et des petites entreprises s'élève à environ 631'000 m³ et celle des grandes entreprises à environ 1'551'000 m³, soit au total 2'182'000 m³. En 2018, elle la consommation totale était de 2'011'000 m³.

9.2.6 Nouveau règlement sur la distribution d'eau potable

La Commission chargée de l'élaboration d'un nouveau règlement sur la distribution de l'eau potable, composée d'un représentant par groupe ou parti du Conseil général et présidée par le Conseiller communal responsable du dicastère de l'Environnement et de l'Energie, a poursuivi son travail. Elle s'est réunie à neuf reprises en 2019.

9.3 Evacuation et épuration des eaux

9.3.1 Evacuation des eaux

Le réseau de canalisations des eaux claires et usées mesure 156 km. Chaque année, il est procédé au curage d'un cinquième et à l'inspection d'un dixième au moyen d'une caméra.

Les quelques 3200 grilles de route doivent être régulièrement vidangées. L'ensemble de ces grilles l'ont été en 2019.

Une station de pompage a été construite au chemin de la Cure à Morens afin de recevoir les eaux usées de deux habitations. Celle-ci est raccordée à la STEP de l'AIPG (Association intercommunale de La Petite Glâne).

9.3.2 Epuration des eaux - ERES



La station d'épuration des eaux de la région d'Estavayer-le-Lac traite les eaux usées de plusieurs communes regroupées au sein d'une Association intercommunale appelée « ERES ». Cette dernière comprend les communes d'Estavayer, de Cheyres-Châbles, de Châtillon et de Lully. Pour la Commune d'Estavayer, il s'agit d'Estavayer-le-Lac, de Font, des villages de l'ancienne Commune de Vernay, de Murist, de La Vounaise et de Montborget. La Commune

d'Estavayer est en charge de sa gestion technique et administrative.

Durant l'année 2019, l'ERES a, outre ses tâches habituelles d'exploitation, procédé à la vidange et au contrôle d'un digesteur des boues et effectué une analyse de l'état des bétons de cet ouvrage. Elle a mis en service une nouvelle gestion de la maintenance des installations assistée par ordinateur. Par ailleurs, l'ERES a établi un concept de sécurité électrique selon l'ordonnance courant fort OICF.

Le système de prétraitement des eaux usées d'ELSA, appartenant à ELSA et situé sur le site de la STEP, a été amélioré avec la mise en place d'un prétraitement complémentaire de flottation (séparation des graisses). Les graisses sont directement traitées en digestion, ce qui améliore l'exploitation et le rendement de la STEP. Cette installation est exploitée par le personnel de la STEP.

L'étude en vue de l'agrandissement et de la modernisation de la STEP est toujours en cours. Les premiers résultats de l'étude démontrent que les nouvelles installations devraient permettre à la STEP d'obtenir des niveaux de traitement des eaux usées encore plus performants et de s'adapter à l'augmentation de la population et à l'accueil de nouvelles entreprises, tout en restant sur le terrain qu'elle occupe actuellement.

Pour l'année 2019, la participation financière de la Commune d'Estavayer aux frais d'exploitation de la STEP s'est élevée à environ CHF 1'450'000.00.

9.3.3 Epuration des eaux - AIPG

La Commune d'Estavayer est également membre de l'AIPG (Association intercommunale de la Petite Glâne), dont la station d'épuration située à Bussy reçoit, pour la Commune d'Estavayer, les eaux usées des villages de Vuissens, Franex, Bussy, Morens et Rueyres-les-Prés. La participation financière de la Commune d'Estavayer pour l'année 2019 se monte à environ CHF 126'000.00. La nouvelle association créée dans le cadre du projet de STEP régionale à Payerne « L'EPARSE » a poursuivi ses travaux en 2019.

9.4 Projets routiers

Les travaux suivants ont été réalisés durant l'année 2019 :

Estavayer-le-Lac :

- La réfection des rues des Pertsets, des Bovairons, des Fauvettes et du Crittet, qui a débuté au mois d'août 2017, s'est poursuivie et est aujourd'hui terminée ;
- Le projet de réaménagement de la route de Grandcour a obtenu l'autorisation de construire et les travaux sont en cours ;
- L'étude relative au projet de réaménagement de la Grand-Rue et de la rue de l'Hôtel-de-Ville s'est poursuivie. Le dossier a été envoyé au service de l'Etat au mois de novembre pour l'octroi du permis de construire ;
- Les travaux d'assainissement de la route de La Longeraie (canalisation d'eau claire et réfection de la route) ont été exécutés. Les travaux de finalisation (pose du tapis bitumeux, marquage des surélévations et remplacement de grilles) vont suivre.

Rueyres-les-Prés :

- La sécurisation d'un cheminement piétonnier et la création d'un arrêt de bus ont été réalisés.

Murist :

- Les travaux concernant des mesures de modération du trafic ainsi que la réalisation d'un trottoir ont été réalisés sur les routes communales.
- L'aménagement de la zone de Vulliamia a repris en 2019 pour la réalisation de route d'accès et de chemin piéton. Les finitions (pose de la couche de roulement et le marquage) de ces travaux interviendront en 2022/2024, soit quand les dernières constructions de la zone seront réalisées.
- L'étude concernant des aménagements sur la route cantonale à Murist et à La Vounaise s'est poursuivie.

Font :

- Le dossier de la traversée de Font (VALTRALOC) a été adressé au Service des ponts et chaussées (SPC) pour examen préalable. Un dossier de mise à l'enquête est en train d'être élaboré et des contacts avec les riverains ont été entrepris.

Vuissens :

- Le dossier de l'aménagement du carrefour du battoir et de l'arrêt de bus Grand-Rue 10 a été déposé auprès du SPC pour examen préalable.

Autavaux :

- L'étude concernant l'amélioration de la mobilité et de la sécurité s'est poursuivie. Un dossier d'examen préalable a été constitué, pour être envoyé au SPC.

9.5 Développement durable et protection de l'environnement

9.5.1 Commission de l'énergie

La Commission de l'énergie est composée de dix membres et est présidée par le Conseiller communal en charge du dicastère de l'Environnement et de l'Energie. Elle a siégé à neuf reprises durant l'année 2019 et a discuté, notamment, des dossiers de la mise en valeur de certains bâtiments par la lumière et du cahier des charges énergétiques pour les projets de bâtiments communaux. Elle a aussi suivi l'évolution d'un projet de chauffage à distance qui sera alimenté avec l'eau du lac.

Dans le cadre de l'inscription de la Commune au programme de labélisation « Cité de l'énergie » la Commission a œuvré à définir le Plan communal des énergies dont le rapport explicatif est un document qui accompagne le PAL.

Ses compétences principales sont les suivantes :

- Elle prend position sur les dossiers relatifs à l'énergie et émet des préavis à l'intention du Conseil communal ;
- Elle formule des propositions et recommandations sur des thèmes ou objets liés à l'énergie à l'intention du Conseil communal ;
- Elle est consultée lors de l'élaboration des projets de rénovations ou de constructions des bâtiments et infrastructures communaux lorsque les domaines liés à l'énergie sont concernés.

9.5.2 Eclairage public

Le remplacement et l'équipement des luminaires en Vieille-Ville d'Estavayer-le-Lac en technologie de type LED ont été entrepris.

L'étude concernant l'assainissement des installations d'éclairage public de toute la Commune par des technologies de type LED a débuté en 2019 et le travail devrait être terminé d'ici à la fin de la législature.

9.5.3 Chauffage à distance

Une centrale de chauffage à distance (CAD) située dans la salle de sport L'Amarante à Estavayer-le-Lac dessert la partie de la ville située dans ses alentours. La réflexion s'est poursuivie, en collaboration avec des partenaires potentiels, pour la création d'un nouveau CAD dans les quartiers ouest de la ville d'Estavayer-le-Lac qui utiliserait l'eau du lac comme source d'énergie. L'installation d'un chauffage du HIB et du Home « Les Mouettes », avec l'eau du lac via la STAP, sera mise en service en 2020.

9.5.4 Fibre optique

Deux nouveaux tronçons de fibre optique communale ont été réalisés, sur les tracés suivants :

- Station de Pompage (STAP) des Tenevières → STEP, via une épissure sur le câble existant. Pour gestion de la STAP (400 m) ;
- Réception « Nouvelle Plage » → Bâtiment sanitaires camping. Pour gestion du pompage des eaux usées et Wifi pour le camping (340 m).

9.5.5 Stands de tirs

Les travaux d'assainissement de l'ancien stand de tir de Vuissens ont été réalisés. Des investigations des anciens stands de tir de Font et d'Estavayer-le-Lac ont été entreprises ; elles ont conclu à l'obligation d'assainir les deux sites.

9.5.6 Revitalisation de cours d'eau

Des discussions ont eu lieu concernant la possible mise à ciel ouvert du ruisseau « Valleton », à Rueyres-Les-Prés.

9.5.7 Cité de l'énergie

La Commune est membre de l'Association « Cité de l'énergie » en qualité de « partenaire en processus ». En 2019, elle a poursuivi la mise en œuvre d'une série de mesures tendant à l'obtention du label « Cité de l'énergie ». La certification devrait avoir lieu à la fin de l'année 2020 ou au début de l'année 2021.

10. Finances

10.1 Introduction du Conseiller communal

Cette année 2019 s'est bien déroulée, mettant quasi un terme aux multiples contraintes comptables et financières que la fusion avait engendrées. Le nouveau logiciel comptable qui avait passablement perturbé l'intégration des nouvelles collaboratrices est maintenant maîtrisé par l'ensemble du Service.

La priorité du Service des finances est d'assurer les grandes échéances annuelles, soit le budget et les comptes, tant pour le fonctionnement que pour les investissements. Depuis 2018, un « nouvel » instrument de gestion est venu se greffer au budget, soit le plan financier quinquennal. Ces étapes demandent une préparation minutieuse car elles doivent permettre in fine au Conseil général de les examiner et de les voter à des périodes de l'année bien précises. C'est donc une grande responsabilité « politique » qui repose sur le Service.

Tout au long de l'année, le Service procède aux diverses taxations, selon un planning, les plus importantes étant les impôts communaux et la contribution immobilière, puis des taxes ou impôts plus spécifiques, eau, épuration, déchetterie, chiens, pompiers, etc. C'est donc de nombreuses facturations qui partent chaque mois et dont il faut, après coup, en assurer le contentieux. Il en va de même pour la gestion financière du patrimoine financier (locations). Le paiement des factures créanciers, à leur échéance, fait partie des tâches quotidiennes. Ces flux d'entrées et de sorties de fonds doivent être bien planifiés et permettent ainsi la bonne gestion de la trésorerie, tâche très importante du Service.

Plus ponctuellement, le Service des finances a introduit en 2019 la possibilité à nos débiteurs de régler leurs factures sous format e-bill ou pdf, y compris pour les impôts communaux. Sur le plan interne, le Service a conduit, en collaboration avec le Service des eaux, une révision du processus de facturation de l'eau dans les bâtiments communaux.

En cours d'année, le Service assume la partie « Finances » de tous les messages déposés. En outre, le responsable du dicastère vient régulièrement en soutien auprès de ses collègues en relation avec les sociétés locales subventionnées, pour l'examen des comptes ou des budgets soumis à l'appui des demandes. Il officie parfois comme réviseur, pour l'Office du tourisme par exemple.

Le Conseiller communal en charge de ce dicastère est pleinement satisfait du travail et des prestations du Service des finances, de sa bonne organisation et tient à souligner l'ambiance harmonieuse qui règne dans ce Service.

Philippe Aegerter, Conseiller communal

10.2 Comptes

Les résultats et chiffres exprimés dans cette partie du rapport restent volontairement généraux car le document des comptes 2019 offre déjà de nombreux détails et commentaires.

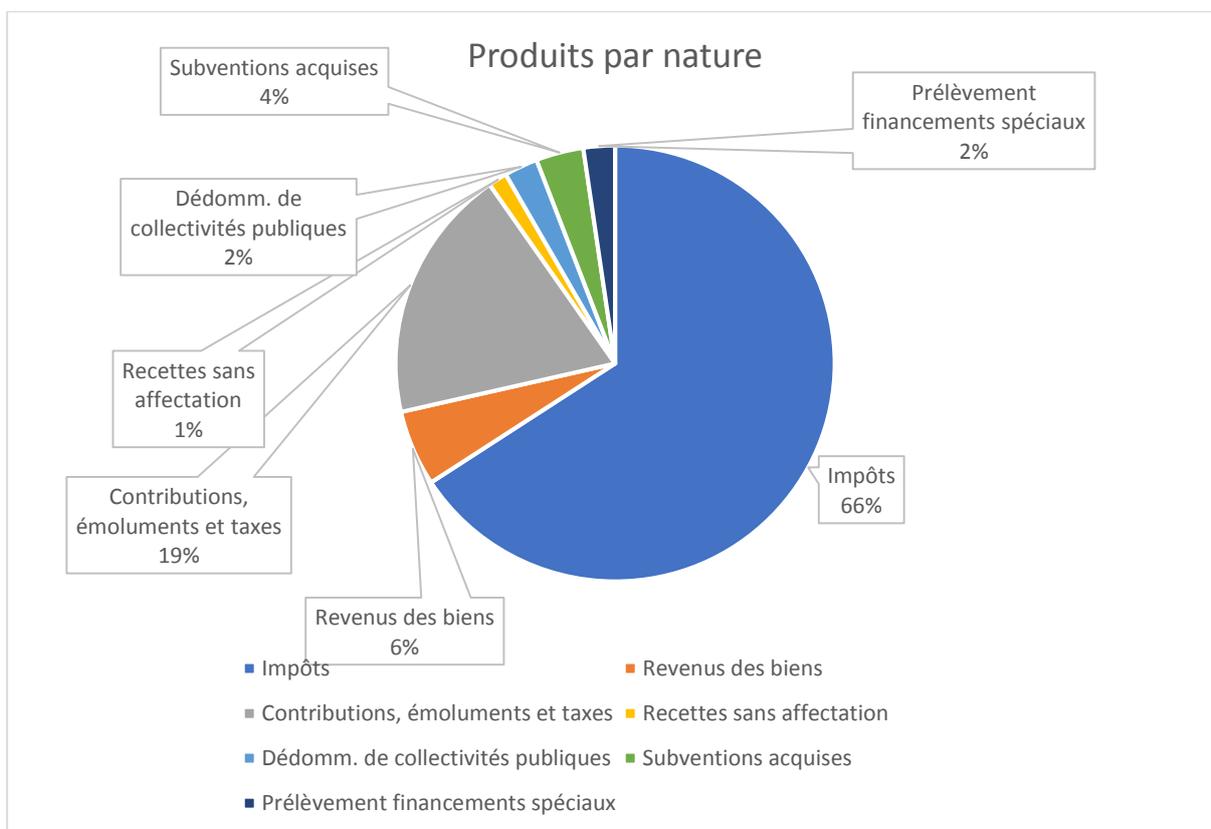
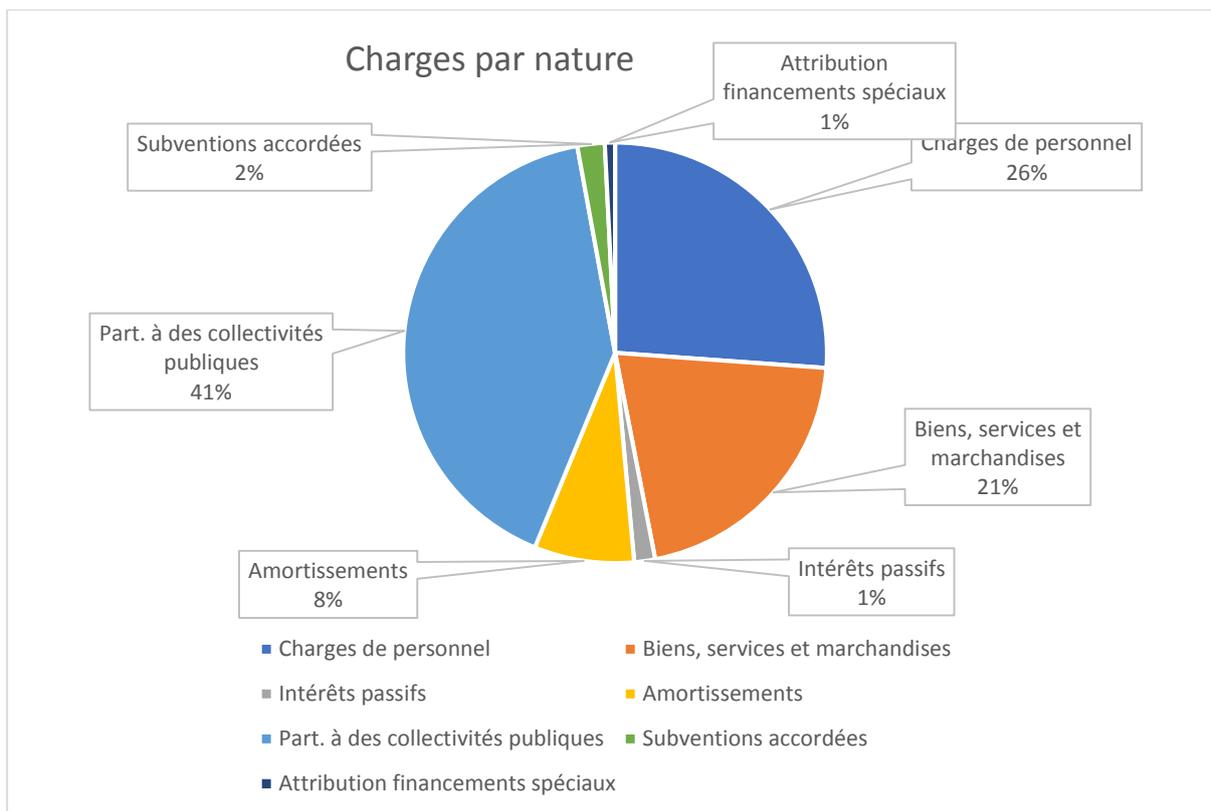
L'exercice comptable 2019 s'est soldé avec un excédent de revenus de CHF 2'238'468.43. A noter la création d'une provision de CHF 1'130'000.00 en vue de la recapitalisation de la caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg et la comptabilisation d'un gain comptable de CHF 604'806.25 suite à la vente de l'ancienne école de Montbrelloz.

Le tableau ci-après donne les principaux chiffres des comptes 2019 **par fonction**.

Fonction	Charges	Revenus
Administration	4'721'272.40	728'165.75
Ordre public	2'961'597.02	1'971'496.67
Enseignement et formation	12'830'129.78	1'144'656.45
Culture et loisirs	2'102'176.65	963'195.97
Santé	3'389'654.35	7'212.30
Affaires sociales	5'660'945.86	572'356.31
Transports et communications	4'039'411.91	453'625.38
Protection et aménagement de l'environnement	6'870'586.74	6'480'579.36
Economie	364'697.81	38'404.55
Finances et impôts	7'458'209.41	40'277'457.62
Totaux	50'398'681.93	52'637'150.36
Excédent de revenus	2'238'468.43	

Le tableau ci-après donne les principaux chiffres des comptes 2019 **par nature**.

Charges		Revenus	
Charges de personnel	12'297'930.75	Impôts	32'422'976.40
Biens, services et marchandises	9'787'718.33	Revenus des biens	2'767'984.07
Intérêts passifs	751'339.30	Contributions, émoluments et taxes	9'307'067.98
Amortissements	3'585'469.94	Recettes sans affectation	683'496.50
Part. à des collectivités publiques	19'258'416.65	Dédomm. de collectivités publiques	1'216'624.55
Subventions accordées	980'034.95	Subventions acquises	1'724'396.66
Attribution financements spéciaux	366'968.58	Prélèvement financements spéciaux	1'143'800.77
Imputations internes	3'370'803.43	Imputations internes	3'370'803.43
Totaux	50'398'681.93	Total	52'637'150.36
Excédent de revenus	2'238'468.43		



Alors que le budget 2019 prévoyait un excédent de charges de CHF 242'705.25, le résultat positif 2019 s'explique principalement par des rentrées fiscales plus importantes d'environ CHF 2'100'000.00 dont la majorité sont des impôts sur le revenu des personnes physiques qui, rappelons-le, sont des estimations, puisque les taxations définitives 2019 ne sont pas encore établies.

Les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à environ 13,9 millions dont environ la moitié sont liées aux constructions de la nouvelle école du Sacré-Cœur à Estavayer-le-lac et de la halle de sport à Murist.

Le financement des investissements se traduit en partie par une diminution des liquidités de 4 millions et une augmentation des emprunts de 2,4 millions par rapport à la situation au 31 décembre 2018.

Le montant total des emprunts au 31 décembre 2019 se monte à 66,2 millions. Les échéances de ces emprunts s'étalent sur une durée de 1 à 15 ans et le taux moyen d'intérêt est de 1,13%.

10.3 Indicateurs financiers

Le **degré d'autofinancement** détermine la part des revenus affectée au financement des nouveaux investissements. Un degré inférieur à 100% est l'indice d'une augmentation de l'endettement; un degré supérieur à 100% est l'indice d'un désendettement. Des valeurs situées entre 70 et 100 % sont l'indice d'une augmentation de l'endettement supportable.

La **capacité d'autofinancement** caractérise la capacité, respectivement la marge financière dont une Commune dispose. Une part inférieure à 10% est l'indice d'une faible capacité d'investissement; les valeurs supérieures à 20% sont l'indice d'une bonne capacité d'investissement.

La **quotité des intérêts** détermine la part des intérêts par rapport aux revenus. Elle est considérée comme faible jusqu'à 2% ; dès 5% elle est élevée et considérée comme très élevée à partir de 8%.

La **quotité de la charge financière** détermine la part des charges financières induites par le service de la dette mesurée par rapport aux revenus. Une part supérieure à 15% est l'indice d'un besoin élevé au niveau des amortissements comptables et/ou d'un endettement élevé.

L'**endettement net** par habitant est une donnée souvent utilisée pour apprécier l'endettement. La pertinence de cet indicateur dépend toutefois de l'évaluation correcte du patrimoine financier. A noter qu'il y a une différence entre le calcul de l'indicateur harmonisé et celui utilisé par le Service des Communes puisque ce ne sont pas les mêmes éléments du bilan qui sont considérés.

La **quotité d'investissement** mesure l'activité au niveau des investissements et son effet sur l'endettement net. Les investissements bruts sont exprimés en pour cent des dépenses consolidées, afin de renseigner sur leur importance par rapport à ces dernières. Une quotité inférieure à 10% fait état d'une activité faible, celle supérieure à 30% d'une activité très importante au niveau des investissements.

La **dette brute par rapport aux revenus** est exprimée en pourcent et mesure la part des revenus nécessaire à l'amortissement intégral de la dette brute; elle renseigne sur l'importance de l'endettement. Ainsi, un endettement supérieur à 200% est considéré comme critique, alors que les valeurs égales ou inférieures à 100% sont considérées comme bonnes.

Calcul des indicateurs	
Degré d'autofinancement	45.33%
<i>Autofinancement / Investissements nets</i>	
Capacité d'autofinancement	11.73%
<i>Autofinancement / Revenus financiers</i>	
Quotités des intérêts	1.51%
<i>Intérêts nets / Revenus financiers</i>	
Quotité de la charge financière	7.91%
<i>Charges financières / Revenus financiers</i>	
Endettement net par habitant (harmonisé)	3'727.46
<i>Endettement net / Population légale</i>	
Endettement net par habitant (SCom)	6'269.13
<i>(Dette brute ./ Capital) / Population légale</i>	
Quotité d'investissement	20.89%
<i>Investissements bruts / Dépenses totales consolidées</i>	
Dette brute par rapport aux revenus	138.37%
<i>Dette brute / Revenus</i>	

Le degré de financement de 45.33% est considéré comme problématique selon les critères d'évaluation du Service des Communes ci-dessous. Ce taux indique que moins de la moitié des investissements nets sont financés par les liquidités générées par les revenus et que la différence doit donc être financée par l'emprunt. C'est cet état de fait que nous avons vu plus haut avec une diminution des liquidités et une augmentation des emprunts. Il peut être ponctuel lorsqu'il y a de gros investissements, comme le Sacré-Cœur, à réaliser. La situation serait problématique si cette tendance devait perdurer.

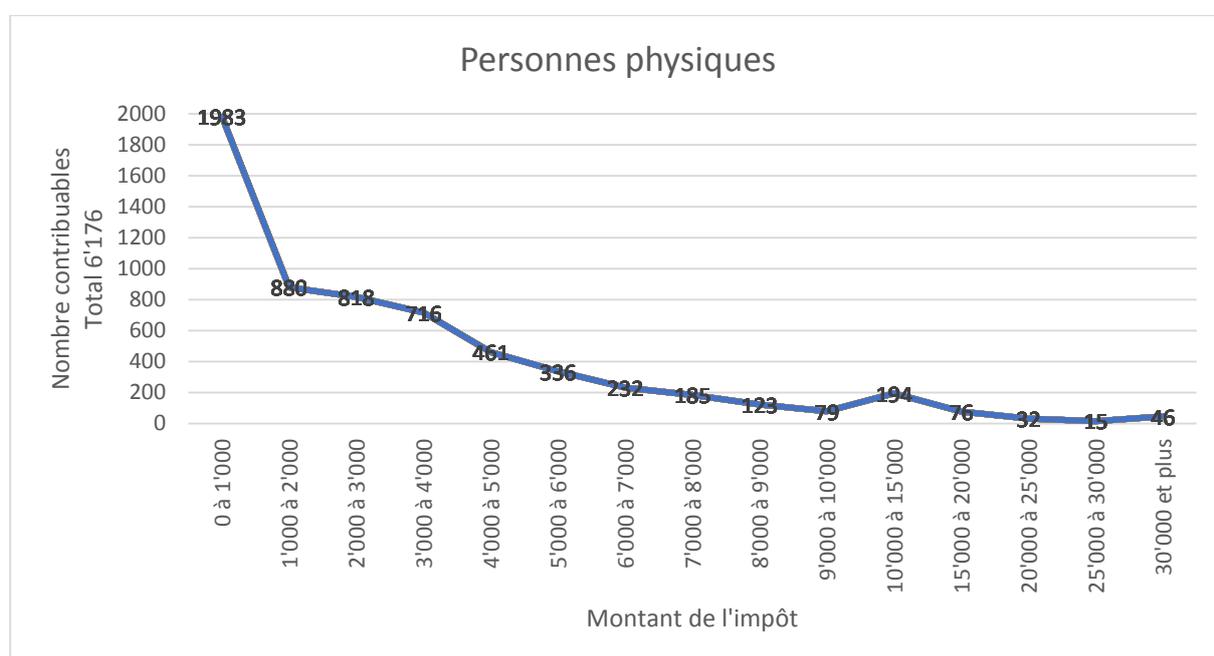
Tableau de bord des indicateurs financiers					
Degré d'autofinancement	idéal > 100%	bon/acceptable 70% - 100%	problématique < 70%		
Capacité d'autofinancement	bonne > 20%	moyenne 10% - 20%	faible < 10%		
Quotités des intérêts	faible < 2%	moyenne 2% - 5%	forte 5% - 8%	très forte > 8%	
Quotité de la charge financière	faible < 5%	supportable 5% - 15%	élevée 15% - 25%	à peine supportable > 25%	
Endettement net par habitant (indicateur harmonisé)	3'727.46				
Endettement net par habitant (Statistique du Canton)	6'269.13	Moyenne district Broye 2018 = 3'441.-	Moyenne cantonale 2018 = 2'996.-		
Quotité d'investissement	peu importante < 10%	moyenne 10% - 20%	importante 20% - 30%	très importante > 30%	
Dette brute par rapport aux revenus	idéale < 50%	bonne 50% - 100%	moyenne 100% - 150%	mauvaise 150% - 200%	critique > 200%

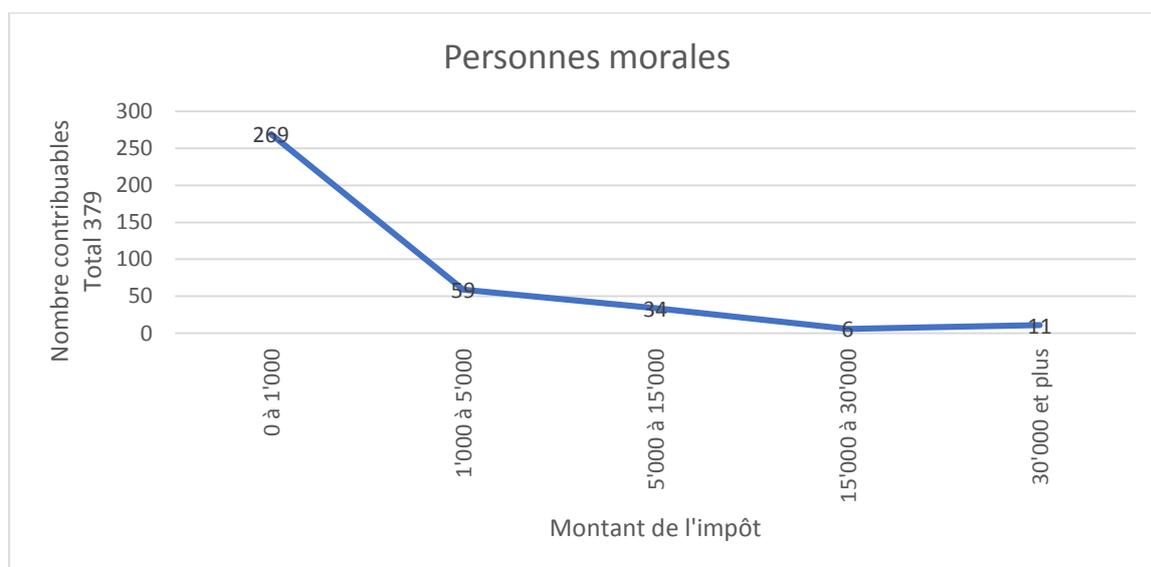
Les chapitres 70 « Approvisionnement en eau », 71 « Protection des eaux » et 72 « Gestion des déchets » doivent être financés par des taxes de raccordement et des redevances d'utilisation pour ne pas élarger au budget. Le principe d'un autofinancement des chapitres 70 et 71 est réglé par les législations cantonales spéciales, et doit être de 100%. En ce qui concerne le chapitre 72, la loi sur la gestion des déchets prévoit une couverture minimale de 70 % des charges par les revenus.

Degré de couverture des tâches environnementales	
Approvisionnement en eau	100.00%
<i>Sans prélèvement à la réserve</i>	<i>86.14%</i>
Protection des eaux	100.00%
<i>Sans attribution à la réserve</i>	<i>113.24%</i>
Gestion des déchets	79.67%

10.4 Impôts et contentieux

Les impôts représentent un montant de CHF 32,4 millions, soit environ 66% des revenus de la Commune sans prendre en compte les imputations internes. De manière générale, les impôts sont plus élevés de CHF 2 millions (+ 6.7%) par rapport aux comptes 2018. A noter que les revenus liés aux impôts des personnes physiques et morales sont basés sur des estimations puisque les taxations définitives 2019 ne sont pas encore établies. Les chiffres ci-dessous, basés sur les bordereaux d'impôt 2018 facturés, montrent la structure des contribuables en terme de montant d'impôt communal. A noter que tous les contribuables, notamment les personnes morales, n'ont pas encore été taxés pour la période fiscale 2018.





Suite à l'intégration du nouveau logiciel métier, le suivi du contentieux avait pris du retard. Il est désormais opérationnel et fait l'objet d'un suivi régulier.

Pour l'année 2019, il a été procédé à 754 réquisitions de poursuites. La Commune a reçu 279 actes de défaut de biens pour un montant de CHF 331'866.85. Ces actes de défaut de biens sont régulièrement transmis à une société de recouvrement qui se charge de tenter de récupérer les créances des débiteurs revenus à meilleure fortune.

Au 31 décembre 2019, 556 procédures de poursuites sont ouvertes pour un total de CHF 726'584.30.

10.5 Patrimoine financier

Les revenus du patrimoine financier pour un total de CHF 1'379'972.65 se décomposent comme suit :

Commercial	635'178.50
DDP	385'937.85
Logement	252'390.00
Parchet	55'474.30
Autres	50'992.00
Total	1'379'972.65

10.6 Informatique et téléphonie

Un crédit d'investissement d'un montant de CHF 607'300.00 pour le renouvellement des serveurs informatique et de téléphonie et de leurs périphériques a été voté par le Conseil général lors de sa séance du 26 février 2018. Les différentes étapes liées à ce projet ont débuté au début de l'été 2018 et ont abouti pendant le 1^{er} semestre 2019. Il s'agissait principalement de la mise en place de l'infrastructure réseau et de l'interconnexion des sites, de la configuration des nouveaux serveurs et de leurs migrations, du changement de tous les appareils téléphoniques sur divers sites, dès lors utilisés avec la technologie VoIP, ainsi que le changement de postes informatiques.

Afin de conserver un parc informatique performant en donnant ainsi satisfaction aux utilisateurs, les postes informatiques sont régulièrement changés selon un tournus planifié.